

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur — Fraternité — Justice

Ministère de l'Economie et des Finances

**Direction des Etudes et
de la Programmation**

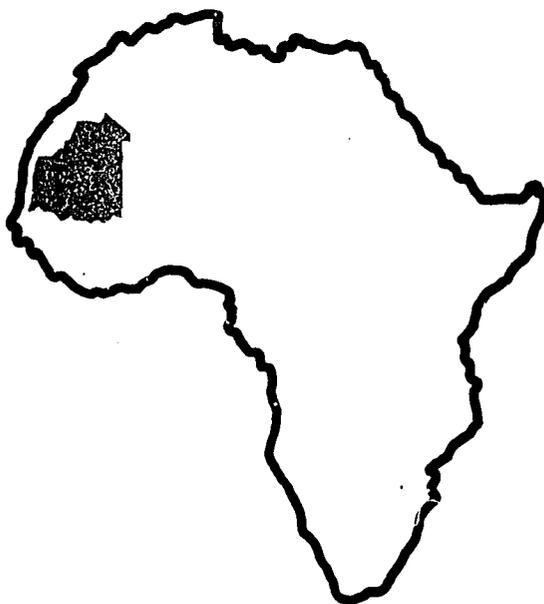
PROJET RAMS

**Mission d'Etudes et d'Evaluation
du Secteur Rural et des Ressources Humaines**

Qualifications de la Main d'Oeuvre

Qualifications de la Main d'Oeuvre

FS 3-1



Financé par l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID)

Avec le concours de:

Checchi and Company, Washington, D.C. 20036

Louis Berger International, Inc., East Orange, New Jersey 07019

Action Programs International, Santa Monica, California 90406

Qualifications de la Main-d'OeuvreTABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Introduction	1
<u>Chapitre 1 Niveau des Etudes de la Population</u>	
1.1. Alphabétisation	7
1.1. Niveau des Etudes	10
1.3. Niveau des Etudes de la Population Sédentaire	12
1.4. Niveau des Etudes de la Population Nomade	16
<u>Chapitre 2 Niveau des Etudes de la Main-d'Oeuvre</u>	
2.1. Alphabétisation	18
2.2. Par Profession	22
2.3. Par Secteur Economique	28
<u>Chapitre 3. Le Secteur Moderne</u>	
3.1. Introduction	33
3.2. Taille des Entreprises	35
3.3. Statut du Personnel	35
3.4. Catégories Professionnelles	37
3.5. Secteurs Economiques	39
3.6. Travailleurs Expatriés	41
3.7. Répartition par Sexe	43
3.8. Travail à la Tâche	44
3.9. Salaires	44
3.10. Apprentis	44
3.11. Niveau des Etudes	48
3.12. Qualifications Techniques	52

	<u>Page</u>
<u>Chapitre</u> 4. <u>La Fonction Publique</u>	
4.1. Introduction	54
4.2. Analyse des Emplois et Niveaux d'Etudes ..	54
4.3. Emplois Futurs	58
<u>Chapitre</u> 5. <u>Le Secteur des Affaires Non-Structurées</u> <u>(Non-Formel)</u>	
5.1. Introduction	61
5.2. Localisation : Arrondissements, Marchés, Zones Centrales, Kébas	64
5.3. Secteurs Economiques	76
5.4. Volume Actuel de Main-d'Oeuvre	84
5.5. Niveau des Etudes et Apprentissage	85
5.6. Le Secteur Rural Traditionnel	88
<u>Chapitre</u> 6. <u>Effectifs Scolaires Actuels</u>	90
<u>Chapitre</u> 7. <u>Projections de la Population Scolaire</u>	
7.1. Projections des Sorties d'Elèves	95
7.2. Contraintes	95
7.3. Diplômés de l'Enseignement Primaire et Abandons	96
7.4. Diplômés de l'Enseignement Secondaire Général et Abandons	97
7.5. Diplômés de l'Enseignement Secondaire Tech- nique et Abandons	99
7.6. Projections des Résultats Totaux de l'Ensei- gnement Public	99
7.7. Projections des Effectifs Scolaires	103
7.8. Autres Diplômés de l'Enseignement Technique et Professionnel et Stagiaires des Centres de Formation	103
7.9. Etudiants Universitaires	108

	<u>Page</u>
<u>Chapitre 8.</u> <u>Vers un Système de Développement des Ressources Humaines en Mauritanie</u>	
8.1. Concept de Système	109
8.2. Expériences de Développement des Ressources Humaines en Afrique	110
8.3. Possibilités de Création d'un Système de Développement Systématique des Ressources Humaines en Mauritanie	112
 Annexe A	
Méthodologie Utilisée pour les Projections du Nombre des Diplômés de l'Enseignement Primaire et Secondaire de 1977 à l'an 2000	115

Liste des Tableaux

	<u>Page</u>
Tableau 1.1. Alphabétisation de la Population âgée de 6 ans et plus selon la Zone de résidence (Urbaine ou Rurale) et selon la Langue (1977)	8
Tableau 1.2. Répartition de la Population âgée de 6 ans et plus par Sexe, Groupe d'Age et type d'alphabétisation	9
Tableau 1.3. Niveau des Etudes de la Population âgée de 6 ans et plus - Résumé (1977)	13
Tableau 1.4. Population Agée de 6 ans et plus par type d'Education Reçue et par Subdivisions Régionales (1977)	14
Tableau 1.5. Répartition de la Population Sédentaire Agée de 6 ans et plus par Statut Professionnel, par Type d'Education Reçue et par Sexe (1977)	15
Tableau 1.6. Répartition de la Population Nomade Agée de 6 ans et plus par type d'Education Reçue par Sexe et par Région (1977)	17
Tableau 2.1. Alphabétisation de la Main-d'Oeuvre Sédentaire par Groupe Professionnel (1977) (en milliers)	19
Tableau 2.2. Comparaison entre la Population Agée de 6 ans et plus et la Main-d'Oeuvre Sédentaire par Niveau d'Education (1977).....	21
Tableau 2.3. Population Sédentaire Agée de 12 ans et plus par Type d'Education et par Profession en 1977	23
Tableau 2.4. Population Sédentaire Sans Emploi Agée de 12 et plus par Type d'Education et par Profession en 1977	24

Tableau 2.5.	Population Sédentaire Employée en 1977 par Type d'Education Recue et par Groupe Professionnel	25
Tableau 2.6.	Population Sédentaire Sans-Emploi en 1977 par Type d'Education Reçue et par Groupe Professionnel	26
Tableau 2.7.	Main-d'Oeuvre Sédentaire par Secteur Economique et Niveau d'Education (1977)	30
Tableau 2.8.	Main-d'Oeuvre Sédentaire Urbaine par Secteur Economique et Niveau d'Education (1977)	31
Tableau 2.9.	Main-d'Oeuvre Sédentaire Rurale par Secteur Economique et Niveau d'Education (1977)	32
Tableau 3.1.	Statut du personnel de l'Ensemble des Entreprises des Six Villes les plus Importantes de Mauritanie (1980)	36
Tableau 3.2.	Classification du Personnel par Catégorie Professionnelle, par Nationalité et par Sexe	38
Tableau 3.3.	Classification du Personnel de l'Ensemble des Entreprises des Six Villes les plus Importantes de Mauritanie en 1979, par Secteur Economique, suivant la Taille des Entreprises, le Sexe et le pays d'origine des Employés	40
Tableau 3.4.	Travailleurs Expatriés du Secteur Moderne par Secteur Economique	42
Tableau 3.5.	Nombre de femmes employées dans le Secteur Moderne par Catégorie Professionnelle	43
Tableau 3.6.	Main-d'Oeuvre Contractuelle Employée en 1980	45
Tableau 3.7.	Nombre de travailleurs suivant le Salaire Brut et la Taille de l'Entreprise (1980)....	46
Tableau 3.8.	Nombre d'apprentis par Profession et suivant la Taille de l'Entreprise (1980).....	47

	<u>Page</u>
Tableau 3.9. Education et Formation de la Main-d'Oeuvre dans les Entreprises des Six plus grandes Villes de Mauritanie en 1980 par Groupe Professionnelle	50
Tableau 3.10. Comparaison entre les Niveaux d'Etudes de la Main-d'Oeuvre Sédentaire en 1977 et ceux des Employés du Secteur Moderne en 1980	51
Tableau 3.11. Profession Exercée dans le Secteur Moderne par les Anciens Elèves du Centre de Formation Professionnelle MAMADOU TOURE et d'autres Centres de Formation en 1980	53
Tableau 4.1. Répartition des Employés du Gouvernement par Ministère et par Niveau de Catégorie	60
Tableau 5.1. Secteur Non-Structuré de Nouakchott, types de Commerces par Arrondissement, 1980	66
Secteur Non-Structuré de Nouakchott, types de Fabrication par Arrondissement, 1980.....	67
Secteur Non-Structuré de Nouakchott, types d'Entreprises dans le Secteur de la Construction par Arrondissement, (1980).....	71
Secteur Non-Structuré de Nouakchott, types de Services par Arrondissement, 1980.....	72
Tableau 5.2 Répartition des Entreprises du Secteur Non-Structuré de Nouakchott entre les Marchés, 1980	73
Tableau 5.3. Types d'Entreprises du Secteur Non-Structuré dans les Zones Centrales de Nouakchott, 1980	74
Tableau 5.4. Répartition des Entreprises du Secteur Non-Structuré de Nouakchott par Secteur Economique et selon les Types de Zones de la Ville	75
Tableau 5.5. Estimations du Nombre de Travailleurs dans le Secteur Non-Structuré de Nouakchott, (1980)	84
Tableau 5.6. Niveau d'Etudes de la Main-d'Oeuvre du Secteur Non-Formel des Affaires, suivant les Sous-Secteurs d'Activités 1977	86

Tableau 6.1.	Nombre d'Elèves Estimé dans l'Enseignement Primaire au cours de l'Année Scolaire 1979-1980 par Région et par Niveau	92
Tableau 6.2.	Répartition des Elèves de l'Enseignement au cours de l'Année Scolaire 1979-1980 par Région et par Niveau	93
Tableau 6.3.	Répartition des Etudiants Mauritaniens Boursiers à l'Etranger par Pays, Année Universitaire 1979-1980	94
Tableau 7.1.	Projections des Effectifs dans l'Enseignement Primaire, des Abandons, des Diplômés Entrant dans la Main-d'Oeuvre et des Diplômés Entrant dans l'Enseignement Secondaire par Niveau et par Année (1977-2000)	98
Tableau 7.2.	Projections des Effectifs dans l'Enseignement Secondaire Général, des Abandons et des Diplômés, par Niveau et par Année (1978-2000)	100
Tableau 7.3.	Projections des Diplômés et des Abandons dans l'Enseignement Secondaire Technique (1980-2000)	101
Tableau 7.4.	Projections des Résultats dans l'Enseignement Public, par type d'Institution et par Période de Cinq Ans (1980-2000)	102
Tableau 7.5.	Projections de la Population d'Age Scolaire de 6 à 12 ans, par Sexe, du Nombre d'Elèves dans l'Enseignement Primaire et du Pourcentage de Scolarisation (1977-2000)	104
Tableau 7.6.	Projections de la Population d'Age Scolaire de 13 à 18 ans, par Sexe, du Nombre d'Elèves dans l'Enseignement Secondaire et du Pourcentage de Scolarisation (1977-2000)	105
Tableau 7.7.	Résumé des Projections Cumulatives du Nombre Total des Sortants des Institutions Techniques et Professionnelles (1977-2000).....	106
Tableau 7.8	Données Résumées et Projections Cumulatives Concernant Seize Institutions d'Enseignement Technique et Professionnel et Centres de Formation (1977-1992)	107

Introduction aux Quatres Volumes
Consacrés aux Ressources Humaines et à l'Emploi

Le titre du projet RAMS, Evaluation du Secteur Rural et des Ressources Humaines ne donne qu'une idée du domaine à étudier en ce qui concerne les ressources humaines. A l'origine, la partie "évaluation des ressources humaines" devait faire l'objet d'une étude globale, recouvrant l'examen et l'analyse de la main-d'oeuvre, de la situation de l'emploi et des systèmes d'éducation formelle et non-formelle. Ces différents éléments sont intimement liés les uns aux autres. En dépouillant et en analysant les données de base pendant la 1ère phase du projet RAMS, il est apparu qu'il était plus approprié de présenter les résultats en quatre volumes :

Volume I - Qualifications de la Main-d'Oeuvre

Le 1er chapitre de ce volume présente les données relatives au niveau d'alphabétisation de la population et de la main-d'oeuvre en Mauritanie. Le 2ème chapitre est consacré à une description du niveau des études de l'ensemble de la population, et de manière plus détaillée, de la population sédentaire et de la population nomade - Ceci est suivi d'une présentation des niveaux d'éducation de l'ensemble de la main-d'oeuvre, détaillée par profession et par secteur économique.

Bien que les études du RAMS soient principalement concentrées sur le secteur rural, il a été tenu compte du fait que le secteur traditionnel et le secteur moderne (rural et urbain) sont en interaction dans le fonctionnement global de l'économie. Les niveaux d'éducation, les spécialisations et qualifications des travailleurs du secteur moderne ont fait l'objet d'une enquête du RAMS dont les résultats sont présentés dans le 3ème chapitre de ce Volume. Ce chapitre recouvre également de nombreux autres aspects que l'enquête a permis de révéler sur la situation de l'emploi dans le secteur moderne.

Le 4ème chapitre est une description de la fonction publique, du point de vue main-d'oeuvre et emploi, basée sur des informations fournies par le Ministère de l'Economie et des Finances, sur le personnel.

Le 5ème chapitre est consacré à l'étude du Secteur des affaires non-structuré de l'économie. Ce secteur est celui qui fournit la plupart des emplois dans le secteur urbain. Ce chapitre donne également une description détaillée des résultats d'une enquête du RAME qui a permis de dénombrer pour la seule ville de Nouakchott plus de 11.000 activités dans le secteur non-structuré.

Le 6ème chapitre donne un bref résumé des chiffres de la population scolaire actuelle. La projection de ces chiffres en l'an 2000, présentée au 7ème chapitre, montre quel sera le principal impact des diplômés sur la structure de la main-d'oeuvre.

Le 8ème chapitre décrit la base d'un système de Planification des Ressources Humaines et présente les mesures qui peuvent être prises pour faire un pas dans cette direction.

Volume II - Evaluation du Système d'Education Formelle

Ce volume est une description du système scolaire formel public et de certains centres de formation technique privés. L'accent est mis particulièrement sur l'étude de l'efficacité interne des systèmes d'éducation primaire, secondaire et professionnelle : ces systèmes sont étudiés par rapport aux besoins d'une population en majorité rurale et analphabète. Les coûts de l'éducation formelle, les problèmes posés par la formation d'un nombre suffisant de professeurs mauritaniens et le manque d'une capacité de planification suffisante y sont également analysés.

Ce rapport souligne le fait que le manque de planification en particulier, a provoqué de graves déséquilibres en ce qui concerne le nombre des écoles dans chaque région et a abouti à un système d'enseignement technique dont les éléments ne sont pas coordonnés et qui insuffisamment adapté à la formation de ceux qui n'ont pas atteint la fin du cycle secondaire.

La conclusion de ce rapport est que le système d'éducation formel est loin de satisfaire les besoins fondamentaux en ce qui concerne la formation de la main-d'oeuvre dans le cadre du développement rural.

Les recommandations, portent sur la nécessité d'une éducation fondamentale de masse, mettant l'accent sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture fonctionnelles, l'apprentissage du calcul et sur l'acquisition de qualifications permettant à des individus de trouver, dans leur propre milieu, un emploi dans le secteur productif

Volume III - Rapport sur l'Education Non-Formelle

Ce rapport fait un examen de l'ensemble des potentialités de l'éducation non-formelle (en dehors de l'école), susceptibles de compenser les graves déséquilibres qui existent en Mauritanie, entre l'offre et la demande de qualifications pratiques, liées à la production, et qui sont nécessaires au développement économique.

Cette étude est divisée en trois parties - la première partie explique quelle est la nature des activités de formation organisées, faisant partie de l'éducation non-formelle, qui ont lieu dans des milieux très variés, mais toujours dans l'optique de faire acquérir des qualifications qui peuvent être assimilées en un temps relativement court. De nombreux pays en voie de développement ont réalisé que ce type d'éducation constitue un moyen efficace de faire participer le maximum de population au processus de développement, et que, par conséquent, ils doivent chercher les échanges possibles entre l'éducation formelle et non-formelle.

La seconde partie fait un exposé très détaillé des programmes d'éducation non-formelle qui existent actuellement en Mauritanie ; ils sont divisés en deux catégories, ceux qui sont directement liés à la production économique et ceux qui sont indirectement liés à la production économique. Les programmes gouvernementaux, non-gouvernementaux et ceux qui sont financés par l'étranger, réalisés dans différents domaines tels que l'agriculture, l'élevage et la pêche, font partie de la première catégorie. L'efficacité des programmes, des services et organisations qui les appliquent, est analysée et commentée. Dans la seconde catégorie sont étudiés entre autres les programmes consacrés à la santé et à l'environnement.

Cette partie du rapport montre que le domaine où l'utilisation de l'éducation non-formelle est la plus répandue est l'apprentissage des métiers traditionnels. Cette étude souligne également le manque de soutien matériel et institutionnel et de moyens permettant d'apporter des innovations et de redonner de la vitalité à ce type d'enseignement destiné aux populations du secteur rural.

La troisième partie décrit les résultats d'une enquête du RAMS destinée à évaluer les qualifications de la population rurale dans six groupes d'activités traditionnelles dont celui des femmes. Le questionnaire de l'enquête portait sur l'expérience des individus interrogés, l'influence de la famille, l'éducation scolaire, la formation et l'enseignement qu'ils ont reçus en dehors de la famille ainsi que leurs attitudes vis-à-vis de la formation en général. Les résultats de cette recherche originale et leur analyse contribuent pour une large part à l'évaluation globale des qualifications de l'ensemble des ressources humaines du pays. Cette analyse est par conséquent le prolongement logique du Volume I. Elle sert également de base à la détermination de programmes de formation non-formelle adaptés aux besoins et correspond donc aussi à l'optique du Volume III.

Volume IV - Le Rapport sur l'Emploi débute par une analyse des données du recensement concernant les totaux de population, le stock de ressources humaines et la main-d'oeuvre. Il y est ensuite présenté une description des caractéristiques de la population comprenant la répartition de la population entre sédentaires et nomades, entre population rurale et urbaine, par âge, par sexe et sa répartition géographique. Ces informations de base servent ensuite à faire un examen de la situation de l'emploi, en utilisant les analyses sectorielles et occupationnelles ainsi que les statistiques sur l'emploi et le chômage. Ceci a permis de mettre en évidence certains aspects critiques de la situation de l'emploi, parmi lesquels :

- une dramatique augmentation du chômage urbain entre le recensement de 1977 et les résultats d'une enquête sur l'emploi réalisée par le RAMS en 1980 ;
- l'incapacité d'un secteur moderne urbain limité d'absorber la plus grande partie des chômeurs ou des nouveaux arrivants sur le marché du travail, dont le nombre est estimé à 15.000/an en moyenne jusqu'en l'an 2000 ;
- les taux élevés de dépendance : tous les hommes entre 20 et 64 ans devant subvenir aux besoins de cinq autres personnes. Ceci rend difficile l'épargne et l'investissement sans lesquels ne peuvent réalisés de changements structurels dans le secteur rural ;
- le fait que plus des trois quarts de la population habitent dans des villages ou des petites villes de moins de 5.000 habitants, et que la plupart travaillent à leur compte. Les perspectives qui s'offrent à cette partie de la population sont l'amélioration de leur production -- outils plus modernes et organismes professionnels et de crédit pour les agriculteurs et la réalisation d'une augmentation régulière de l'emploi salarié par la création d'entreprises de traitement de produits agricoles et d'autres petites industries.

Ce volume se termine par la présentation de projections alternatives de la main-d'oeuvre jusqu'en l'an 2000 et par l'examen des facteurs, conditions et politiques qui joueront un rôle sur la situation de l'emploi dans l'avenir.

Les sujets de ces quatre volumes sont non seulement en corrélation mais ils peuvent être conceptualisés comme un système permettant d'accélérer le processus de développement des ressources humaines en Mauritanie.

Une enquête sur l'Emploi des Ménages, réalisée au milieu de l'année 1980, a permis de remettre à jour certains chiffres choisis parmi ceux du recensement de 1977 et met en lumière certains autres aspects concernant l'emploi, le chômage, les niveaux d'éducation et la disponibilité en main-d'oeuvre. Les résultats de cette enquête sont publiés séparément et en annexe au rapport sur la Situation de l'Emploi.

Chapitre 1 : Niveau des Etudes de la Population

1.1. Alphabétisation

Savoir lire, écrire et compter représente une part importante des qualifications de tout individu en tant que main-d'oeuvre. Il est évident que le fait de savoir lire, écrire et compter n'est pas indispensable pour réussir dans certaines professions. Il est également évident que cela est utile dans la plupart des professions et absolument nécessaire dans de nombreuses professions. Il n'est pas possible à un individu sans qu'il ait au préalable appris à lire, à écrire et à compter, de suivre un enseignement formel en général et dans de nombreux cas, un enseignement non-formel ou une formation visant à améliorer ses qualifications professionnelles.

Au niveau national, il est généralement admis que, avant qu'un pays en voie de développement ne puisse "décoller" économiquement, une proportion importante de la main-d'oeuvre doit être alphabétisée. En Mauritanie, la population alphabétisée représente 191.000 personnes soit 17 % de l'ensemble des individus âgés de 6 ans et plus.

Parmi ceux-ci :

- 55.000 lisent/écrivent l'arabe et le français
- 111.000 lisent/écrivent uniquement l'arabe
- 24.000 lisent/écrivent uniquement le français
- 1.000 lisent/écrivent une autre langue.

Le tableau 1.1. récapitule la distribution des taux d'alphabétisation de la population par langue et selon le lieu de résidence (zone rurale ou urbaine). Le tableau 1.2 présente la répartition de la population âgée de 6 ans et plus par groupe d'âge et par type d'alphabétisation.

Tableau 1.1.

Alphabétisation de la Population âgée de 6 ans et plus
selon la Zone de résidence (Urbaine ou Rurale) et
selon la Langue (1977)

	Population Urbaine		Population Rurale						Total National	
	Nombre en milliers	%	Sédentaires		Nomades		Total		Nombre en milliers	%
Nombre en milliers			%	Nombre en milliers	%	Nombre en milliers	%			
Lisent et Ecrivent le Français et l'Arabe	35	12	16	4	1	0,4	17	2	55	5
Lisent et Ecrivent uniquement l'Arabe	35	16	38	8	58	16	76	9	111	10
Lisent et Ecrivent uniquement le Français	12	8	5	0,8	1	0,07	6	0,5	24	2
Autres Langues	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Total alphabétisés	91	37	59	12	40	10	99	12	191	17

Sources : Tableaux TC17 du Listing Informatique du recensement de 1977. Données résumées sans ajustements.

Tableau 1.2. : Répartition de la Population âgée de 6 ans et plus par Sexe, Groupe d'Age et type d'Alphabétisation

Groupe d'Age	Sexe	Type d'Alphabétisation					Total Alphabétisés	Population Totale
		Analphabètes	Arabe Classique	Français	Arabe Classique + Français	Autres Langues		
Total : Agés de 6 ans et plus	M	390.470	75.190	17.930	42.110	630	135.860	526.330
	F	506.520	35.810	5.920	13.340	120	55.250	561.770
	T	896.990	111.000	23.910	55.450	750	191.110	1.088.100
0 à 9 ans	M	78.300	7.200	280	2.250	10	9.780	88.000
	F	76.590	3.200	220	1.660	-	5.680	82.270
	T	154.890	11.000	5.500	3.910	10	15.460	170.350
10 à 12 ans	M	60.20	7.970	1.370	12.900	20	22.840	82.460
	F	66.400	4.180	940	6.190	10	11.320	77.720
	T	126.520	12.150	2.310	19.170	30	33.660	160.180
15 à 19 ans	M	46.950	6.620	2.570	11.300	30	20.920	67.870
	F	63.900	3.530	1.460	3.440	20	8.450	72.350
	T	110.850	10.150	4.430	14.740	50	29.370	140.220
20 à 24 ans	M	34.360	9.510	4.240	6.750	20	19.520	53.880
	F	49.390	3.240	1.300	1.400	10	6.170	55.400
	T	83.750	11.750	5.600	8.240	30	25.620	109.370
25 à 29 ans	M	29.690	5.520	2.650	3.500	230	11.990	41.680
	F	45.320	3.610	850	350	20	4.830	50.150
	T	75.010	9.130	3.500	3.850	250	16.820	91.830
30 à 39 ans	M	43.880	9.900	3.390	3.430	180	16.900	60.790
	F	70.690	4.930	740	170	40	5.680	76.570
	T	114.570	14.830	4.130	3.600	220	22.780	137.350
40 à 49 ans	M	40.130	11.360	2.030	1.200	100	14.810	54.930
	F	54.190	5.290	250	20	20	5.580	59.770
	T	94.320	16.670	2.280	1.310	120	20.390	114.700
50 à 59 ans	M	30.110	9.250	720	410	40	10.420	40.530
	F	39.220	4.590	110	20	-	4.600	43.890
	T	69.330	13.780	830	430	40	15.020	84.410
60 ans et plus	M	26.930	8.840	280	70	-	9.150	36.120
	F	40.820	2.700	50	-	-	2.750	43.570
	T	67.750	11.540	330	70	-	11.940	79.690

Source : Tableau TC17 du Listing Informatique du Recensement de 1977. Données résumées sans ajustements.

Les 191.000 personnes qui savent déjà lire et écrire représentent une ressource humaine non négligeable. De plus, cette ressource n'est pas éphémère. Plus de 143.000 personnes parmi l'ensemble du groupe sont situées dans les tranches d'âges comprises entre 6 et 39 ans et continueront donc à contribuer dans les années à venir à l'effort national de développement de cette qualification.

Il est indispensable que des mesures soient prises pour accroître le taux d'alphabétisation de la main-d'oeuvre afin de favoriser un développement économique plus rapide. Bien que méritoires, les efforts réalisés actuellement sont insuffisants. Seule une faible proportion de la population adulte analphabète fréquente l'école publique primaire ou l'école coranique.

L'ampleur du programme qu'il est nécessaire de réaliser doit être à la mesure de la population concernée. Entre l'époque actuelle et l'an 2000, le système éducationnel devrait envisager un programme d'alphabétisation pour :

1. tous les enfants qui vont être d'âge scolaire ;
2. les 286.000 enfants âgés actuellement de 14 ans, qui sont analphabètes, qu'ils fréquentent déjà l'école ou non ;
3. les 384.000 adultes âgés de 15 à 39 ans, qui sont analphabètes ;
4. les adultes de plus de 40 ans qui sont analphabètes et qui désirent apprendre à lire et à écrire.

1.2. Niveau des Etudes

Comme le fait de savoir lire, écrire et compter, l'éducation représente une part importante des qualifications d'un individu en tant que main-d'oeuvre.

L'existence d'un système d'éducation formelle et la nécessité de donner une instruction à la population tiennent à de nombreuses raisons.

L'une des plus importantes et à laquelle cette partie de l'étude se réfère, est que l'éducation permet de préparer les individus à faire partie de la main-d'oeuvre et à accroître leur productivité en tant que travailleurs. Certains types d'éducation en particulier la formation technique, ont pour but d'enseigner des qualifications professionnelles spécifiques qui seront immédiatement et directement applicables à une profession donnée. Par contre, il existe d'autres types d'éducation qui n'ont qu'indirectement des applications pratiques ou qui sont destinés à satisfaire d'autres besoins que le développement de la main-d'oeuvre. Bien que ce soit un sujet très important, l'applicabilité du contenu de programmes scolaires spécifiques au développement de la main-d'oeuvre, n'est pas analysée ici. Ce sujet est étudié en détail dans le Volume II.

De même qu'en ce qui concerne la lecture et l'écriture, il n'est pas absolument nécessaire d'avoir atteint un certain niveau d'éducation formelle pour exercer correctement un métier, cependant cela est généralement utile et même indispensable dans certaines professions.

La population ayant suivi un enseignement correspond de manière si proche à la population alphabétisée qu'il est possible de considérer qu'il s'agit d'un même groupe. Environ 189.000 personnes ont reçu une certaine forme d'éducation : un peu plus de la moitié d'entre elles dans un établissement scolaire public formel et un peu moins de la moitié sous la forme d'une éducation traditionnelle religieuse en famille ou dans une institution. Environ 80.000 personnes ont au moins atteint un certain niveau dans l'enseignement primaire, 14.000 un certain niveau dans l'enseignement secondaire et presque 3.000 ont une formation supérieure technique ou de spécialiste. En pourcentages, environ 8% de la population âgée de plus de 6 ans ont reçu au moins une certaine éducation primaire, 1 % a reçu au moins une certaine éducation secondaire et enfin moins de 1 % a terminé des études supérieures professionnelles ou techniques. Les 90% environ de la population restants n'ont reçu aucune éducation formelle en-dehors de celle de l'école coranique.

Ces données sont résumées dans le tableau 1.3 ci-dessous et présentées en détail par subdivisions régionales, dans le tableau 1.4.

1.3. Niveau des Etudes de la Population Sédentaire

Le tableau 1.5 présente la répartition de la population sédentaire âgée de 6 ans et plus par niveau d'études, statut professionnel (travailleurs salariés, travailleurs dépendants, etc...) et par sexe. Le tableau 1.6 donne la répartition de la population nomade âgée de 6 ans et plus par niveau d'études et par région.

Les chiffres de ces tableaux permettent de faire certaines constatations évidentes. Presque tous ceux qui ont reçu une éducation formelle font partie de la population sédentaire. La plupart de ceux qui ont une formation professionnelle ou technique font partie de la catégorie des travailleurs salariés. Parmi ceux qui ont suivi des études secondaires, il y a environ autant d'étudiants qui continuent leurs études que de travailleurs salariés. Parmi ceux qui ont suivi des études primaires, le nombre de ceux qui continuent leurs études est quatre fois plus élevé que le nombre de ceux qui travaillent. Un certain nombre de ceux qui ont fréquenté l'école sont sans emploi : plus de 4.000 (5 %) anciens élèves du premier degré et plus de 1.000 (6 %) anciens élèves du second degré sont dans ce cas.

La population inactive (étudiants non compris) n'a généralement pas suivi d'enseignement formel. Deux pour cent seulement des femmes au foyer et moins de 2 % des "autres inactifs" (en majorité des enfants à partir de 6 ans) n'ont reçu aucune éducation formelle. Si les taux de participation des femmes à la main-d'oeuvre, devraient augmenter, cela résulterait principalement en un afflux de femmes sans éducation plutôt que de femmes instruites.

Cependant, il est possible de supposer qu'un nombre relativement élevé de ceux qui sont encore actuellement étudiants viendra s'ajouter à la main-d'oeuvre dans un avenir prévisible.

Tableau 1.3. : Niveau des Etudes de la Population
âgée de 6 ans et plus - Résumé (1977)

Niveau des Etudes	Nombre	% par rapport au nombre d'alphabé- tisés	% par rapport à la population âgée de 6ans et plus
Technique et Professionnel	2.990	1,5	0,3
Secondaire et Supérieur	14.120	7,4	1,3
Primaire	80.240	42,4	7,6
Sous total Formel	97.350	51,4	9,2
Traditionnel Organisé	19.580	10,3	1,8
Traditionnel dans la Famille	72.370	38,2	6,8
Sous total Traditionnel	91.950	48,5	8,7
Grand Total	189.300	100	17,9
Sans Education	863.960		82,0

Source : Données résumées à partir du tableau TC22 du Recensement.

Tableau 1.4. : Population Agée de 6 ans et plus par type d'Education Reçue
et par Subdivisions Régionales (1977)

Subdivisions	Sans Education	Education Traditionnelle dans la famille	Education Traditionnelle Organisée	Education Primaire	Education Secondaire et Supérieure	Education Technique et Professionnelle	Total
Nouakchott 1er arrondis.	12.940	2.630	260	3.730	670	140	20.370
" 2ème "	4.530	450	150	1.910	630	70	7.740
" 3ème "	6.290	1.010	310	4.910	1.970	690	15.180
" 4ème "	6.190	710	220	3.360	1.930	320	12.730
" 5ème "	29.550	3.130	730	7.070	1.340	220	42.040
AMOURJ	19.130	1.090	200	580	70	10	21.080
BASSIKOUNOU	12.390	840	260	740	30	10	14.270
DJIGUENNI	15.590	920	360	480	20	10	17.380
NEMA	28.320	2.870	700	1.860	150	100	34.000
OUALATA	12.510	330	120	420	50	10	13.440
TIMBEDRA	20.120	1.050	570	1.130	50	40	22.900
AIOUN	22.310	2.060	170	2.790	350	90	27.770
KOBONNI	21.200	1.070	590	310	100	-	23.270
TAMCHAKETT	26.690	2.580	250	400	70	-	29.990
TINTARE	17.950	1.930	230	920	80	-	24.440
BARNEWOLL	23.310	940	410	310	-	-	24.970
BOUNDEID	6.860	1.750	830	200	50	-	9.690
GUEROU	10.430	1.150	610	280	60	10	12.540
KANKOSSA	19.880	730	80	580	100	10	21.380
KIFFA	28.100	2.680	280	2.030	220	-	33.310
KARDI	34.900	1.620	160	4.300	500	150	41.630
MAGRAMA	17.670	360	20	930	80	30	19.090
M'BOUT	36.080	720	30	1.540	60	10	38.440
MONGUEL	14.100	270	440	800	60	20	15.690
ALEG	30.480	2.090	1.120	1.590	230	100	35.610
BARABE	11.720	430	40	970	140	10	13.310
BOGHE	23.870	680	80	2.410	420	60	27.520
MAGHTA-LAHJAR	24.930	1.980	1.150	800	50	10	28.920
M'BAËRE	15.770	490	130	660	20	-	17.070
BOUTILIMIT	33.570	8.700	1.880	2.690	620	100	47.560
KEUR MASSENE	13.560	2.020	40	1.040	100	30	16.790
MEDEBRA	28.180	4.360	1.800	1.770	260	10	36.380
OUED NAGA	7.910	930	1.170	270	60	-	10.340
R'KITZ	31.380	3.270	1.020	1.640	340	20	37.670
ROSSO	19.840	1.430	360	4.060	710	100	26.500
AOUJEFT	10.480	880	50	270	30	10	11.720
ATAR	16.500	2.910	440	4.060	500	250	24.660
CHINGUETTI	6.340	350	70	680	40	10	7.390
NOUADHIBOU	10.940	970	190	4.050	770	70	16.990
LA GUERA	530	10	-	120	20	-	680
MOUDJERIA	21.890	1.040	230	1.310	50	-	24.520
TICHIT	4.430	280	60	110	-	10	4.890
TIDJIKJA	24.710	2.290	170	2.390	190	70	29.820
OULD YENGE	17.220	360	170	840	40	10	18.640
SELIBABY	42.150	1.200	90	1.320	170	60	44.990
BIR MOGHREIN ET AIN-BEN-							
TILI	990	30	30	240	70	-	1.360
F'DERICK	1.840	250	70	600	60	10	2.830
ZOUERATE	8.560	940	100	3.230	390	20	13.240
AKJOUJT	9.230	1.590	1.140	1.540	200	90	13.790

Source : Tableau TC 22 du Recensement.

Tableau 1.5. : Répartition de la Population Sédentaire Agée de 6 ans et Plus
Par Statut Professionnel, par Type d'Education Reçue et par
Sexe, (1977)

Type d'Education	Sexe	Statut Professionnel										Total
		Sans Emploi	Travail leurs Salariés	Travail leurs Dépen- dants	Travail leurs leur compte	Proprié- taires	Aides Famili- aux	Ménagè- ras	Handica- pés, Ma- lades, Person- nes âgées	Etu- diants	Autres Inactifs	
Sans Education ou Début d'Education Traditionnelle	Masc.	19,880	33,620	5,820	78,100	220	30,650	0	7,020	4,880	57,920	248,110
	Fém.	10,690	4,390	5,860	14,990	10	26,540	144,430	21,620	2,300	79,460	310,760
	Total	30,570	38,010	11,680	93,090	230	57,190	144,430	28,640	7,180	147,380	558,870
Education tradition- nelle sans le famille	Masc.	3,760	4,260	410	15,260	190	2,170	0	1,700	370	1,780	19,900
	Fém.	1,620	140	80	1,460	0	560	15,340	3,460	50	1,630	24,340
	Total	5,380	4,400	490	16,720	190	2,730	15,340	5,160	420	3,410	54,240
Education tradi- tionnelle orga- nisée	Masc.	1,160	1,360	70	5,250	70	210	0	680	100	540	9,440
	Fém.	90	20	0	50	0	10	720	110	0	90	1,150
	Total	1,250	1,380	70	5,300	70	220	730	790	100	630	10,590
Education Primaire	Masc.	2,730	10,760	410	2,500	30	800	0	140	39,180	970	57,580
	Fém.	1,360	1,340	10	20	0	110	2,340	30	19,730	920	26,570
	Total	4,100	12,100	420	2,520	30	910	2,340	170	58,910	1,890	84,150
Education Secun- daire et Supé- rieur	Masc.	200	6,540	40	330	40	20	0	40	6,350	30	14,620
	Fém.	170	880	10	30	0	0	580	10	1,260	0	2,920
	Total	370	7,420	50	360	40	20	580	50	7,610	30	17,540
Education Techni- que et Profession-	Masc.	40	2,430	0	20	10	0	0	0	490	10	3,000
	Fém.	0	330	0	0	0	0	70	0	60	0	460
	Total	40	2,760	0	20	10	0	70	0	550	10	3,460
Total	Masc.	20,450	58,970	6,750	101,460	560	33,850	0	9,580	51,570	71,300	352,650
	Fém.	13,240	7,100	5,960	15,510	10	27,220	164,120	25,230	23,950	82,100	356,140
	Total	33,690	66,070	12,710	116,970	570	61,070	164,120	34,810	75,420	153,400	708,790

Source : Bureau des Statistiques, d'après le Recensement de 1977.

Il est intéressant de noter qu'une forte proportion (6 %) de ceux qui ont une éducation formelle, ne fait pas encore partie de la main-d'oeuvre. Ils sont encore à l'école et vont accroître de façon significative le volume et les qualifications de la main d'oeuvre ainsi que le besoin d'emplois nouveaux dans les années à venir.

1.4. Niveau des Études de la Population Nomade

Un peu moins de 2.000 nomades (moins de 1 %) ont suivi des études formelles dans l'enseignement public.

Le tableau 1.6 présente les niveaux des études de la population nomade âgée de 6 ans et plus, par sexe, par type d'instruction reçue et par région. La grande majorité de la population nomade, 92 % (soit 329.865 personnes) n'a reçu aucune instruction ou n'a reçu qu'un début d'éducation traditionnelle. Ceux qui ont reçu une éducation traditionnelle représentent 5 % de la population (19.203 personnes), ceux qui ont reçu une éducation traditionnelle organisée en représentent 2 % (8.319 personnes), 0,5 % (1.846 personnes) ont fait des études primaires générales et 0,02 % (75 personnes) ont fait des études secondaires ou supérieures. Des différences régionales dans les niveaux d'éducation apparaissent clairement mais ne ressortent pas suivant un schéma bien précis.

Le pourcentage des femmes qui reçoivent une éducation est beaucoup plus faible que celui des hommes. Les femmes ne représentent que 32 % des individus qui ont reçu une éducation familiale traditionnelle ; le pourcentage de femmes décline progressivement à mesure que le niveau d'éducation augmente et n'est que de 20 % pour l'enseignement primaire. D'après les statistiques, aucune femme nomade n'atteint un niveau supérieur au premier degré.

**Tableau 1.6. : Répartition de la Population Nomade Agée de 6 ans et Plus
Par Type d'Éducation Reçue, Par Sexe et Par Région (1977)**

(Les Chiffres expriment le nombre de personnes)

Type d'Éducation Reçue	Sexe	Région										Total	%
		Hodh Oriental	O-Occidental	Hodh Assaba	Gorgol	Brakna	Trarza	Adrar	Tagant	Guidima kha	Nord		
Sans éducation ou éducation traditionnelle partielle	Masc.	32.204	21.561	12.338	5.589	16.372	30.770	7.371	13.934	3.167	3.608	146.614	(92%)
	Fém.	34.906	27.302	19.274	7.050	21.513	41.404	6.135	18.411	3.705	3.051	183.251	
	Total	67.110	49.363	31.612	12.639	37.885	72.174	13.206	32.345	6.872	6.659	29.865	
Éducation traditionnelle dans la famille uniquement	Masc.	737	1.807	1.420	156	1.107	6.064	405	1.169	30	215	18.110	(5%)
	Fém.	15	189	220	4	153	4.449	422	223	-	493	6.173	
	Total	752	1.996	1.640	160	1.265	10.513	827	1.392	30	708	18.283	
Éducation traditionnelle organisée uniquement	Masc.	817	474	1.060	44	915	3.200	6	491	26	373	7.406	(2%)
	Fém.	4	-	13	41	316	459	-	6	-	69	913	
	Total	821	474	1.073	85	1.231	3.659	6	497	26	442	8.319	
Éducation Primaire Général	Masc.	157	155	190	182	100	296	83	227	1	85	1.476	(0,5%)
	Fém.	22	21	45	114	41	37	59	26	-	5	370	
	Total	179	176	235	296	141	333	142	253	1	90	1.846	
Éducation Secondaire et Supérieur Général	Masc.	3	8	2	11	-	39	-	7	-	5	75	(0,0%)
	Fém.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Total	3	8	2	11	-	39	-	7	-	5	75	
Éducation Technique et Professionnelle	Masc.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Fém.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total	Masc.	33.913	24.005	15.016	5.982	18.494	40.369	7.565	15.828	3.224	4.286	168.681	(100%)
	Fém.	34.947	28.012	19.557	7.209	22.023	46.349	6.616	18.666	3.705	3.618	190.707	
	Total	68.865	52.017	34.567	13.191	40.522	86.713	14.181	34.494	6.929	7.904	359.388	

Source : Tableau NC11 du Listing Informatique du Recensement de 1977, données résumées sans ajustements.

Chapitre 2 : Niveau des Etudes de la Main-d'Oeuvre

2.1. Alphabétisation

D'un point de vue analytique, il est important de prendre en considération à la fois le stock total de ressources humaines et la partie de ce stock qui a effectivement un emploi actuellement (main-d'oeuvre) ; en effet, parmi la population inactive, se trouve un certain nombre de personnes qui sont appelées à faire partie de la main-d'oeuvre.

Parmi la population nomade, environ 40.000 personnes savaient lire et écrire, la plupart en langue arabe. Il n'existe pas de statistiques sur le nombre de ceux qui, parmi ces 40.000 individus, faisaient partie de la main-d'oeuvre, en raison des problèmes qui se sont posés pour définir la main-d'oeuvre nomade.^{1/}

Parmi la main-d'oeuvre sédentaire représentant environ 300.000 personnes, quelque 69.000 (23 %) savaient lire et écrire, tandis que plus de 232.000 personnes parmi ceux qui travaillaient déjà ou cherchaient un emploi étaient analphabètes.

Puisque seules 69.000 personnes sachant lire et écrire font partie de la main-d'oeuvre sédentaire, 81.000 doivent faire partie de la population sédentaire inactive. Ce chiffre élevé peut s'expliquer par le fait que pendant l'année scolaire correspondant à la période du recensement (1976-1977), les effectifs scolaires comptaient environ 75.000 élèves, depuis le niveau primaire jusqu'au niveau universitaire. La part de population alphabétisée ne faisant pas partie de la main-d'oeuvre (la plupart à l'école) était en réalité plus importante que celle qui faisait partie de la main-d'oeuvre sédentaire. Ceci est illustré par le schéma ci-dessous :

1) Cette question est analysée en détail dans le Volume 4 sur la Situation de l'Emploi.

Population Alphabétisée par Groupe (1977)
(en milliers)

Total	190
Nomades	40
Sédentaires	150
Main-d'oeuvre Sédentaire	69
Population Sédentaire Inactive	81
Elèves dans l'Enseignement Formel supposés alphabétisés	75

Le tableau 2.1, donne
la répartition des 69.000 travailleurs alphabétisés et des 232.100
travailleurs analphabètes par groupe professionnel.

Tableau 2.1. Alphabétisation de la Main-d'oeuvre Sédentaire
par Groupe Professionnel (1977) (en milliers)

Groupe Professionnel	Nombre Alphabétisés	Nombre Analphabètes	Total	% Alphabétisation
Sans Profession	9,5	26,9	36,4	26
Agriculture	10,0	133,0	143,0	7
Industrie	1,6	2,0	3,6	44
Artisanat	2,2	10,7	12,9	17
Administration et Communications	6,5	0,9	7,4	88
Construction et Travaux Publics	4,8	12,0	16,8	29
Commerce (et Transports)	16,6	20,5	37,1	45
Travailleurs Qualifiés et Techniciens	1,7	0,3	2,0	85
Forces Armées et Personnel de Sécurité	9,2	6,6	15,8	58
Services Divers et Services Sociaux	7,4	18,9	26,3	28

D'après ces données, c'est parmi le personnel du secteur commercial que le nombre d'individus alphabétisés est le plus élevé. Vient ensuite l'agriculture, malgré le fait que ce secteur ait de loin le plus petit pourcentage d'alphabétisation. Les "Forces Armées et le Personnel de Sécurité" ainsi que le groupe des "sans profession" ont chacun 10.000 travailleurs alphabétisés. Pratiquement tous ceux qui font partie du groupe des "sans profession" sont sans emploi : ils représentent 36,2 % de l'ensemble de la population sédentaire au chômage. Il est intéressant de noter que presque 10.000 travailleurs ont déclaré qu'ils savaient lire et écrire et qu'ils étaient sans profession. C'est dans l'artisanat, le groupe des travailleurs qualifiés et des techniciens et dans l'industrie que le nombre de personnes alphabétisées est le plus faible : ils sont environ 2.000 dans chacun de ces groupes.

L'examen du degré d'alphabétisation exprimé en pourcentage dans chaque groupe professionnel montre un schéma plus réaliste. Ce pourcentage est naturellement très élevé en ce qui concerne l'administration et les communications "ainsi que le groupe des travailleurs qualifiés et techniciens". Dans l'artisanat, le pourcentage d'alphabétisation est faible (17%) et très faible dans l'agriculture (7%).

Le fait de savoir lire et écrire est profitable à tous les travailleurs et il faut supposer que les efforts en cours de réalisation dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation continueront à faire progresser le niveau de l'ensemble des travailleurs.

Deux groupes professionnels méritent cependant de faire l'objet d'une attention particulière : les travailleurs de l'agriculture et ceux de l'artisanat. Un accroissement significatif de la productivité et de la production individuelles dans le secteur agricole et le secteur urbain non-structuré est subordonné à l'amélioration des qualifications professionnels des travailleurs de ces secteurs. Ces travailleurs devront

au préalable être capable de lire, d'écrire et de compter, afin de pouvoir suivre de nombreux programmes d'éducation, formelle et non-formelle, destinés à l'amélioration de leurs qualifications.

Le tableau 2.2. fait une comparaison entre le nombre de personnes alphabétisées dans le système traditionnel et le nombre de personnes alphabétisées dans le système formel, d'une part en ce qui concerne la population totale et d'autre part la main-d'oeuvre sédentaire. En 1977, dans l'ensemble de la population (à partir de 6 ans), le nombre de personnes alphabétisées dans le système formel était légèrement plus élevé que dans le système traditionnel : 97.000 contre 91.000. Dans la main-d'oeuvre sédentaire, le nombre de personnes alphabétisées dans l'enseignement traditionnel était plus élevé que dans l'enseignement formel.

Il est important de souligner que près des deux-tiers des individus alphabétisés étaient encore à l'école et ne faisaient donc pas encore partie de la main-d'oeuvre.

Tableau 2.2. : Comparaison entre la Population Agée de 6 ans et plus et la Main-d'Oeuvre Sédentaire par Niveau d'Education (1977)

	Population (6 ans et plus)		Main-d'Oeuvre Sédentaire	
	Nbre de per- sonnes (en milliers)	%	Nbre de per- sonnes (en milliers)	%
Sans éducation ou débutant	864	82	230	76
Education Traditionnelle (Coranique) dans la Famille	72	7	30	10
Education Traditionnel Organisée (Mahadras)	19	2	8	3
<u>Sous-Total Education Traditionnelle</u>	<u>91</u>	<u>9</u>	<u>38</u>	<u>13</u>
Ecole Primaire	80	8	20	7
Ecole Secondaire ou Supérieure	14	1	9	3
Enseignement Technique et Professionnel	3	0,3	3	1
<u>Sous-Total Education Formelle</u>	<u>97</u>	<u>9</u>	<u>32</u>	<u>11</u>
Population Totale	1.052	100	300	100

2.2. Par Profession

Le niveau des études des travailleurs sédentaires ayant un emploi et celui des travailleurs sédentaires sans emploi sont présentés respectivement au tableau 2.3. et 2.4. selon 93 types de profession.

Le tableau 2.3 montre que parmi les 259.000 travailleurs sédentaires qui ont un emploi :

- 78 % (201.634 personnes) ne savaient ni lire, ni écrire ;
- 0,4 % (907 personnes) savaient lire et écrire mais n'avaient pas fait d'études ;
- 12 % (35.803 personnes) avaient reçu une éducation coranique traditionnelle ;
- 6 % (15.055 personnes) avaient terminé leurs études primaires ;
- 2 % (4.911 personnes) avaient terminé le 1er cycle de leurs études secondaires ;
- 1 % (2.839 personnes) avaient reçu une formation technique ou professionnelle.

Le tableau 2.5 donne la répartition de la population sédentaire employée; alphabétisée et analphabète par groupe professionnel. Le taux d'analphabétisme est élevé parmi les travailleurs de l'agriculture, de la construction, des services divers et du commerce. Ainsi, 132.267 travailleurs dans l'agriculture sur 142.124 ne savaient ni lire ni écrire, ainsi que 11.008 sur 15.035 travailleurs dans la construction, 19.758 sur 35.644 travailleurs dans le commerce et les transports, et 18.359 sur 25.815 travailleurs dans le secteur des services. Dans l'industrie, 1.835 sur 3.367 travailleurs étaient analphabètes ; les forces armées et le personnel de sécurité en comptaient 6.609 sur 15.813 et sur 1.906 travailleurs qualifiés et techniciens 306 étaient analphabètes.

**Tableau 2.3. : Population Sédentaire Employée Agée de 12 ans et Plus
par Type d'Education et par Profession en 1977
(Les chiffres représentent le nombre de personnes)**

Groupes Professionnel du Recensement (1)	Code du Recensement	93-Groupes Professionnels du Recensement	Niveau des Etudes							Total
			Analphabètes	Sans Formation	Education Traditionnel.	Enseignement Primaire	1er cycle Enseignement Secondaire	2ème cycle Enseignement Secondaire	Formation Technique/ Professionnel	
Professions du Secteur Agricole	10	Travailleurs Agricoles dans les grands projets								
	11	Agriculteurs	718	2	83	29	8		4	845
	12	Jardiniers	58.508	97	4.165	501	11	1	1	63.283
	13	Arboriculteurs, planteurs	586	2	105	7				700
	14	Eleveurs	167	-	79	3				249
	15	Bergers	9.442	19	2.122	77	5			11.666
	16	Bûcherons et charbonniers	10.810	4	363	59			1	11.237
	17	Pêcheurs	687	-	17	5	1		1	711
	18	Chasseurs	2.181	2	80	105	6	1		2.375
	19	Autres travailleurs du secteur agricole	11	-	2					13
		49.157	42	1.271	563	11			51.045	
Professions de la Production Industrielle	20	Contremaîtres								
	21	Mineurs	20	9	18	43	44	66	31	231
	22	Ouvriers des usines d'extraction de minerai	86	3	22	16	7	1		135
	23	Ouvriers des usines de transformation de produits alimentaires	8	-	1	6				15
	24	Ouvriers du textile	6	-	3	1	2			12
	25	Châliers	1	-		3				4
	26	Tourneurs, fraiseurs, cartonniers explosifs	280	13	83	223	73	3	20	695
	27	Magasiniers	26	4	10	35	20		3	98
	28	Manoeuvres et travailleurs de production	32	-	8	61	10			119
	29	Autres ouvriers de production industrielle	1.185	4	225	78	3			1.495
		227	30	91	139	71	1	4	563	
Productions	30	Peaussiers	45	-	1					46
	31	Selliers	2.779	3	208	26				3.016
	32	Tisserands	1.158	1	89	22	1			1.270

Professions Industrielle	26	Forgerons, fraiseurs, cartouchiers explosifs	26	4	10	35	25	-	3	98
	27	Magasiniers	32	-	8	61	110	-	-	119
	28	Manoeuvres et travailleurs de production	1.185	4	225	78	3	-	-	1.495
	29	Autres ouvriers de production industrielle	227	30	91	139	71	1	4	563
Professions de la Production Artisanale	30	Peaussiers	45	-	1	-	-	-	-	46
	31	Selliers	2.779	3	208	26	-	-	-	3.016
	32	Tisserands	1.158	1	89	22	1	-	-	1.271
	33	Tailleurs	1.209	14	433	191	19	-	1	1.867
	34	Vanniers	100	-	9	2	-	-	-	111
	35	Bijoutiers	2.186	7	527	95	5	-	1	2.821
	36	Potiers	225	-	7	4	-	-	-	236
	37	Producteurs d'articles ménagers	50	-	13	2	1	-	-	66
	38	Abatteurs de bétail, bouchers	1.439	4	124	90	9	2	-	1.668
	39	Autres artisans de la production artisanale	912	1	158	16	2	-	1	1.090
Personnel de l'Administration et des Communications	40	Directeurs de bureau	17	1	33	70	142	75	129	467
	41	Agents d'administration	148	13	165	577	349	80	101	1.433
	42	Secrétaires	21	12	184	960	435	84	180	1.876
	43	Comptables, employés de comptabilité	13	6	40	238	354	141	180	972
	44	Messagers, plantons	606	11	261	166	7	-	-	1.051
	45	Standardistes, réceptionnistes	3	-	6	48	10	-	1	68
	46	Opérateurs radio, téléphonistes, téléxistes	31	1	33	237	52	22	16	302
	47	Monteurs, ouvriers spécialisés de radio, etc...	3	-	1	11	6	2	3	26
	48	Imprimeurs	12	2	13	32	48	21	45	173
	49	Autres de l'administration et des communications	41	4	53	102	116	45	110	471
Métiers du Bâtiment et des Travaux Publics	50	Entrepreneurs, Chefs d'équipe/de chantier	98	2	80	114	43	28	29	394
	51	Terrassiers, manoeuvres	5.897	26	680	195	12	-	-	6.810
	52	Conducteurs d'engins lourds	286	4	122	135	25	7	11	590
	53	Maçons	2.491	20	373	302	47	-	7	3.240
	54	Peintres	299	7	52	53	20	9	2	442
	55	Plombiers	113	4	27	60	6	1	3	214
	56	Electricien	173	6	92	279	127	27	26	730
	57	Menuisiers, charpentiers	639	9	173	288	37	3	10	1.159
	58	Apprentis du bâtiment, Opérateurs de machines	442	2	23	127	10	-	2	606
	59	Autres du bâtiment et des Travaux Publics	570	9	138	86	26	6	15	850

Tableau 2.3. (suite)

(Les chiffres représentent le nombre de personnes)

Groupes Professionnels du recensement	Code du Recensem.	Niveau des Etudes							Total	
		Analphabètes	Sans Formation	Education Traditionnelle	Enseignement Primaire	1er cycle Enseignement Secondaire	2ème cycle Enseignement Secondaire	Formation Technique/ Professionnel		
93 Groupes Professionnels du recensement										
Métiers du Commerce et des transports	60	Propriétaires et Directeurs dans le commerce et les transports	130	3	174	26	14	9	7	363
	61	Grossistes et transporteurs	763	4	384	52	7	1	-	1.211
	62	Détaillants	12.083	66	8.211	770	114	25	7	21.276
	63	Colporteurs, Camelots	376	1	166	17	2	-	-	562
	64	Vendeurs, Commis	1.894	11	1.238	367	79	15	10	3.614
	65	Agents commerciaux, agents de transit	-	-	24	73	87	65	27	276
	66	Agents d'assurance, agents immobiliers	-	-	-	-	-	-	-	-
	67	Dockers, Matelots	605	7	190	93	12	2	-	914
	68	Chauffeurs, Mécaniciens	3.738	82	1.200	1.643	277	54	90	7.024
69	Autres du commerce et des transports	169	7	53	55	27	11	8	330	
Professions libérales et Techniciens Supérieurs	70	Architectes, Ingénieurs	11	-	-	-	-	245	30	286
	71	Techniciens supérieurs	3	-	-	-	-	116	63	182
	72	Chimistes, géologues	3	-	-	-	-	30	9	42
	73	Biologistes, Agronomes	-	-	-	-	-	36	11	49
	74	Economistes, Comptables	-	-	-	-	-	224	34	258
	75	Juges, Magistrats, Notaires	-	-	-	-	-	-	-	-
	76	Avocats	1	-	35	1	-	53	9	99
	77	Artistes, Ecrivains	278	1	63	42	35	69	16	504
	78	Sociologues, Anthropologues	2	2	2	5	28	21	3	43
79	Autres cadres de l'administration gouvernementale	7	2	52	27	26	305	53	472	
79	Autres professions libérales et techniciens supérieurs	1	-	4	4	2	10	4	25	
Personnel	80	Officiers de la Gendarmerie de l'armée, etc...	3	-	5	24	40	69	54	195
	81	Cadres de la police, de la douane, etc...	1	1	9	17	27	69	43	167

Professions libérales Techniciens supérieurs	75	Juges, Magistrats, Notaires:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	76	Avocats	1	-	35	1	-	53	9	99	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	77	Artistes, Ecrivains	278	1	63	42	35	69	16	504	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	78	Sociologues, Anthropologues:	2	2	2	5	20	21	3	43	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	79	Autres cadres de l'administration gouvernementale	7	2	52	27	26	305	53	472	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	Autres des professions libérales et techniciens supérieurs	1	-	4	4	2	10	4	25	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Forces Armées et Personnel de Sécurité	80	Officiers de la Gendarmerie de l'armée, etc...	3	-	5	24	40	69	54	195	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	81	Cadres de la police, de la douane, etc...	1	1	9	17	27	69	43	167	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	82	Militaires, Gendarmes	4.008	103	1.657	2.943	747	100	330	9.888	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	83	Gardes, Miliciens	2.274	96	1.657	2.943	55	3	8	4.069	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	84	Douaniers	55	2	75	157	81	5	26	401	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	85	Gardiens de prison, Policiers	129	4	129	233	101	5	37	638	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	86	Sapeurs Pompiers, Gardes For.	36	-	21	37	17	4	13	128	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	87	Greffiers, Gardes de la Paix	53	12	17	36	17	4	12	128	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	88	Techniciens des Forces Armées	5	-	6	28	30	23	20	112	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	89	Autres membres des Forces Armées	3	-	-	1	-	1	-	5	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Services Divers et Services Sociaux	90	Médecins	7	1	-	1	2	73	4	88	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	91	Infirmiers	16	1	15	115	119	29	166	461	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	92	Aides, Brancardiers	253	13	112	320	31	2	22	753	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	93	Enseignants du Secondaire	2	1	15	3	20	452	53	546	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	94	Enseignants du Primaire	20	6	447	247	600	189	714	2.223	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	95	Autres membres du Personnel Scolaire	67	4	85	40	35	38	16	285	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	96	Domestiques	15.769	53	821	322	49	6	4	17.024	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	97	Coiffeurs, Blanchisseurs	1.500	16	183	177	57	14	6	1.953	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	98	Religieux	517	4	1.311	29	7	5	-	1.873	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	99	Autres Professions des Sces	388	3	203	10	1	3	1	609	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
01	Actionnaires	4	-	1	2	-	1	-	8	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
02	Apprentis	316	1	18	68	4	-	-	407	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
09	Retraités, Non-Classés	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	Ailleurs (2)	-	-	-	-	-	-	-	-	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
01.99	Total Sédentaires	201.634	907	30.803	15.055	4.911	3.017	2.839	259.146	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	

1) Il n'a été trouvé aucune explication concernant ce groupe ; certains résultats devaient être illisibles et certaines questions devaient être sans réponse.

2) "Non-classés ailleurs" comprend ceux qui ont déclaré n'avoir aucune profession (travailleurs inexpérimentés en majorité) et ceux dont les réponses n'ont pas été inscrites lisiblement sur les documents de l'enquête.

Source : Recensement de 1977 de la population mauritanienne ; tableau 20B du Listing Informatique.

Tableau 2.4. : Population Sédentaire Sans Emploi Agée de 12 ans et plus par type d'Education et par Profession en 1977

(les chiffres représentent le nombre de personnes)

Groupes Professionnels du recensement	Code du Recensement	Niveau des Etudes							Total	
		Analphabètes	Sans Formation	Education Traditionnelle	Enseignement Primaire	1er cycle Enseignement Secondaire	2ème cycle Enseignement Secondaire	Formation/Technique/Professionnel		
93 Groupes Professionnels du recensement										
Professions du Secteur Agricole	10 : Travailleurs Agricoles dans Grands Projets	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	11 : Agriculteurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	12 : Jardiniers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	13 : Aboriculteurs, planteurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	14 : Eleveurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	15 : Bergers	296	-	80	5	-	-	-	-	381
	16 : Bûcherons et charbonniers	8	-	1	1	-	-	-	-	10
	17 : Pêcheurs	28	-	6	4	1	-	-	-	39
	18 : Chasseurs	-	-	1	-	-	-	-	-	1
	19 : Autres travailleurs du secteur agricole	475	3	45	16	4	-	-	-	543
Professions de la Production Industrielle	20 : Contremaîtres	1	-	-	-	-	-	1	-	2
	21 : Mineurs	2	-	1	-	-	-	-	-	3
	22 : Ouvriers des usines d'extraction de minerai	-	-	-	-	-	-	1	-	1
	23 : Ouvriers des usines de transformation de produits alimentaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	24 : Ouvriers du textile	-	-	-	1	-	-	-	-	1
	25 : Tôliers	39	-	4	17	5	-	1	-	66
	26 : Tourneurs, fraiseurs, canou- chiers, explosif	1	-	-	-	-	-	-	-	2
	27 : Magasiniers	-	-	-	1	-	-	-	-	1
	28 : Manœuvres et travailleurs de production	124	-	42	14	1	-	-	-	181
	29 : Autres ouvriers de la production industrielle	12	-	2	7	1	-	-	-	22
Professions de la Production Artisanale	30 : Peaussiers	2	-	-	-	-	-	-	-	2
	31 : Selliers	18	-	1	2	-	-	-	-	21
	32 : Tisserands	474	1	31	6	-	-	-	-	512
	33 : Tailleurs	79	-	21	19	2	-	1	-	122
	34 : Vanniers	1	-	-	-	-	-	-	-	1
	35 : Bijoutiers, forgerons	22	-	4	3	-	-	-	-	29
	36 : Potiers	1	-	1	-	-	-	-	-	2
	37 : Producteurs d'articles ménagers	-	-	2	-	-	-	-	-	2
	38 : Abatteurs de bétail, bouchers, boulangers	50	-	3	3	-	-	-	-	56
	39 : Autres artisans de la production artisanale	9	-	3	5	-	-	-	-	17
Personnel de l'Administration et des Communications	40 : Directeurs de bureau	-	-	-	3	1	1	-	-	5
	41 : Agents d'administration	3	-	7	64	19	3	1	-	97
	42 : Secrétaires	17	2	53	210	44	5	9	-	340
	43 : Comptables, empl. de compt.	2	-	1	16	21	18	7	-	65
	44 : Messagers, Plantons	15	-	7	-	-	-	1	-	23
	45 : Standardistes, Réceptionnistes	-	-	-	7	3	-	-	-	10
	46 : Opérateurs de radio, téléphonistes, telexistes	-	-	1	7	2	-	-	-	10
	47 : Monteurs, ouvriers spécialisés de radio etc...	-	-	-	2	1	1	-	-	4
	48 : Imprimeurs	-	-	1	2	2	1	-	-	6
49 : Autres de l'administration et des communications	3	-	4	3	3	2	-	-	15	

Tableau 2.4 (continuation-)

(Les chiffres représentent le nombre de personnes)

Code du recensement	Niveau des Etudes									
93-Groupes Professionnels du recensement										
90 Médecins	-	-	-	1	-	2	-	3		
91 Infirmiers	1	-	1	6	7	2	3	20		
92 Aides, Brancardiers	22	-	4	20	-	-	1	47		
93 Enseignants du Secondaire	-	-	-	-	-	14	-	15		
94 Enseignants du Primaire	1	-	9	5	11	4	1	32		
95 Autres membres du Personnel										
: Scolaire	1	-	-	1	-	1	-	3		
96 Domestiques	327	1	37	14	-	1	-	380		
97 Coiffeurs, Blanchisseurs	28	-	5	10	-	-	1	44		
98 Religieux	7	-	24	-	-	-	-	31		
99 Autres professions des services	-	-	-	1	-	-	-	1		
01 Actionnaires	-	-	-	-	-	-	-	-		
02) Apprentis	24	1	3	5	-	-	-	33		
09) Retraités, Non-classés										
: Ailleurs (2)	26.555	67	5.494	3.045	593	138	43	35.935		
:01-99: Total Sédentaire	:30.524	: 92	: 6.581	: 3.918	: 799	: 234	: 88	: 42.228		

1) Il n'a pas été trouvé aucune explication concernant ce groupe ; certains résultats devaient être illisibles et certaines questions devaient être sans réponse.

2) "Non-classés ailleurs" comprend ceux qui ont déclaré n'avoir aucune profession (travailleurs inexpérimentés en majorité) et ceux dont les réponses n'ont pas été inscrites lisiblement sur les documents de l'enquête.

Source : Recensement de 1977 de la population mauritanienne ; tableau 20B du Listing Informatique.

**Tableau 2.5. : Population Sédentaire Employée en 1977 par Type d'Education Reçu
et Par Groupe Professionnel**

(Les chiffres représentent le nombre de personnes)

Groupes Professionnels	Type d'Education Reçu/Niveau des Etudes							Total
	Analphabètes	Sans Formation	Education Traditionnelle	Enseignement Primaire	1er cycle Enseignement Secondaire	2ème cycle Enseignem. Secondaire	Formation Technique/ Profession.	
Agriculture								
Total	132.267	168	8.287	1.349	42	3	8	142.124
% Profession	(93%)	(0,1%)	(6 %)	(1 %)	(0,03%)	(000%)	(000%)	(100 %)
% type d'éducation	(66%)	(19 %)	(27%)	(9 %)	(1 %)	(0,1%)	(0,3%)	(54 %)
Industrie								
Total	1.871	63	461	605	238	71	58	3.367
% Profession	(56%)	(0,02%)	(14%)	(18%)	(7%)	(2 %)	(2 %)	(100 %)
% type d'éducation	(1%)	(7 %)	(2%)	(4%)	(5%)	(2%)	(2 %)	(1 %)
Artisanat								
Total	10.103	30	1.569	448	37	2	3	12.192
% Profession	(83%)	(0,02%)	(13%)	(4%)	(0,3%)	(0,02%)	(0,02%)	(100 %)
% type d'éducation	(5%)	(3%)	(5%)	(3%)	(1%)	(0,07%)	(0,1 %)	(5 %)
Administration et Communications								
Total	895	50	789	2.441	1.519	470	765	6.929
% profession	(13%)	(1 %)	(11%)	(35%)	(22%)	(7 %)	(11 %)	(100 %)
% type d'éducation	(0,4%)	(1 %)	(3%)	(16%)	(31%)	(16%)	(27 %)	(3 %)
Construction et Travaux Publics								
Total	11.008	89	1.760	1.639	353	81	105	15.035
% profession	(73%)	(1 %)	(12%)	(11%)	(2 %)	(1 %)	(1 %)	(100 %)
% type d'éducation	(5%)	(10%)	(6%)	(11%)	(7 %)	(3 %)	(4 %)	(6 %)
Commerce et Transports								
Total	19.758	181	11.640	3.102	624	188	151	35.644
% profession	(55%)	(1%)	(33%)	(9%)	(2 %)	(1 %)	(0,4%)	(100 %)
% type d'éducation	(10%)	(20%)	(38%)	(21%)	(13%)	(6 %)	(5 %)	(14 %)
Personnel Qualifié et Techniciens								
Total	306	5	156	79	71	1.111	232	1.960
% Profession	(16%)	(0,3%)	(8 %)	(4%)	(4 %)	(57%)	(12%)	(100 %)
% type d'éducation	(0,2%)	(1 %)	(0,5%)	(0,5%)	(1 %)	(37%)	(8%)	(1 %)
Forces Armées/Personnel de Sécurité								
Total	5.567	218	2.930	4.058	1.102	270	531	15.685
% Profession	(42%)	(1 %)	(19%)	(26%)	(7 %)	(3 %)	(3 %)	(100 %)
% type d'éducation	(3%)	(24%)	(10%)	(27%)	(22%)	(9 %)	(19%)	(6 %)
Services Divers et Services Sociaux								
Total	18.539	102	3.192	1.264	921	811	986	25.815
% Profession	(72%)	(0,4%)	(12%)	(5 %)	(4 %)	(3 %)	(4 %)	(100 %)
% type d'éducation	(9%)	(11 %)	(10%)	(8 %)	(19%)	(27%)	(35%)	(10 %)
Apprentis/Retraités et non-classés 1/								
Total	320	1	19	70	4	1	0	415
% Profession	(72%)	(0,2%)	(5 %)	(17%)	(1 %)	(0,2 %)	0	(100 %)
% type d'éducation	(0,2%)	(0,1%)	(0,1%)	(0,5%)	(0,1%)	(0,03%)	0	(0,2 %)
Total Sédentaires Employés								
Total	201.634	907	30.803	15.055	4.911	3.017	2.839	259.166
% Profession	(78%)	(0,4%)	(12%)	(6 %)	(2 %)	(1 %)	(1 %)	(100 %)
% type d'éducation	(100%)	(100%)	(100%)	(100%)	(100%)	(100%)	(100%)	(100 %)

1) Les Non-classés comprennent ceux qui n'avaient pas de profession particulière (en majorité des travailleurs inexpérimentés) et ceux dont le groupe professionnel n'a pas été enregistré de façon lisible sur les documents utilisés pour le recensement.

Source : Tableau SA 20 bis du listing informatique du recensement de 1977.

Données résumées sans ajustements.

	(0,1%)	(2%)	(1%)	(8%)	(12%)	(13%)	(20%)	(1%)
Construction et Travaux Publics								
Total	1.082	9	209	122	22	4	8	1.456
% Profession	(74%)	(1%)	(14%)	(8%)	(1%)	(0,3%)	(0,5%)	(100%)
% type d'éducation	(4%)	(10%)	(3%)	(3%)	(3%)	(2%)	(10%)	(3%)
Commerce et Transport								
Total	755	6	452	237	44	8	4	1.506
% profession	(50%)	(0,4%)	(30%)	(16%)	(3%)	(0,5%)	(0,3%)	(100%)
% type d'éducation	(2%)	(7%)	(7%)	(6%)	(6%)	(4,3%)	(5%)	(4%)
Personnel Qualifié et Technique								
Total	3	0	5	2	3	25	1	39
% Profession	(8%)	0	(13%)	(5%)	(8%)	(66%)	(3%)	(100%)
% type d'éducation	(0,01%)	0	(0,1%)	(0,1%)	(0,4%)	(11%)	(1%)	0,1%
Forces Armées/Personnel de Sécurité								
Total	36	2	16	23	8	4	2	91
% profession	(40%)	(2%)	(18%)	(25%)	(9%)	(4%)	(2%)	(100%)
% type d'éducation	(0,1%)	(2%)	(0,2%)	(1%)	(1%)	(2%)	(2%)	(0,2%)
Services Divers et Services Sociaux								
Total	387	1	80	58	18	24	8	576
% Profession	(67%)	(0,2%)	(14%)	(1%)	(3%)	(4%)	(1%)	(100%)
% type d'éducation	(1%)	(1%)	(1%)	(10%)	(2%)	(10%)	(9%)	1%
Apprentis/Retraités et non-classés 1/								
Total	26.579	68	5.497	3.050	593	138	43	35.968
% profession	(74%)	(0,2%)	(15%)	(8%)	(2%)	(0,4%)	(0,1%)	(100%)
% type d'éducation	(87%)	(74%)	(84%)	(78%)	(74%)	(59%)	(49%)	(85%)
Total Sédentaires Sans Emploi								
Total	30.524	92	6.581	3.910	799	234	88	42.228
% profession	(72%)	(0,2%)	(16%)	(9%)	(2%)	(0,6%)	(0,2%)	(100%)
% type d'éducation	(100%)	(100%)	(100%)	(100%)	(100%)	(100%)	(100%)	(100%)

1) Les Non-Classés comprennent ceux qui n'avaient pas de profession particulière (en majorité des travailleurs inexpérimentés) et ceux dont le groupe professionnel n'a pas été enregistré de façon lisible sur les documents utilisés pour le recensement.

Source : Tableau SA 20 bis du listing informatique du recensement de 1977.
Données résumées sans ajustements.

Le tableau 2.6. donne la répartition des 42.228 personnes représentant la population sédentaire au chômage, par niveau d'études ou type d'éducation reçue et suivant le dernier type de métier pratiqué. Les pourcentages de chômeurs sont plus élevés que ceux des travailleurs qui ont un emploi parmi les individus qui ont reçu une éducation traditionnelle ou une formation primaire : 16 % des chômeurs ont reçu une éducation traditionnelle et 9 % ont atteint le niveau primaire de l'enseignement formel ; en ce qui concerne ceux qui ont un emploi, les taux correspondants sont respectivement de 12 et 6 %.

Environ 2 % des travailleurs employés ainsi que des chômeurs ont terminé le premier cycle de leurs études secondaire, mais parmi les chômeurs, ceux qui ont terminé le second cycle de l'enseignement secondaire et reçu une formation technique et professionnelle ne représentent respectivement que 0,6 et 2 % environ. La proportion de travailleurs employés qui ont atteint l'un ou l'autre de ces deux niveaux n'est que de 1 %

La très forte concentration de chômeurs parmi les apprentis, les retraités et les travailleurs inexpérimentés suggère que d'une part, la plupart des chômeurs n'ont probablement pas travaillé en dehors de leurs activités rurales traditionnelles et n'ont donc pas eu l'occasion d'acquérir des qualifications leur permettant d'être plus utiles aux employeurs. D'autre part, les mouvements de personnel sont relativement peu nombreux dans le secteur moderne à partir du moment où ce personnel a acquis les qualifications nécessaires. Ceux qui n'y réussissent pas à acquérir les qualifications requises assez rapidement sont licenciés et rejoignent les rangs des chômeurs inexpérimentés.

La demande de main-d'oeuvre de la part des employeurs est relativement faible dans le secteur moderne, quel que soit le niveau des études des travailleurs. Cette hypothèse est fondée sur le fait que le nombre de chômeurs sortant des écoles traditionnelles ou primaires est légèrement plus élevé que le nombre d'employés avec le même niveau. Dans l'ensemble,

le taux d'alphabétisation est plus élevé parmi les chômeurs que parmi ceux qui ont un emploi et le taux des chômeurs avec une éducation traditionnelle ou primaire est plus élevé que le taux de travailleurs employés avec le même niveau d'éducation. Le taux des chômeurs qui ont un niveau du 1er cycle du secondaire est le même que le taux d'employés avec le même niveau. Ceci laisse supposer qu'il est difficile aux travailleurs d'obtenir un emploi dans le secteur moderne quel que soit le niveau de leurs études. Il est également possible qu'une certaine part du chômage exprimé parmi le groupe des "apprentis et inexpérimentés", reflète le désir implicite des travailleurs de chercher un emploi dans le secteur moderne (même dans le cas où ils n'ont pas d'expérience professionnelle dans ce secteur). Il serait nécessaire d'approfondir les recherches dans ce domaine afin de déterminer si l'éducation elle-même comporte une forme d'endoctrinement qui incite les jeunes travailleurs à renoncer aux possibilités d'emploi dans le secteur rural pour rechercher un "emploi difficile à trouver" dans le secteur moderne.

2.3. Par Secteur Economique

D'après les chiffres du recensement de 1977, 76,6 % de l'ensemble de la population sédentaire n'ont jamais fréquenté l'école (formelle ou non-formelle). Parmi la portion restante, 6,7% seulement sont allés à l'école primaire, 3% à l'école secondaire et 1 % seulement a reçu une formation technique ou professionnelle. Les 12,7% restants ont reçu une éducation traditionnelle dans la famille ou une éducation islamique.

Le pourcentage d'individus sans aucune formation est plus fort dans l'agriculture (89,6 %), dans les services (84,1%) dans la production artisanale (79,2%) et dans le bâtiment (77,2%). Ces chiffres sont plus élevés dans les zones rurales et légèrement plus faibles dans les zones urbaines.

A l'opposé, la partie de la main-d'oeuvre sédentaire dont le niveau d'études est le plus élevé est celle qui travaille dans les Institutions Gouvernementales et Financières. Ainsi, ce secteur emploie 79,4 % de ceux qui ont une formation technique et professionnelle (2.250 personnes sur 2.830), 55,4 % de ceux qui ont terminé leurs études secondaires (5.000 personnes sur 9.040) et 36,7 % de ceux qui ont un niveau d'enseignement primaire (7.410 personnes sur 20.190). Si l'on inclut les sociétés d'état eau, électricité, mines ... (en tant que groupe), le taux d'absorption du personnel relativement qualifié par le gouvernement augmente encore : de 240 personnes (8,5 %) avec une formation technique ou professionnelle, de 1.420 personnes (15,4 %) avec un niveau secondaire et 1.810 personnes (9%) avec un niveau primaire.

Il est intéressant de mentionner certaines autres caractéristiques en ce qui concerne les zones rurales. C'est dans le secteur commercial que le pourcentage de travailleurs dont l'éducation est de type traditionnel est le plus élevé - 34,9 % (soit 25 % ayant reçu une éducation traditionnelle dans la famille et 9,9 % une éducation islamique traditionnelle) - alors que ce même secteur, après le secteur gouvernemental et financier, est celui qui emploie le plus petit pourcentage de travailleurs n'ayant aucune formation (57,8 %).

Certaines différences ressortent entre les zones rurales et les zones urbaines. Dans tous les secteurs des zones urbaines, le pourcentage de ceux qui n'ont aucune formation est légèrement plus faible que dans les secteurs des zones rurales et, inversement, le pourcentage de ceux qui ont un niveau d'études primaire ou secondaire y est légèrement plus élevé. Dans certains cas, les différences sont minimes, comme par exemple dans le secteur des services ; dans d'autres, elles sont beaucoup plus marquées, comme par exemple dans le secteur des sociétés d'Etat et dans celui de la construction. De plus, ceux qui ont reçu une certaine éducation (traditionnelle dans la famille, traditionnelle islamique, école primaire) représentent 15,4% de la main-d'oeuvre des zones rurales et 26,7 % de celle des zones urbaines.

Dans tous les secteurs, les différences qui existent entre les niveaux d'éducation des 259.166 personnes employées et ceux des 42.228 personnes sans emploi sont relativement faibles. Par conséquent, il est difficile de tirer des conclusions du fait que le taux d'analphabétisme est, dans l'agriculture, de 93% parmi les travailleurs qui ont un emploi (132.267 personnes sur 142.124), de 83 % parmi ceux qui sont au chômage (807 personnes sur 974) et que ce taux est, dans l'artisanat, de 83% parmi ceux qui ont un emploi (10.103 personnes sur 12.192) et de 86 % parmi ceux qui sont au chômage (656 personnes sur 764), etc... Le résultat probablement le plus frappant est que 85% de l'ensemble des chômeurs (soit 35.968 personnes sur 42.228) sont des apprentis ; ceci signifie que les jeunes et les travailleurs inexpérimentés rencontrent des difficultés pour trouver un emploi. Dans ce groupe le niveau des études de ceux qui travaillent et de ceux qui sont sans emploi est sensiblement le même (tableaux 2.7, 2.8 et 2.9).

Tableau 2.7. : Main-d'Oeuvre Sédentaire par Secteur Economique et Niveau d'Education (1977)

Secteur Economique Niveau d'Education	Agriculture	Mines, Electric.	Eau, Fabric. Indust.	Fabric. Artisanale	Construc. Trav. Pub.	Commerce, Restaurants, Hôtellerie	Transport, Commun.	Institut. Gouvern. et Finan.	Services divers	Non Classés	Total
	Sans Education	128.220	3.690	980	10.670	8.270	16.870	3.300	12.390	19.320	26.980
% sans Education	55,6	1,6	0,4	4,6	3,6	7,3	1,4	5,4	8,4	11,7	100,0
% secteur	89,6	47,6	66,2	79,2	77,2	57,8	63,2	41,4	84,1	72,6	76,6
Education traditionnelle dans la famille	10.490	430	120	1.850	740	7.300	410	2.050	1.750	4.770	29.910
% educ. trad. famille	35,1	1,4	0,4	6,2	24,4	24,4	1,4	6,9	5,9	15,9	100,0
% secteur	7,3	5,5	8,1	13,7	7,0	25,0	7,9	6,8	7,6	12,8	9,9
Educat. Trad. Islamique	2.470	160	50	140	140	2.880	30	830	540	1.050	8.290
% Educ. Trad. Isl.	29,8	1,9	0,6	1,7	1,7	34,7	0,4	10,0	6,5	12,7	100,0
% secteur	1,8	2,1	3,4	1,1	1,3	9,9	0,6	2,8	2,3	2,8	2,8
Enseig. Primaire	1.780	1.810	180	690	1.130	1.520	1.030	7.410	1.150	3.500	20.190
% Ens. Primaire	8,8	9,0	0,9	3,4	5,6	7,5	5,1	36,7	5,7	17,5	100,0
% secteur	1,3	23,4	12,2	5,0	10,5	5,2	19,7	24,8	5,0	9,4	6,7
Enseignement Secondaire/Supérieur	80	1.420	140	130	270	56	40	5.000	20	84	9.040
% ens. Sec./Sup.	0,9	15,8	1,5	1,4	3,0	6,2	4,5	55,4	2,2	9,4	100,0
% Secteur	0	18,3	9,5	1,0	2,5	1,9	7,7	16,7	0,9	2,3	3,0
Format. Techn./Prof.	0	240	10	0	160	70	50	2.250	20	30	2.830
% Form. Tech./Prof.	0	3,5	0,4	0	5,6	2,5	1,8	79,4	0,8	1,0	100,0
% secteur	0	3,1	0,6	0	1,5	0,2	0,9	7,5	0,1	0,1	1,0
Total	143.04	7.750	1.480	13.470	10.710	29.200	5.220	29.930	22.980	37.170	300.950
% Main-d'Oeuv. séd.	47,5	2,5	0,5	4,5	3,5	9,7	1,8	9,9	7,6	12,5	100,0
% Secteur	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement de la Population de 1977.
Chiffres arrondis.

Tableau 2.8. : Main d'Oeuvre Sédentaire Urbaine par Secteur
Economique et Niveau d'Education (1977)

31

Secteur Economique	Agricul- ture	Mines, Eau Electric.	Fabric. Indust.	Fabric. Artisen.	Construct. Travaux Publics	Commerce Restaura. Hôtellerie	Transport Communic.	Institut. Gouvern. et Finan.	Divers Services	Non Classés	Total
Sans Education	6.400	3.160	820	4.890	6.670	10.000	2.850	7.130	10.440	14.940	67.300
% sans Education	9,5	4,7	1,2	7,3	9,9	14,9	4,2	10,5	15,5	22,2	100,0
% secteur	81,2	45,3	63,5	76,1	74,8	61,5	61,3	36,9	81,3	70,0	63,6
Educat. Tradition- nelle dans la Famil.	910	360	110	730	650	3.660	370	1.160	980	2.310	11.240
% Educ. trad. famil.	8,1	3,2	1,0	6,5	5,8	32,5	3,3	10,3	18,7	20,6	100,0
% secteur	11,5	5,2	8,5	11,4	7,3	22,6	8,1	6,0	7,7	10,8	10,6
Enseig. Trad. Islam.	190	110	50	1.000	120	920	30	340	150	490	2.540
% Ed. Tra. Islami.	7,5	4,3	2,0	3,9	4,7	36,2	1,2	13,4	7,5	19,3	100,0
% secteur	2,4	1,6	3,9	1,5	1,3	5,6	0,6	1,8	1,4	2,3	2,4
Enseig. Primaire	340	1.710	170	580	1.060	1.110	960	4.800	1.060	2.760	14.550
% Ens. Primaire	2,3	11,8	1,2	4,0	7,3	7,6	6,5	33,0	7,3	19,0	100,0
% Secteur	4,3	24,5	13,2	9,0	11,9	6,8	20,6	24,9	8,3	12,9	13,7
Enseig. Second/Sup.	50	1.390	130	130	270	510	390	4.170	190	790	8.020
% Ens. Sec./Sup.	0,6	17,2	1,6	1,6	3,4	6,4	4,9	52,0	2,4	9,9	100,0
% Secteur	0,6	19,9	10,0	2,0	3,0	3,1	8,4	21,6	1,4	3,7	7,5
Form. Tech./Profes.	0	240	10	0	150	70	50	1.710	20	30	2.280
% Form. Tech./Prof.	0	10,5	0,4	0	6,6	3,1	2,2	75,0	0,9	1,3	100,0
% Secteur	0	3,5	0,8	0	1,7	0,4	1,1	8,8	0,1	0,3	2,2
Total	7.890	6.970	1.290	6.430	8.920	16.270	4.650	19.310	12.800	21.320	105.930
Main d'Oeuv. Urbaine	7,4	6,6	1,2	6,1	8,4	15,4	4,4	18,2	12,2	20,1	100,0
% Secteur	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source Recensement de la Population de 1977.

Chiffres arrondis.

Tableau 2.9. : Main d'Oeuvre Sédentaire Rurale par Secteur
Economique et Niveau d'Education (1977)

Secteur Economique	Agriculture	Mines Eau Electri.	Fabric. Indust.	Fabric. Artisana.	Construc- Travaux Publics	Commerce Restaurat- Hôtellerie	Transport Commun.	Institut. Gouvern. et Fin.	Divers Services	Non Classés	Total
Sans Education	121.820	530	160	5.780	1.600	6.870	450	5.260	8.870	12.040	163.380
% sans Education	74,6	0,3	0,1	3,5	1,0	4,2	0,3	3,2	5,4	7,4	100,0
% secteur	90,1	68,0	84,1	82,1	89,3	53,1	78,9	49,8	87,8	76,0	83,8
Educ. Trad. sans la famille	9.580	70	10	1.120	90	3.640	40	890	770	2.460	18.670
% Educ. Trad. Famil.	51,3	0,4	0	6,0	0,5	19,5	0,2	4,8	4,1	13,1	100,0
% secteur	7,1	9,0	5,3	15,9	5,0	28,2	7,0	8,4	7,7	15,5	9,6
Educ. Trad. Islamique	2.280	50	0	40	20	1.960	0	490	350	560	5.750
% Educ. Trad. Islam.	39,7	0,8	0	0,6	0,3	34,0	0	8,5	6,1	10,0	100,0
% secteur	1,7	6,4	0	0,6	1,2	15,2	0	4,6	3,5	3,5	2,9
Enseig. Primaire	1.440	100	10	100	70	410	70	2.610	30	740	5.640
% Ens. Primaire	25,5	1,7	0,2	1,7	1,3	7,3	1,3	46,3	1,6	13,1	100,0
% secteur	1,1	12,8	5,3	1,4	3,9	3,1	12,3	24,6	0,9	4,7	2,9
Enseig. Secd./Supér.	30	30	10	0	0	50	10	830	10	50	1.020
% Enseig. Secd./Sup.	2,9	2,9	1,0	0	0	5,0	1,0	81,3	1,0	5,0	100,0
% secteur	0	3,8	5,3	0	0	0,4	1,8	7,8	0,1	0,3	0,5
Form. Tech./Profes.	0	0	0	0	10	0	0	540	0	0	550
% Form. Tech./Prof.	0	0	0	0	1,8	0	0	98,2	0	0	100,0
% secteur	0	0	0	0	0,6	0	0	5,1	0	0	0,3
Total	135.150	780	190	7.040	1.790	12.930	570	10.620	10.100	15.850	195.020
% Main-d'Oeuv. Rurale	69,3	1,6	0,1	3,6	0,9	6,6	0,3	5,4	5,2	8,0	100,0
% Secteur	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement de la Population de 1977.

Chiffres arrondis.

Chapitre 3 : Le Secteur Moderne

3.1. Introduction

L'éducation et l'expérience professionnelle sont les deux principaux moyens permettant de développer les qualifications de la main-d'oeuvre. A chaque emploi correspondent certaines qualifications susceptibles d'être acquises uniquement par l'intermédiaire d'une formation formelle et d'autres par l'intermédiaire d'une formation complétée par un apprentissage sur le tas.

Ce chapitre est consacré à l'analyse du stock actuel de qualifications de la main-d'oeuvre dans le secteur moderne, du point de vue du niveau des études et de l'expérience professionnelle de la main-d'oeuvre.

Les chapitres précédents avaient pour objet l'analyse des 450.000 personnes faisant partie de la main-d'oeuvre actuelle, par secteur économique, par profession et par zone (rurale ou urbaine).

Dans cette partie du rapport sont présentés les résultats d'un recensement du Secteur Moderne des Affaires, effectué par le RAME entre mars et juin 1980. Ce recensement a porté sur 199 entreprises comprenant au moins 5 employés et situées dans les six plus grandes villes de Mauritanie. Ces villes et leur population sont les suivantes :

<u>Ville</u>	<u>Population en 1977 ^{1/}</u>
Nouakchott	134.704
Nouadhibou	21.930
Kaédi	20.707
Zouérate	19.473
Rosso	16.510
Kiffa	10.266
Total	223.590

- 1) Pour plus d'informations sur le rôle de la Direction du Travail dans le recensement sur les Affaires dans le Secteur Moderne et sur le taux de réponses à l'enquête, voir Paragraphe; 11C, Méthodologie utilisée dans le Recensement du Secteur Moderne de 1980.

Ce recensement a été conduit en collaboration par le RAMS et la Direction du Travail dépendant du Ministère du Travail, de la Santé et des Affaires Sociales. Les types d'informations recueillies sont les suivants :

- 1 . Nombre d'entreprises et d'employés par secteur économique ;
- 2 . Emploi selon la nationalité et le sexe ;
- 3 . Emploi de main-d'oeuvre contractuelle ;
- 5 . Salaires et catégories d'emploi par groupe professionnel ;
- 6 . Apprentis par profession ;
- 7 . Education, formation et expérience par groupe professionnel ;
- 8 . Nombre de diplômés des centres de formation employés par métier ;
- 9 . Mouvements de personnel ;
10. Prévisions des besoins en main-d'oeuvre par groupe professionnel ;
11. Niveau d'études, de formation et d'expérience souhaitable par groupe professionnel ;
12. Problèmes de recrutement par profession ;
12. Moyens de recrutement par groupe professionnel.

Sur les 199 entreprises contactées dans le cadre de l'enquête du RAMS, 191 (96%) ont fourni une réponse sous une forme ou une autre. Les entreprises qui n'ont pas répondu avaient cessé leurs activités ou étaient de trop petite taille ; le recensement est par conséquent représentatif de l'ensemble du secteur moderne.

Deux sociétés, la Société Nationale Industrielle et Minière et une société privée de construction de routes, constituent, avec leurs 6.303 employés, 41 % de l'ensemble de secteur. Le fait d'inclure ces deux entreprises créa une distorsion dans les chiffres au niveau global, car elles sont gigantesques par rapport aux entreprises et aux établissements courants du secteur moderne. Ceci est pris en considération dans l'analyse suivante, où le secteur moderne est analysé à la fois dans son ensemble et en excluant ces deux compagnies.

3.2. Taille des Entreprises

La plupart des entreprises du secteur moderne sont très petites du point de vue du nombre de leurs employés (aucune donnée n'a été relevée sur le montant de leur actif). Il existe 74 entreprises (38,7%) de moins de 15 employés et 146 (76,4%) de moins de 50 employés. Seules 29 entreprises (15,2%) ont chacune plus de 100 employés. Parmi celles-ci la SNIM et la société de construction de routes, qui emploient respectivement 5.182 et 1.121 personnes, sont de loin les plus importantes.

Si l'on soustrait le nombre de personnes employées dans ces deux entreprises du total de la main-d'oeuvre du secteur moderne (soit 15.123 personnes), le nombre moyen d'employés par entreprise passe 79,2 à 46,7.

Bien que le nombre total d'emplois fournis par le secteur moderne soit relativement bas, ce secteur offre de hauts salaires et absorbe, avec le secteur gouvernemental, la majorité de la main-d'oeuvre ayant reçu une éducation et de la main-d'oeuvre hautement qualifiée.

3.3. Statut du Personnel

Le tableau 3.1 donne la répartition de la main-d'oeuvre suivant le statut professionnel des travailleurs. Il n'est pas surprenant de constater que la majorité (74%) est constituée de travailleurs permanents. Par contre, une forte proportion (21%) de la main-d'oeuvre est composée d'employés journaliers occasionnels, formant un personnel en mouvement et irrégulier, qui est payé au salaire journalier et dont les niveaux de productivités et de qualifications sont faibles. Les 5% restants sont divisés entre employeurs et propriétaires (2%), tâcherons (2%), travailleurs à temps partiel, débutants et apprentis (moins de 1%) et travailleurs indépendants (0,1%). Les pourcentages des deux derniers groupes semblent anormalement bas et il est possible qu'un certain nombre de travailleurs de ces catégories n'ait pas été enregistré. Il semblerait, d'après des renseignements obtenus auprès de la Direction

Tableau 3.1 Statut du Personnel de l'Ensemble des Entreprises des Six Villes les Plus Importantes de Mauritanie (1980) ^{a)}

Statut du Personnel	Hommes	Femmes	Total	%
Employeurs et Propriétaires Actifs	220	13	233	2
Employés permanents	10.722	603	11.325	74
Employés Journaliers Occasionnels	3.125	12	3.132	21
Employés ; temps Partiel, Apprentis et débutants	127	3	130	0,9
Travailleurs Indépendants ^{b)}	18	1	19	0,1
Tâcherons ^{c)}	253	26	279	2
Total	14.465	658	15.123	100
%	96	4	100	

a) Entreprises d'au-moins cinq employés.

b) Engagés par une société sur la base d'un contrat.

c) Engagés par un intermédiaire qui fournit de la main-d'oeuvre à une société sur la base d'un contrat.

Source : Recensement des Entreprises du Secteur Moderne de 1980.

du Travail que la pratique du travail à la tâche soit plus répandue que ne le laisserait supposer le chiffre de 279 travailleurs (2%) indiqué ici. Le chiffre correspondant au nombre de travailleurs indépendants paraît également peu fiable. Dans l'ensemble de la population, il existe une forte proportion de travailleurs indépendants qui sont engagés directement (plutôt que par un intermédiaire qui loue de la main-d'oeuvre), soit sur la base d'un contrat, soit en qualité d'employés occasionnels. Un contrat est généralement établi entre une entreprise et le travailleur indépendant pour que ce dernier accomplisse une tâche déterminée au cours d'une période limitée. Il est vraisemblable que certains travailleurs indépendants réussissent dans les affaires et engagent eux-mêmes des employés. Le fait qu'il n'ait été enregistré que 19 travailleurs indépendants (0,1%) parmi les travailleurs interrogés pourrait signifier qu'ils sont réellement peu nombreux dans cette catégorie ou qu'il y ait eu une certaine confusion entre cette catégorie et celle des "employeurs et propriétaires" au cours de l'enquête.

Le groupe des "employeurs et propriétaires", qui comprend 233 personnes pour 191 entreprises, n'est pas anormalement nombreux, dans la mesure où certaines entreprises appartiennent à plusieurs propriétaires actifs.

3.4. Catégories Professionnelles

Le tableau 3.2 donne la classification du personnel des entreprises par type de fonction suivant huit catégories professionnelles généralement utilisées en Mauritanie.

- Direction ;
- Cadres et assimilés ;
- Maîtrise et assimilés ;
- Employés qualifiés ;
- Ouvriers qualifiés ;
- Aides spécialisés ;
- Manoeuvres ;
- Apprentis.

Tableau 3.2. : Classification du Personnel par Catégorie Professionnelle, Nationalité, Sexe

(Les chiffres expriment le nombre de travailleurs)

Nationalité	Hommes			Femmes			Hommes Femmes Total	% par Catégorie Profession- nelle	% d'hommes
	Maurita- niens	Autres Africains	Autres Etran- gers	Maurita- niens	Autres Africai- nés	Autres Etrangè- res			
Direction	241	7	62	3	2	4	319	2 %	97 %
Cadres et Assimilés	569	120	500	30	2	20	1.241	8 %	96 %
Agents de Maîtrise et Assimilés	2.338	104	326	153	9	60	2.990	19 %	82 %
Employés qualifiés	2.001	67	1	262	3	5	2.359	15 %	88 %
Ouvriers qualifiés	2.892	65	-	132	-	1	3.091	20 %	96 %
Aides Spécialists	2.839	33	-	73	-	3	2.948	19 %	97 %
Manœuvres	2.546	8	-	15	-	-	2.569	16 %	19 %
Apprentis	65	-	-	-	-	-	65	0,4 %	100 %
Total	13.491	405	829	668	16	93	15.562	100 %	95 %
% par nationalité/sexe	87 %	3 %	6 %	4 %	0,1 %	0,5 %	100 %		

Sur l'ensemble des effectifs de 15.562 personnes, 2 % font partie de la direction et 8 % des cadres et assimilés.

3.5. Secteurs Economiques

Le tableau 3.3 donne la répartition des travailleurs des entreprises par secteur économique. Comme il a été mentionné précédemment, l'industrie minière est de loin le plus gros employeur du secteur moderne (mis à part le gouvernement). Avec ses 5.182 employés, l'industrie minière compte le tiers des emplois offerts par l'ensemble du secteur privé moderne. L'industrie minière et la société nationale d'eau et d'électricité, regroupées sous le titre "Industries d'Extraction", fournissent avec leurs 5.701 employés, 37% du total des emplois du secteur moderne.

Par ordre d'importance, les cinq autres secteurs qui emploient les plus fortes proportions de main-d'oeuvre, sont les suivants :

- Construction et Travaux Publics	:	16%	-	2.522	employés
- Institutions Financières	:	13%	-	2.008	"
- Transports et Communications	:	11%	-	1.716	"
- Commerce	:	10%	-	1.616	"
- Fabrication Industrielle	:	9%	-	1.363	"

En Mauritanie, la définition des secteurs est légèrement différente de la norme : la plus grande partie de l'industrie d'extraction fait partie du secteur moderne ; la fabrication est divisée entre fabrication industrielle et fabrication artisanale, ainsi la première devrait faire totalement partie du secteur moderne et la seconde devrait faire totalement partie du secteur non-structuré ou secteur traditionnel ; dans la construction et les travaux publics (26%) et dans les transports et communications (35%), le secteur moderne constitue une part importante - mais inférieure à la moitié de l'emploi total. Les chiffres relatifs au secteur gouvernemental et financier sont trompeurs car le gouvernement, qui est le plus gros employeur du pays, n'était pas inclus dans le recensement et a fait l'objet d'une étude séparée.

Tableau 3.3

Classification du Personnel de l'Ensemble des Entreprises des Six Villes les plus Importantes de Mauritanie en 1979, par Secteur Economique, suivant la Taille des Entreprises, le Sexe et le pays d'Origine des Employés ^{a)}

Secteur Economique	Taille de l'Entreprise (nombre employés)				Total Employés	%
	5-14	15-49	50-99	100 ou plus		
1. Agriculture						
Total	-	39	-	104	143	1 %
% Hommes	-	95	-	98		97 %
% Mauritaniens	-	95	-	100		99 %
% Non-Africains	-	0	-	0		0 %
2. Industries d'Extraction (Mines-Eau et Electricité)						
Total	-	-	-	5.701	5.701	37 %
% Hommes	-	-	-	97		97 %
% Mauritaniens	-	-	-	90		90 %
% Non-Africains	-	-	-	8		8 %
3. Fabrication Industrielle						
Total	117	294	51	901	1.363	9 %
% Hommes	100	73	100	82		87 %
% Mauritaniens	72	64	94	94		90 %
% Non-Africains	3	8	4	6		5 %
4. Fabrication Artisanale ^{a)}						
Total						
% Hommes						
% Mauritaniens						
% Non-Africains						
5. Construction et Travaux Publics						
Total	231	130	189	2.002	2.522	16 %
% Hommes	100	94	99	99		99 %
% Mauritaniens	74	76	90	80		81 %
% Non-Africains	9	5	3	14		12 %

6. Commerce, Restauration, Hôtellerie									
Total	262	463	293	598	1.616	10	%		
% Hommes	96	94	97	91		94	%		
% Mauritanien	84	88	89	99		92	%		
% Non-Africain	5	5	3	0,3		3	%		
Transports et Communications									
Total	89	155	154	1.308	1.716	11	%		
% Hommes	81	85	93	96		92	%		
% Mauritanien	93	93	95	97		96	%		
% Non-Africain	3	5	1	3		3	%		
8. Gouvernement et Institutions Financières									
Total	21	243	387	1.357	2.008	13	%		
% Hommes	26	95	89	90		90	%		
% Mauritanien	95	96	95	99		98	%		
% Non-Africain	0	2	3	0,4		1	%		
9. Services Divers									
Total	68	425	0	0	493	3	%		
% Hommes	97	98	-	-		98	%		
% Mauritanien	60	95	-	-		90	%		
% Non-Africain	15	3	-	-		4	%		
Total	580	1.927	1.084	11.971	15.562	100	%		
% Hommes	94	94	94	95		95	%		
% Mauritanien	80	88	90	90		90	%		
% Non-Africain	2	5	2	7		7	%		

a) Entreprises d'au moins cinq employés.

b) Non compris dans l'enquête.

Source : Enquête du RAMS sur les Entreprises-1980.

Le secteur qui emploie de loin la plus grande partie de la main-d'oeuvre du pays est celui de l'agriculture, qui ne constitue qu'une part négligeable du secteur moderne. Le second secteur qui emploie le plus de main-d'oeuvre au niveau national est celui du commerce, dont la contribution au secteur moderne est d'environ 5%. Après le gouvernement, le quatrième secteur le plus important au niveau du nombre des emplois est le secteur des "services" qui correspond à 22% seulement des emplois du secteur moderne.

Par conséquent, il ne faut pas s'étonner du fait que la main-d'oeuvre du secteur moderne ne corresponde qu'à moins de 4% de la main-d'oeuvre totale du pays et à 6% de la main-d'oeuvre sédentaire.

3.6. Travailleurs Expatriés

La majorité des employés du secteur moderne sont des mauritaniens. Sur une main-d'oeuvre de 15.562 personnes au total, 14.159 soit 99% sont des ressortissants mauritaniens. Il a été dénombré d'autre part 421 (3%) expatriés d'autres pays d'Afrique et 982 (6%) expatriés non-Africains. Ceux-ci occupent au total 1.403 emplois qui seraient susceptibles d'être disponibles si tous les expatriés du secteur moderne devraient être remplacés par des mauritaniens. D'après le recensement de 1977, la population expatriée s'élevait au total à 12.734 personnes des deux sexes et de tous âges. D'après l'enquête menée dans le cadre de la présente étude, il semble qu'environ 10 % d'entre elles travaillent dans le secteur privé moderne des affaires. Bien que le nombre et le pourcentage d'expatriés soient très faibles, il est intéressant de noter leur répartition entre les groupes professionnels : parmi les 1.241 cadres et assimilés, 652 sont des expatriés et représentent donc plus de la moitié de la catégorie du second niveau de la direction. Parmi les étrangers faisant partie des deux catégories de la direction, ce sont les non-africains qui prédominent avec 586 personnes contre 131 personnes d'une autre nationalité.

Au niveau de la catégorie de la "maîtrise", le nombre des étrangers est également important puisque sur les 2.990 employés de cette catégorie, ils sont presque 500, soit 17%.

Une mauritanisation complète de la main-d'oeuvre du secteur moderne ne fournirait aux mauritaniens qu'un faible nombre d'emplois supplémentaires puisque ceux-ci occupent déjà la majorité des emplois. Cependant, par rapport à leur nombre, les étrangers occupent une forte proportion des postes de haut niveau.

Il faut noter que cette analyse ne tient pas compte du personnel de l'administration qui comprend un nombre élevé d'étrangers employés en tant que professeurs de l'enseignement secondaire et conseillers de niveau supérieur. (Tableau 3.4).

Tableau 3.4 : Travailleurs Expatriés du Secteur Moderne par Secteur Economique (1980)

Secteur Economique	Nombre de Travailleurs Expatriés	Répartition en %
1. Agriculture a)	4	0,2
2. Industrie d'Extraction	586	42
3. Fabrication	125	9
5. Construction	426	30
6. Commerce	127	9
7. Transports	50	4
8. Institutions Financières	43	3
9. Services	43	3
Total	1.404	100

a) Travailleurs chinois de M'Pourié inclus.

3.7 Répartition par Sexe

La plupart des individus employés dans le secteur moderne sont des hommes. La population masculine travaillant dans ce secteur est de 14.785 personnes, soit 95% du total. Aucun secteur économique ne compte moins de 87% d'hommes.

Les 777 femmes qui ont été dénombrées parmi les employés du secteur moderne (administration non comprise) ne représentent que 5% de la main-d'oeuvre de ce secteur. Elles ne comptent que pour la proportion infime de 0,2% de l'ensemble des femmes âgées de 15 à 64 ans dont le nombre a été évalué à 394.000 pour 1980^{1/}. Le tableau 3.5 donne leur répartition par catégorie professionnelle : 63% des femmes, soit 492 font partie du personnel de bureau et des employés qualifiés. Seules 8% des femmes sont au niveau de la direction ; 2% des femmes font partie de la catégorie des ouvrières et des apprentis.

Tableau 3.5. Nombre de Femmes Employées dans le Secteur Moderne par Catégorie Professionnelle

Catégorie Professionnelle	Nombre de Femmes	Répartition en %
Direction	9	1
Profession libérales	52	7
Employées de Bureau	222	28
Employées Qualifiées	270	35
Employées	133	17
Aides	76	10
Ouvrières	15	2
Apprentis	0	0
Total	777	100

1) Calculs basés sur l'Etude du PNT sur les Projections Démographiques Tableau K en annexe.

3.8. Main-d'Oeuvre Contractuelle

La pratique du travail contractuel semble être courante dans les villes, bien que d'après l'enquête la catégorie des tâcherons ne compte que 43 personnes, chiffre probablement en-deça de la réalité. Le nombre de travailleurs contractuels dans chacune des six villes étudiées est présenté au tableau 3.6.

3.9. Salaires

L'enquête comprenait trois questions concernant les salaires versés dans les différentes entreprises. Le taux de réponses à ces questions est très faible et ne porte que sur 644 (soit 4%) des 15.562 employés concernés. Les données du tableau 3.7 sont par conséquent peu fiables. Il n'est pas surprenant de constater que la majorité des salaires se situe dans les tranches les plus faibles : plus de 70% des travailleurs ont un salaire brut mensuel inférieur ou égal à 20.000 Ouguiyas.¹⁾ Cependant, les salaires les plus faibles sont encore supérieurs aux gains des travailleurs des professions traditionnelles. Dans la tranche de salaires la plus élevée, se situent 24 employés dont le salaire mensuel est de 75.000 Ouguiyas.²⁾ Généralement, ce sont les petites plutôt que les grandes entreprises qui offrent les salaires les plus faibles.

3.10. Apprentis

Seules 11 entreprises ont répondu aux questions relatives aux contrats d'apprentissage. Ces réponses ont permis d'identifier 21 apprentis parmi six métiers différents. Les données correspondantes, qui ne représentent sans doute qu'une faible proportion des chiffres réels, sont présentés au tableau 3.8.

1) 433 US €/mois ou 5.196 US €/an.

2) 1.635 US €/mois ou presque 20.000 US €/an.

Tableau 3.6. Main-d'Oeuvre Contractuelle Employée en 1980 ^{a)}

Ville	Tâcherons ^{b)}
Nouakchott	17
Nouadhibou	16
Kaédi	0
Zouérate	9
Rosso	1
Kiffa	0
Total	43

a) Entreprises d'au-moins cinq employés.

b) Les tâcherons sont embauchés par des intermédiaires qui fournissent de la main-d'oeuvre à des sociétés sur la base d'un contrat.

Source : Recensement des Entreprises du Secteur Moderne par le RAMS, 1980.

Tableau 3.7. Nombre de Travailleurs suivant le Salaire Brut et la Taille de l'Entreprise-1980 (a)

Salaire Brut (en Duguiyas)	5 à 14 Employés	15 à 49 Employés	50 à 90 Employés	au moins 100 Employés	Total
0 à 5.000	49 (12%)	32 (16%)	10 (10%)	14 (12%)	105 (16%)
5.001 à 7.500	50 (21%)	32 (16%)	12 (12%)	16 (14%)	110 (17%)
7.501 à 10.000	34 (14%)	28 (15%)	12 (12%)	14 (12%)	88 (14%)
10.001 à 15.000	38 (16%)	27 (14%)	12 (14%)	14 (12%)	91 (14%)
15.001 à 20.000	16 (7%)	24 (12%)	11 (11%)	11 (10%)	62 (10%)
20.001 à 25.000	9 (4%)	11 (6%)	10 (10%)	8 (8%)	38 (6%)
25.001 à 30.000	9 (4%)	8 (4%)	6 (6%)	8 (7%)	31 (5%)
30.001 à 40.000	9 (4%)	12 (6%)	10 (10%)	8 (7%)	39 (6%)
40.001 à 50.000	5 (2%)	5 (3%)	4 (4%)	7 (6%)	21 (3%)
50.001 à 60.000	7 (3%)	5 (3%)	4 (4%)	4 (4%)	20 (3%)
60.001 à 75.000	3 (1%)	6 (3%)	2 (2%)	4 (4%)	15 (2%)
Plus de 75.000	7 (3%)	4 (2%)	7 (7%)	6 (5%)	24 (4%)
Total	236	194	100	114	644

a) Données basées sur des Entreprises d'au-moins cinq employés.
Source : Enquête du RAMS sur les entreprises du Secteur Moderne-1980.

Tableau 3.2. : Nombre d'Apprentis par Profession et
suivant la Taille de l'Entreprise-1980 ^{1/}

Profession	Nombre d'Apprentis				Total toutes Entreprises
	Entreprises de 5 à 14 employés	Entreprises de 15 à 49 employés	Entreprises de 50 à 99 employés	Entreprises de 100 em- ployés ou plus	
Employé de laboratoire	-	-	3	-	3
Chauffeur	-	6	-	-	6
Mécanicien	-	3	-	-	3
Ferronnier	-	3	-	-	3
Electricien	-	3	-	-	3
Peintre	-	3	-	-	3
Total	-	18	3	-	21

1) Données basées sur des entreprises d'au-moins 5 employés.

Source : Enquête du RIMS sur les Entreprises du Secteur moderne-1980.

3.11 Niveau des Etudes

Le taux de réponses sur ce sujet aux questions de l'enquête a été d'environ 50% ; ces réponses ont permis d'évaluer le niveau d'études et le nombre d'années d'expérience de 7.525 employés sur 15.562. Le tableau 3.9 montre que parmi les employés du secteur moderne, ceux qui n'ont pas fait d'études primaires sont les plus nombreux : ils représentent 3.4/6 personnes, soit 45 % du total. Environ 50% d'entre eux travaillent comme manoeuvres. Environ la moitié de ceux qui ont moins qu'un niveau d'éducation primaire est employée dans des catégories professionnelles qui supposent davantage de qualifications que celles des manoeuvres : 539 font partie du personnel de bureau et 8 sont au plus niveau de la direction. Le second groupe le plus important comprend ceux qui ont un niveau d'études primaires : ceux-ci sont au nombre de 1.401 et représentent 19% du total. Ceux qui ont poursuivi des études au-delà du second degré ne représentent que 6% de la main-d'oeuvre du secteur moderne. Parmi eux 280 personnes ont au moins atteint un certain niveau de l'enseignement supérieur et 183 un certain niveau d'éducation professionnelle (spécialistes, professions libérales).

Il est intéressant de comparer la répartition de la main-d'oeuvre du secteur moderne suivant le niveau des études avec celle de la main-d'oeuvre sédentaire en général. Il est évident qu'il existe des différences dramatiques entre l'ensemble de la main-d'oeuvre et la partie de cette main-d'oeuvre qui est employée dans le secteur moderne, en ce qui concerne l'éducation formelle. Tandis que la moitié de la main-d'oeuvre du secteur moderne n'a qu'un niveau d'études inférieur à celui de l'éducation primaire, parmi l'ensemble de la main-d'oeuvre, 89% des individus sont dans ce cas. Ceux qui ont un niveau "secondaire ou supérieur" ne représentent que 3% du total de la main-d'oeuvre, mais 30% des travailleurs du secteur moderne ont un niveau secondaire. Le tableau 3.10 illustre le fait généralement admis que les niveaux d'études de la main-d'oeuvre du secteur moderne sont beaucoup plus élevés que ceux de l'ensemble de la main-d'oeuvre.

Il est également évident que l'échelle des niveaux d'éducation ou de formation dans chaque catégorie professionnelle est très large. Dans un système où le niveau d'études atteint dans le système formel est le principal critère sur lequel est basée l'attribution d'une catégorie donnée aux membres du personnel, on devrait normalement s'attendre à ce qu'un niveau d'éducation donné permette d'accéder à une catégorie professionnelle donnée. Cependant, il est clair que la réalité est toute différente. Ceux qui ont un niveau primaire ou inférieur au niveau primaire se retrouvent dans toutes les catégories professionnelles, depuis celle des manoeuvres jusqu'à celle de la haute direction ; ceux qui ont une formation secondaire et professionnelle sont employés dans toutes les catégories professionnelles sauf celle des manoeuvres. Seuls les diplômés de l'enseignement supérieur du 1er au 3ème cycle occupent uniquement des postes de direction (exception faite d'un seul cas). Ceci montre que, au moins en ce qui concerne le groupe d'individus qui ont fait l'objet de l'enquête, le fait d'avoir reçu une éducation formelle ou d'avoir atteint un certain niveau d'éducation formelle n'a pas été le seul critère ni apparemment la condition préalable leur permettant d'être employés dans une catégorie professionnelle donnée. Ceci entraîne d'importantes conséquences au niveau de la planification de la main-d'oeuvre. En effet, il semble qu'une forte proportion de la main-d'oeuvre actuellement employée ait réussi à obtenir un poste dans les catégories professionnelles les plus élevées sans avoir suivi d'études dans l'enseignement formel, mais probablement en associant d'une certaine manière une éducation non-formelle à une formation sur le tas. Si, en fait, ces employés exécutent correctement les tâches qui leur sont assignées, d'autres devraient être également en mesure d'accomplir le même travail sans suivre de longues études formelles. L'enquête réalisée dans le cadre de cette étude ne fournit pas suffisamment d'informations pour qu'il soit possible d'en tirer de véritables conclusions. Cependant, l'expérience du Centre de Formation et Perfectionnement Professionnels (CFPP) mérite d'être attentivement étudiée à ce propos.

**Tableau 3.9. : Education et Formation de la Main-d'Oeuvre
dans les Entreprises des Six Plus Grandes Villes
de Mauritanie en 1980, par Groupe Professionnel ^{a)}**

Catégorie Professionnelle	Niveau d'Etudes	: Inférieur : au niveau : Primaire	: Etudes : Primaires	: Etudes : Secondaires	: Formation		: Formation		: Etudes			: Formation				
					: d'Enseign.	: Technique	: Supérieures	: Professionnelle	: (b)	: (c)	: (b)	: (c)	: (d)	: (e)	: (b)	: (c)
Direction	8	9	23	36	2	3	3	10	35	19	15	17	4	4	1	2
Cadres et Assimilés	3	46	80	83	4	17	43	64	60	42	7	26	7	9	5	7
Maîtrise et Assimilés	539	516	199	180	31	11	60	143	-	1	-	25	33	33	12	-
Employés Qualifiés	256	539	196	66	3	-	38	-	-	-	-	10	14	5	1	1
Ouvriers Qualifiés	266	174	16	-	-	-	672	2	-	-	-	20	12	12	-	-
Aides Spécialisés	549	106	2	1	-	-	251	-	-	-	-	3	6	1	5	-
Manoeuvres	1.795	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	3.416	1.401	522	366	40	31	1067	219	95	62	22	101	78	64	31	10
Répartition % (100% = 1.525)	(45%)	(19%)	(7%)	(5%)	(0,5%)	(0,4%)	(14%)	(3%)	(1%)	(1%)	(0,4%)	(1%)	(1%)	(1%)	(0,4%)	(0,1%)

a) Entreprises d'au-moins cinq employés.

b) 1er cycle (c) 2ème cycle (d) 3ème cycle (e) autre.

Source : Enquête du INES sur les Entreprises-1980.

Tableau 3.10 : Comparaison entre les Niveaux d'Etudes de la Main-d'Oeuvre Sédentaire en 1977 et Ceux des Employés du Secteur Moderne en 1980.

Main-d'Oeuvre Sédentaire Totale 1977			Main-d'Oeuvre du Secteur Moderne 1980		
Niveau d'Etudes/ de Formation	Nbre de Travail- leurs	Réparti- tion en %	Réparti- tion en %	Nbre de Travail- leurs	Niveau d'Etudes/ de Formation
Nul	230.690	76 %	:		
Traditionnel dans la Famille	29.910	10 %	45 %	3.416	Inférieur ou Niveau Primaire
Traditionnel Organisé	8.290	3 %	:		
Primaire	20.190	7 %	19 %	1.401	Primaire
Secondaire et Supérieur	9.040	3 %	12 %	888	Secondaire Général
		1 %	1 %	71	Formation d'Enseignant
			17 %	1.288	Formation Technique
			4 %	280	Enseignement Supérieur
Formation Technique et Professionnelle	2.830	1 %	2 %	183	Formation Professionnelle
Total	300.950	100 %	100 %	7.525	

Source : Recensement de la Population de 1977 et Recensement du Secteur Moderne de 1980.

Cet état de fait soulève également un autre type d'interrogation. Comme cela est souligné à plusieurs reprises dans la suite du rapport, le nombre des diplômés de l'enseignement supérieur et de ceux qui abandonnent leurs études supérieures est en augmentation constante. Les nombreux titulaires de poste qui n'ont suivi que peu ou pas d'enseignement dans le système formel sont susceptibles d'être remplacés peu à peu par de nouveaux arrivants sur le marché du travail dont le niveau d'études sera plus élevé mais dont l'expérience ou la formation sur le tas sera moindre. Quelles seront les conséquences de cette évolution ? Il est possible qu'une forte tension se crée au moment où une nouvelle génération de travailleurs menacera le statut de ceux qui sont employés depuis plus longtemps. Il faut se demander si le secteur moderne actuel sera capable à court terme d'absorber non seulement le nombre mais aussi les capacités de travailleurs plus diplômés.

3.12. Qualifications Techniques

Une recherche sur les professions actuelles des anciens élèves des établissements de formation technique et professionnelle particulièrement ceux du Centre Mamadou Touré, a été effectuée. Le taux de réponses a été assez faible et ne concerne que 48 individus. La diversité des professions exercées par les anciens stagiaires tend à prouver que ceux-ci sont capables d'adapter leurs qualifications à différents métiers même lorsqu'ils ont reçu une formation technique bien particulière (Tableau 3.11).

Tableau 3.11 : Profession Exercée dans le Secteur Moderne par les Anciens Elèves du Centre de Formation Professionnelle MAMADOU TOURE et d'Autres Centres de Formation en 1980 ^{1/}

Profession	Nombre d'Anciens Elèves Employés
Ingénieur Métallurgiste	1
Ingénieur des Mines	7
Mécanicien	6
Plombier	1
Chef de Quart (Pêche)	1
Surveillant d'Installations Contrôleur	1
Electro-mécanicien	1
Chef de Chantier - Maçonnerie	1
Chef du Personnel	1
Secrétaire	1
Maçon	2
Soudeur	1
Conducteur de Train	1
Electricien	1
Dactylographe	7
Employé de Bureau	3
Chef d'Exploitation	2
Agent d'Assurance	2
Administrateur	2
Comptabilité et Gestion Financière	6
Total	48

1) Données basées sur des Entreprises d'au-moins cinq employés.

Source : Enquête du RIMS sur les Entreprises du Secteur Moderne-1980.

Chapitre 4 : La Fonction Publique

4.1. Introduction

Le gouvernement est le plus gros employeur du pays. En 1980, 9.570 personnes travaillaient dans la Fonction Publique (Police et Forces de Sécurité non comprises). Cette caractéristique ne fait que s'accentuer puis que le nombre des employés qui était de 7.939 en 1973 est passé à 8.345 en 1974, puis à 9.235 en 1975. La Fonction Publique et les entreprises privées et para-publiques du secteur moderne emploient pratiquement la totalité de la main-d'oeuvre de haut-niveau employée actuellement ainsi que la plus grande partie de la main-d'oeuvre de niveau moyen. Le stock de qualifications et l'expérience professionnelle qui sont propres à la main-d'oeuvre de ces secteurs sont indispensables au développement du pays. Cette main-d'oeuvre dont le revenu et le niveau d'éducation et de qualifications sont relativement élevés, et dont l'acquisition des qualifications à coûts extrêmement élevés (préférable note du relecteur) est particulièrement importante en raison du rôle que le gouvernement doit jouer dans le développement économique.

Cette analyse est basée principalement sur les listings informatiques du personnel par ministère, établis par l'administration en 1979 et fournis par le Ministère de l'Economie et des Finances.

La Fonction Publique n'a pas fait l'objet d'une véritable catégorie séparée dans le recensement de 1977 mais a été incluse dans le secteur économique des "Services du Gouvernement et Services Financiers" dans lequel 28.899 employés avaient été répartis suivant un ensemble de professions.

4.2. Analyse des Emplois et Niveaux d'Etudes

Les listings informatiques de 1979 donnent par ministère la liste de tous les employés, par niveau de catégorie et par profession. Cependant, ces données présentent d'importantes lacunes. Ont été omis en effet :

- l'armée, la garde nationale, la police et les autres forces de sécurité ;
- le personnel des ambassades à l'étranger ;
- plusieurs institutions parapubliques telles que :
 - . Le Bureau de la Sécurité Sociale ;
 - . L'Institut National de la Recherche Scientifique ;
 - . Le Croissant Rouge Mauritanien ;
 - . L'Hôpital National ;
- tous les fonctionnaires en congé exceptionnel ;
- les coopérants, particulièrement les professeurs rémunérés par des gouvernements étrangers mais travaillant pour le compte du GRIM.

Les listes ont été regroupées par Ministère. Les titres des ministères considérés sont ceux qui existaient avant la dernière réorganisation. La Direction des Etudes et de la Programmation fait par exemple partie de l'ancien Ministère du Plan et non pas de l'actuel Ministère de l'Economie et des Finances. Le tableau 4.1 donne la répartition par Ministère et selon la catégorie professionnelle des 9.570 fonctionnaires qui ont été enregistrés en 1977.

Une autre source d'information permet de fournir au moins une indication. D'après le Troisième Plan de Gouvernement, le nombre d'employés dans l'administration a augmenté de 4.100 en 1965 à environ 9.100 en 1973. ^{1/}

Selon les listings établis en 1979, ce sont les ministères qui fournissent directement des services à la population qui emploient le plus grand nombre de personnes ; en fait, deux ministères, celui de l'Education (avec 37%) et celui du Travail, de la Santé et des Affaires (avec 18%) fournissent à eux seuls plus de la moitié des emplois de la

1) Troisième Plan de Développement, page 53.

fonction publique en dehors de ceux qui concernent les forces armées et de sécurité. Vient ensuite le Ministère des Finances et du Commerce qui emploie 12% des fonctionnaires. Bien que ce soit dans le secteur rural que se trouve la plus grande part de la main-d'oeuvre du pays, le Ministère du Développement Rural, responsable de ce secteur, n'emploie que 7% du total des fonctionnaires. Le Ministère de l'Intérieur (sécurité non comprise), c'est-à-dire principalement le personnel régional, représente 6% de cette main-d'oeuvre et celui de la Justice et des Affaires Islamiques en emploie 5%. Dans chacun des autres ministères sont employés au maximum 3% des fonctionnaires.

En ce qui concerne le classement selon les niveaux, le personnel de Catégorie A qui ne compte que 619 personnes, est de loin le moins nombreux et ne représente que 6% de la main-d'oeuvre gouvernementale extra-militaire. La Catégorie B est trois fois plus importante avec 1.772 (19%). Dans chacune des Catégories C et D se trouvent 31% des fonctionnaires, soit respectivement 2.927 et 2.998 personnes. Enfin, la catégorie "Autres" comprend 1.254 personnes, dont environ la moitié (688) n'est pas titulaire mais contractuelle ; les chauffeurs (265) et le personnel domestique (111) contribuent également pour une large part à cette catégorie.

Il n'a pas été possible de connaître le niveau des études de chaque employé ; cependant il est possible de faire des estimations approximatives à partir des données des listings de 1979. Dans la fonction publique, l'attribution d'une catégorie est uniquement fonction du niveau et de la spécialité étudiée. Il existe par conséquent une relation directe entre les niveaux de catégories et les niveaux d'études. Il existe cinq catégories dans la fonction publique : A, B, C, D et autres. Dans chaque catégorie se trouvent trois grands "secteurs" : l'administration, le technique et l'éducation. Chaque secteur peut avoir de 1 à 3 degrés. Ces degrés ne sont pas exactement les mêmes suivant les secteurs, les différences pouvant exister entre les qualifications requises et les rémuné-

rations. Ils sont cependant assez semblables. Un pointage manuel des employés par degré a été effectué sans tenir compte du type d'occupation de chaque employé. Le niveau minimum d'études requis pour chaque catégorie et chaque degré a été extrait des textes relatifs aux personnels de la fonction publique. ^{1/}

Pour faire partie d'une catégorie ou avoir un degré donné, il est nécessaire d'avoir atteint un niveau d'études donné. Ces niveaux sont présentés de manière résumée ci-dessous :

<u>Catégorie</u>	<u>Niveau d'Etudes Minimum</u>
A	Baccalauréat, avec généralement un diplôme d'études supérieures - licence, maîtrise ou doctorat - ou un équivalent, ou un diplôme correspondant au niveau le plus élevé de l'enseignement post-secondaire en Mauritanie (cycle A).
B	Brevet, avec généralement un diplôme d'études secondaires, supérieures ou techniques, ou un diplôme correspondant au niveau immédiatement supérieur de l'enseignement post-secondaire en Mauritanie (cycle B).
C	C.E.F., avec généralement un diplôme de l'enseignement secondaire, supérieur ou technique d'un niveau inférieur à celui qui est requis pour la catégorie B.
D	Etudes primaires et/ou études techniques complémentaires ou expérience professionnelle.
Autres	Niveau variable suivant le poste. Aucun niveau particulier ne s'applique à cette catégorie.

Le stock de qualifications de la main-d'oeuvre est ensuite calculé en comptant le nombre d'employés correspondant à chaque niveau d'étude ou à chaque degré. Le personnel de la fonction publique est donc réparti comme suit :

1) Textes relatifs aux personnels fonctionnaires et auxiliaires gérés par la Fonction Publique, GRIM.

- 619 possèdent le baccalauréat et un certain niveau d'études supérieures pouvant aller jusqu'à celui du doctorat ;
- 1.772 possèdent le brevet et ont fait des études secondaires ou supérieures ou suivi un enseignement technique ;
- 2.927 possèdent le C.E.F. et ont un niveau d'études complémentaire ou une formation technique ;
- 2.998 ont un niveau d'études primaires, une formation technique et une expérience professionnelle ;
- 1.254 avec différents niveaux, expériences et qualifications.

4.3. Emplois Futurs

Sous un certain aspect, le gouvernement est, en tant qu'employeur, fondamentalement différent du secteur privé. Dans le secteur privé, la création d'emplois est directement dépendante de la croissance économique. Le budget de l'état ne dépend qu'indirectement de la croissance économique (par l'intermédiaire des taxes et des bénéfices des entreprises gouvernementales). Tant le gouvernement dispose d'un budget suffisant, il peut continuer à augmenter le nombre des emplois dans l'administration. Une telle politique est cependant risquée pour l'économie du pays dans la mesure où elle peut contribuer à l'inflation et en même temps freiner et décourager les investissements privés nationaux et étrangers. Les conséquences d'une politique de dépenses incontrôlées du gouvernement sont visibles dans de nombreux pays en voie de développement.

Le gouvernement mauritanien a suspendu la création d'emplois dans l'administration à cause des restrictions budgétaires. Au moins dans un avenir prévisible, seuls les étudiants titulaires d'un diplôme d'études supérieures acquis en Mauritanie ou à l'étranger seront engagés dans le secteur public et il est probable que tous ceux qui n'entreront pas dans le secteur privé seront absorbés par l'administration. Il y avait 2.745 étudiants dans l'enseignement supérieur à l'étranger pendant l'année scolaire 1979-80. En supposant que la croissance caractérisera la partie extra-militaire de la fonction publique, il est possible, à

partir de l'examen de la répartition actuelle des emplois par ministère (tableau 4.1), d'avoir une idée générale des branches d'activités qui demanderont le plus de personnel dans l'avenir. C'est dans le domaine de l'enseignement, que la demande est la plus forte et la plus évidente. Il semble également qu'il y ait une demande importante de personnel dans le domaine des services sociaux, en ce qui concerne par exemple les agents de santé. Si le rôle du Ministère du Développement Rural doit continuer à se développer, un nombre relativement élevé de spécialistes de l'agriculture pourra être absorbé par ce Ministère. Il est probable, qu'il sera nécessaire de continuer à recruter, dans l'ensemble des Ministères, un certain nombre d'administrateurs et d'employés de bureau. Il est également possible de supposer, comme le prouve l'expérience d'autres pays, que la demande de différents types de techniciens et de spécialistes, en petit nombre mais hautement qualifiés, restera constante.

Tableau 4.1. Répartition des Employés du Gouvernement par Ministère et par Niveau de Catégorie

Ministère	Catégorie					Total	Répartition en %
	A	B	C	D	Autres		
Enseignement Fondamental et Secondaire	230	218	1.631	492	238	3.560	37
Industrie et Mines	11	17	28	35	18	109	1
Développement Rural	14	121	194	215	137	681	7
Jeunesse, Sports, Artisanat et Tourisme	9	34	3.458	1.626	48	311	3
Fonction Publique et Formation des cadres	17	21	33	38	49	158	2
Intérieur	89	89	170	115	65	528	6
Equipement et transports	5	39	47	79	47	217	2
Culture, Information et Télécommunication	8	7	9	45	13	82	1
Plan et Pêche	7	12	7	23	11	60	1
Finances et Commerce	135	174	157	556	132	1.154	12
Justice et Affaires Indiennes	11	47	117	147	121	443	5
Affaires Etrangères	17	9	11	22	11	70	1
Travail, Santé et Affaires Sociales	30	254	418	949	171	1.822	19
Comité Militaire de Salut National	33	3	4	18	6	34	0,4
Présidence	31	25	40	98	128	322	3
Dépenses de Communauté	2	2	3	4	2	19	0,2
Total	619	1.772	2.927	2.998	1.253	9.570	
Répartition %	6	19	31	31	13		100%

Chapitre 5 : Le Secteur des Affaires Non-Structuré (Non-Formel)

5.1. Introduction

Le secteur des affaires non structuré (ou non-formel) constitue une importante réserve de main-d'œuvre possédant des qualifications techniques et commerciales. Le rôle de ce secteur, en tant que milieu de formation pour les nouveaux arrivants sur le marché du travail, est sous-estimé.

La définition du secteur non-structuré varie suivant les analystes. Il est généralement considéré comme l'ensemble des activités autres que celles de l'agriculture, pratiquées artisanalement, soit par un individu, soit par une petite entreprise : artisans, petits fabricants, commerçants, travailleurs dans le domaine des transports et du bâtiment. Le secteur "non formel" (pour reprendre le terme utilisé par l'O.I.T.) se distingue du secteur "formel" ou moderne par l'absence de "structure" dans son organisation : le propriétaire individuel "fait tout" alors que dans les entreprises du secteur moderne, les différentes fonctions sont séparées ; il est aussi moins soumis aux réglementations officielles. Le secteur non-structuré est également connu sous le nom de secteur intermédiaire et secteur artisanal urbain. Il est parfois assimilé à la petite industrie.

Comme l'agriculture traditionnelle, le secteur non-structuré mérite de disposer d'une technologie particulière adaptée à sa taille et à ses objectifs ("technologie appropriée").

Dans cette étude, le secteur non-structuré est considéré comme l'ensemble des entreprises dont les caractéristiques sont les suivantes :

1. Situées dans la ville de Nouakchott.
2. Entreprises dans lesquelles travaillent entre 1 et 5 personnes.
3. Utilisent généralement des aides familiales ou des apprentis.
4. Ont un investissement en capital très réduit.
5. Utilisent généralement des outils manuels traditionnels et des méthodes et des procédés utilisant beaucoup de main-d'œuvre.

Une première enquête a pari de recenser les 1 000 entreprises d'au moins 5 employés qui constituent le secteur structuré. Tous les autres petits commerces et petites entreprises (y compris les marchands ambulants et les cirEURS de chaussures) ont été recensés et classés dans le secteur non-structuré.(1)

(1) Les enquêtes précédemment sur ce sujet sont les suivantes :

1. Etude de cinq marchés, 1972-1974 par Jean Robert PITTE, dans NOUAKCHOTT, CAPITALE DE LA MAURITANIE. Département de Géographie de l'Université Paris-Sorbone, n°5, Paris 1977, pp. 130-147.
2. Etude de 84 petites et moyennes entreprises réalisée en 1975 par Jean DAMICO et qui se trouve dans INVENTAIRE INDUSTRIEL DE LA RIM, UNIDO 1975.
3. Etude des artisans modernes et traditionnels, réalisée en 1975 pour la Direction des Artisans et qui se trouve dans Etude Sectorielle sur l'Artisanat Traditionnel en Mauritanie, Ministère de l'Artisanat et du Tourisme, 1975.
4. Recensement de 1-815 centres d'activité du secteur non-structuré et étude de 214 établissements choisis, menés par George NIMAN et Robert JOURDAIN en 1977 et qui se trouve dans Analyse Préliminaire des Résultats du Recensement du Système Non-structuré de Nouakchott, B.I.N., Bureau International du Travail, Programme Mondial de l'Emploi 1977.

La méthodologie utilisée a consisté à parcourir lentement à pied ou en voiture toutes les rues de Nouakchott y compris celles qui traversent les onze marchés de la ville ; à identifier chaque petit commerce ou entreprise, soit directement, soit en interrogeant le propriétaire ; enfin à enregistrer le type d'activité pratiquée, la taille et la localisation du bâtiment, en utilisant une codification particulière. Ces entreprises ont ensuite été classées selon les catégories suivantes :

- Entreprises
- Arrondissement ^{1/}
- Marchés
- Zones cent
- Kébas ^{2/}
- Services
- Commerce
- Fabrication
- Construction

Le recensement a été totalement mené par des Mauritaniens :

Dans les "Kébas" à cause du manque de signalisation et de la complexités des rues, le recensement a été effectué par trois enquêteurs qui ont travaillé en équipe. Il a été identifié au total 11.747 entreprises qui ont été divisées suivant quatre catégories : services, production, commerce et bâtiment.

La classification des activités et entreprises a été effectuée dans la mesure du possible selon la International Industrial Classification of all Economic Activities (1977).

Chaque secteur a ensuite été divisé par type d'activité ou par produit :

1. Services

Services divers

Réparation

Fourniture d'enseignes

2. Fabrication

Bois

-
- 1) Un arrondissement est une subdivision administrative de la ville. La ville de Nouakchott est divisée en 6 arrondissements.
 - 2) "Kébas" est un mot arabe qui sert à désigner les parties de la ville où viennent s'installer les nouveaux arrivants qui vivent dans des habitations provisoires, tentes ou baraques en bois. Les "Kébas" sont l'équivalent des bidonvilles.

Métal
 Tissu
 Paille
 Cuir
 Farine
 Bijoux
 Tapisserie
 Briques.

3. Commerce

Alimentation
 Quincaillerie
 Livres et papeterie
 Vêtements, tissus et articles de luxe
 Divers.

4. Construction

Général
 Electricité
 Plomberie
 Couverture
 Peinture.

5.2. Localisation : Arrondissements, Marchés, Zones Centrales, Kébas

Les entreprises qui forment le secteur non-structuré de Nouakchott sont disséminées à travers toute la ville, depuis les vendeurs de fruits et les réparateurs de pneus du coeur de la ville jusqu'aux petites boutiques et aux petites industries situées aux confins des "kébas". Elles sont pratiquement dans tous les quartiers ainsi que dans les zones résidentielles de tous les groupes ethniques et socio-économiques.

Certains types d'entreprises sont prédominants dans certaines zones. Le tableau 5.1 donne la répartition des entreprises dans les six arrondissements de la ville. L'arrondissement qui semble en compter le plus grand est le 4ème. Font partie de cette zone le marché central (souk capitale), le marché au poisson ainsi que de nombreuses autres petites entreprises. Si

les 1.700 entreprises des zones de barraques (kébas) situées à la limite du 5ème et du 6ème arrondissement étaient ajoutées à celles du 5ème arrondissement, ce dernier contiendrait la plus grande part du secteur non-structuré. La partie à l'origine la plus au nord de la ville est celle qui possède proportionnellement le plus petit nombre d'entreprises appartenant au secteur non-structuré, car il n'existe pas de marché dans cette zone.

La ville de Nouakchott compte onze marchés.

Les 5.030 petits commerces et entreprises qui s'y trouvent représentent 43% de l'ensemble du secteur non-structuré. Le tableau 5.2 donne la répartition de ces entreprises selon les marchés.

Le marché principal du 5ème arrondissement et le marché central du centre ville ont de loin le plus grand nombre de petits commerces et entreprises.

Les petits commerces et entreprises rassemblés dans les marchés semblent être caractérisés par une grande mobilité. Les changements de propriétaires, de types d'entreprises et de produits à vendre y sont fréquents et nombreux. Bien qu'il n'ait pas été possible de faire une étude statistique de ces mouvements, de nombreux changements dans les marchés eux-mêmes ont été observés en une seule année. L'un des phénomènes observés, depuis la fin du recensement effectué par le RAMS et qui se poursuit au moment de la rédaction de cette étude, est un grand déplacement de petits commerces et entreprises vers le marché couvert en plein air, équipé de tables en ciment, situé à l'est des jardins maraichers et spécialisé dans la vente de tissus et de bijoux traditionnels, vers une zone de dunes située immédiatement au sud de la mosquée marocaine et vers un nouveau marché situé sur les dunes à l'ouest du Ksar. Il semble que l'apparition ou l'extension de ces marchés corresponde davantage à une nouvelle distribution plutôt qu'à la naissance de petits commerces et entreprises du secteur non-structuré.

Tableau 5.1. Secteur Non-Structuré de Nouakchott
Types De Commerces par Arrondissement, 1980

	1er Arr.	2ème Arr.	3ème Arr.	4ème Arr.	5ème Arr.	6ème Arr.	5ème et 6ème Arr.	Total																		
COMMERCE																										
Alimentation (S/Total)	270	94	53	156	573	358	69	71	38	536	257	357	187	66	217	827	463	502	65	1030	399	378	777	725	4.725	
Grandes Boutiques																										
Grossistes et Importateurs	3	-	-	-	3	32	2	-	-	34	17	49	4	-	-	53	-	-	-	0	-	-	-	-	-	107
Grands magasins alimentation générale-détaillants	16	-	-	18	34	37	7	3	3	50	36	42	26	-	-	68	26	-	-	26	48	21	69	17	300	
Petits magasins alimentation générale-détaillants	183	19	-	-	202	209	1	-	1	211	133	179	32	20	1	231	311	93	1	405	223	79	302	111	1.596	
Petites Boutiques																										
Restaurants	20	4	-	3	27	53	-	-	3	56	23	45	-	4	-	49	48	-	-	48	50	3	53	19	275	
Boutiques de légumes	-	1	1	-	2	-	-	2	-	2	-	1	-	-	55	56	-	63	-	63	-	-	0	-	-	123
Boutiques produits alimentaires locaux	-	22	-	-	22	-	21	-	-	21	-	-	16	-	-	16	-	4	63	67	-	-	0	-	-	126
Boutiques d'alimentation attenantes à l'habitation	19	-	-	135	154	14	18	14	23	69	29	14	-	-	-	14	59	-	-	59	51	31	82	529	936	
Tabliers																										
Fruits	-	-	-	0	-	-	-	3	3	-	-	25	-	-	25	-	-	-	0	-	-	0	-	-	28	
Snack-Bar Viande grillée	1	-	-	-	1	9	-	-	-	9	6	10	-	1	-	11	10	1	-	11	14	-	14	4	56	
Poisson frais, congelé et séché	-	13	14	-	27	-	-	22	-	22	1	-	-	8	62	70	-	88	-	88	-	61	61	7	276	
Glaces				0																					0	
Etals au Sol (trottoir)																										
Etal de légumes	17	35	38	90	-	20	30	-	50	1	-	78	20	69	167	6	138	-	144	-	172	172	26	695		
Etal de farine et couscous	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	13	8	21	-	11	-	11	-	6	6	0	38		
Etal de dattes et de fruits	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	8	8	-	-	1	1	-	2	2	9	40			
Etal de noix de cola	11	-	-	11	3	-	-	-	3	9	14	3	-	2	19	1	8	-	9	1	-	1	3	55		

Tableau 5.1. (Suite) : Secteur Non-Structuré de Nouakchott
Types de Commerces par Arrondissement, 1980

	1er Arr.				2ème Arr.				3ème Arr.				4ème Arr.				5ème Arr.				6ème Arr.				5ème et 6ème Arr.		Total	
	Zone Centrale	Marché Princip.	Petit Marché	Kéba	Sous Total	Zone Centrale	Marché Princip.	Marché n°2	Marché des Taxis	Sous Total	Zone Centrale	Zone Centrale	Marché Capital	Marché au charbon de bois	Marché au poisson	Sous Total	Zone Centrale	Marché Princip.	Marché au Sel	Sous Total	Zone Centrale	Marché Kéba	Sous-Total	Kéba				
Vendeurs Ambulants																												
Vendeurs de lait caillé	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	4	4	-	3	-	3	-	3	-	3	5	-	-	10
Vendeurs d'aliments traditionnels	-	-	-	-	0	-	-	-	5	5	-	1	-	-	6	7	2	48	-	50	11	-	11	-	-	-	73	
Vendeurs de glaces	-	-	-	-	0	1	-	-	-	1	2	2	3	-	2	7	-	-	-	0	1	-	1	-	-	-	11	
Quincaillerie (Sous Total)	3	5	0	0	8	22	2	0	11	35	1	39	28	1	0	68	15	41	0	56	21	6	27	0	-	195		
Grands commerces de gros et de détail de matériel de construction et ustensiles de cuisine	-	-	-	-	0	9	-	-	-	9	1	15	4	1	-	20	-	-	-	0	-	-	0	-	-	30		
Détaillants de petits ustensiles et articles de quincaillerie bon marché	1	5	-	-	6	-	2	-	-	2	-	-	-	-	-	0	-	23	-	23	-	5	5	-	-	36		
Etal au sol d'ustensiles de cuisine	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	6	-	6	-	1	1	-	-	7		
Vendeurs fourneaux traditionnels	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	24	-	-	24	-	1	-	1	-	-	0	-	-	25		
Détaillants de matériel de construction	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	9	-	9	-	-	0	-	-	9		
Détaillants de matériel de menuiserie	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	1	-	2	-	-	0	-	-	2		
Vente de matelas	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	1	-	1	-	-	0	-	-	1		
Grandes boutiques de matériel de construction de base	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	21	-	-	-	21	-	-	-	0	-	-	0	-	-	21		
Magasins de Pièces de Voitures	2	-	-	-	2	13	-	-	11	24	-	3	-	-	-	3	-	-	-	14	21	-	21	-	-	64		

Tableau 5.1 (suite)

Secteur Non-Structuré de Nouakchott
Types de Commerces par Arrondissement, 1980

	1er Arr.					2ème Arr.					3ème Arr.	4ème Arr.					5ème Arr.			6ème Arr.		5ème et 6ème Arr.	Total			
	Zone Centrale	Marché Principal	Petit Marché	Kéba	Sous Total	Zone Centrale	Marché Principal	Marché n°2	Marché des Taxis	Sous Total	Zone Centrale	Zone Centrale	Marché Capital	Marché au charbon de bois	Marché au poisson	Sous Total	Zone Centrale	Marché Principal	Marché au Sel	Sous total	Zone Centrale	Marché Kéba	Sous Total	Kéba		
Librairie et Papeterie (Sous-Total)	0	0	0	0	0	4	0	0	0	4	8	5	13	0	0	18	0	5	0	5	0	0	0	0	0	35
Grandes boutiques	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	1	-	2	-	-	2	-	-	-	0	-	0	-	-	0	3
Tabliers livres arabes et objets religieux	-	-	-	-	0	4	-	-	-	4	-	-	9	-	-	9	-	5	-	5	-	-	-	0	-	18
Tabliers magazines et livres d'occasion	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	7	5	2	-	-	2	-	-	-	0	-	-	-	0	-	14
Tissus, Articles de luxe (Sous-Total)	0	42	5	0	47	13	105	8	41	167	2	29	774	25	28	856	1	624	92	717	0	8	8	112	1.927	
Grandes boutiques de produits importés-importateurs gros et détail	-	-	-	-	0	4	3	-	-	7	-	16	19	-	-	35	-	-	34	34	-	-	-	0	-	76
Petites boutiques ne vendant que des produits importés	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	1	-	16	-	-	16	-	-	54	54	-	-	-	0	-	84
Grandes boutiques de tissus, gros et détail	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	45	-	-	45	-	-	-	0	-	-	-	0	-	45
Petites boutiques de tissus, vente au détail	-	-	-	-	0	4	33	-	-	37	-	2	43	-	4	-	-	37	40	-	1	1	-	1	1	129
Magasin de chaussures	-	-	-	-	0	-	1	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	0	-	-	-	0	-	2
Magasin de disques	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	1	1	-	-	2	1	1	-	2	-	-	-	0	-	4
Tabliers chaussures	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	0	-	22	-	22	-	-	-	0	-	22
Tabliers vêtements de femmes (Melahfa)	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	12	25	-	37	-	-	-	0	-	-	-	0	4	41
Tabliers tissus	-	-	-	-	0	-	34	-	-	34	-	-	153	-	-	153	-	20	-	20	-	-	-	0	16	223
Etals au sol de tissus	-	-	-	-	0	-	-	-	3	3	-	-	7	-	-	7	-	167	1	168	-	-	-	0	-	178

Tableau 5.1. (suite) Secteur Non-Structuré de Nouakchott
Types de Commerces par Arrondissement, 1980

	1er Arr.					2ème Arr.					3ème Arr.					4ème Arr.					5ème Arr.					6ème Arr.					5ème et 6ème Arr.	
	Zone Centrale	Marché Principal	Petit Marché	Kéba	Sous Total	Zone Centrale	Marché Principal	Marché n°2	Marché des Taxis	Sous Total	Zone Centrale	Zone Centrale	Marché Capital	Marché au charbon de bois	Marché au poisson	Sous-Total	Zone Centrale	Marché Principal	Marché au Sel	Sous Total	Zone Centrale	Marché Kéba	Sous-Total	Kéba								
Etals au sol vêtements et bijoux	-	41	5		46	-	20	2		22	-	-	225	-	5	230	-	190	-	190	-	-	0	90	578							
Bijoutiers	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	0	-	8	-	8	-	-	0	-	8							
Etals au sol d'articles de luxe importés	-	-	-	-	0	-	4	-	1	5	-	-	114	-	-	114	-	58	-	58	-	6	6	1	184							
Etals au sol de vieux habits	-	1	-	-	1	5	-	6	-	11	-	9	18	-	19	46	-	59	-	59	-	1	1	-	118							
Etals au sol de chaussures	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	0	-	2	-	2	-	-	0	-	2							
Vendeurs de montres et lunettes de soleil	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	5	-	11	-	-	11	-	2	-	2	-	-	0	-	18							
Vendeurs de vêtements	-	-	-	-	0	-	10	-	37	47	-	-	110	-	-	110	-	58	-	58	-	-	0	-	215							
Produits divers	65	40	14	61	180	111	24	18	10	163	124	232	144	37	60	473	267	162	1	430	207	11	218	663	2.251							
Tabliers cigarettes etc..	45	11	8	20	84	91	5	5	5	106	111	181	11	8	27	227	158	109	1	268	153	3	156	277	1.229							
Importateurs de charbon de bois gros et détail	-	-	5	3	8	-	-	1	-	1	-	20	-	23	-	43	53	-	-	53	-	5	5	-	110							
Vente charbon de bois, détail uniquement	20	5	-	34	59	20	-	-	-	20	1	-	-	4	4	36	2	-	-	38	53	3	56	318	508							
Vendeurs ambulants de peaux et nattes	-	2	-	-	2	-	4	-	-	4	-	-	22	-	-	22	-	9	-	9	-	-	-	-	37							
Objets sauvés de l'Océan	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	62	-	-	62	-	7	-	7	-	-	-	-	69							
Etals au sol de produits de beauté traditionnels africains	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	6	4	10	-	9	-	9	-	-	-	-	19							
Etal au Sol d'objets d'art traditionnels locaux et importés	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	17	-	-	-	17	-	-	-	0	-	-	-	-	17							
Etals au sol de cure-dents en bois	-	-	-	-	0	-	1	-	-	1	-	7	5	-	3	15	-	5	-	5	-	-	-	-	21							
Vendeurs divers	-	22	1	4	27	-	14	12	5	31	-	7	44	-	22	73	20	21	-	41	1	-	1	68	241							
Total Commerce	338	181	72	217	808	508	200	97	100	905	410	662	1146	129	305	2242	746	1334	158	2238	627	403	1030	1500	9.133							

Tableau 5.1. (suite) Secteur Non-Structuré de Mouakchott,
Types de Fabrication par Arrondissement, 1980

	1er Arr.	2ème Arr.	3ème Arr.	4ème Arr.	5ème Arr.	6ème Arr.	5ème et 6ème Arr.	Total																
FABRICATION																								
Bois																								
Menuiserie et charpente	10	5	-	4	19	15	-	15	4	18	-	5	1	24	23	23	-	46	15	4	19	14	141	
Menuiserie bois et menuiserie métallique	1	-	-	1	10	-	-	10	6	4	-	-	-	4	-	-	-	0	-	-	0	-	21	
Métal																								
Menuiserie métallique et Soudage	2	-	-	2	14	-	-	1	15	1	7	-	-	7	3	-	-	3	1	-	1	-	29	
Artisan ferronnier	2	5	-	26	6	3	-	9	3	3	-	1	-	4	22	-	-	22	7	-	7	-	71	
Artisan fondeur aluminium	-	-	-	0	5	-	-	5	-	2	-	-	2	4	9	3	-	12	-	-	0	-	21	
Fabrique de fourneaux trad.	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-	-	-	5	5	-	5	-	5	-	-	0	-	10	
Ateliers d'artisans	-	-	-	1	1	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	3	3	21	25	
Tissus																								
Teinturerie	-	-	-	0	1	1	-	2	29	18	-	-	-	18	11	-	-	11	13	-	13	51	124	
Broderie à la machine	-	-	-	0	2	-	-	2	-	3	-	-	-	3	-	-	-	0	-	-	0	-	5	
Broderie à la main	-	-	-	0	-	-	-	0	-	109	-	-	-	109	-	-	-	0	-	-	0	-	109	
Boutique de tailleur	-	-	-	0	19	-	-	19	13	-	-	-	-	0	43	-	-	43	-	-	0	-	75	
Tailleur sur machine à coudre	1	2	-	4	7	20	80	-	100	27	16	200	48	9	273	10	157	2	169	1	4	5	4	585
Tissage traditionnel	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-	-	-	-	0	-	-	-	0	1	-	1	1	2	
Fabrication de tentes	-	-	-	14	14	-	-	0	-	-	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-	0	14	28	
Paille																								
Fabrication de matelas en paille	-	-	-	0	1	-	-	1	-	-	-	-	-	0	3	-	-	3	-	-	0	-	4	
Fabrication de nattes	2	-	-	2	4	-	-	0	-	-	-	-	-	0	-	-	-	0	2	-	2	15	21	
Cuir																								
Fabrication d'objets en cuir	-	-	-	4	4	4	2	4	10	4	8	4	1	3	16	6	15	1	22	-	-	0	3	59
Tannage																								
	-	-	-	8	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	-	1	8	17	

Tableau 5.1. (suite) : Secteur Non-Structuré de Nouakchott
Types d'Entreprises dans le Secteur
de la Construction par Arrondissement, 1980

	1er Arr.					2ème Arr.					3ème Arr.					4ème Arr.					5ème Arr.					6ème Arr.					5ème et 6ème Arr.		Total
	Zone Centrale	Marché Princip	Petit Marché	Kéba	Sous Total	Zone Centrale	Marché Princip	Marché n°2	Marché des Taxis	Sous Total	Zone Centrale	Marché Princip	Marché n°2	Marché des Taxis	Sous Total	Zone Centrale	Marché Princip	Marché au char bon de bois	Marché au poisson	Sous Total	Zone Centrale	Marché Princip	Marché au Sel	Sous Total	Zone Centrale	Marché Kéba	Sous Total	Kéba					
CONSTRUCTION (a)																																	
Entreprises générales de construction	-	-	-	-	0	1	-	-	-	1	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	0	-	1	
Entreprises d'électricité	-	-	-	-	0	1	-	-	-	1	1	-	-	-	0	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	0	-	2	
Entreprises de Plomberie	-	-	-	-	0	1	-	-	-	1	0	5	-	-	5	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	0	-	6	
Entreprises de Peinture	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	1	-	-	-	0	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	0	1	2	
Total Construction					0	3				3	2	5			5					5					0			0	1	11			

(a) Seuls ont été comptés les boutiques ou ateliers munis d'une enseigne ou d'une signalisation quelconque. Il existe d'autres travailleurs indépendants qui possèdent leurs propres outils mais dont la boutique n'a pas pu être localisée.

Tableau 5.1. (suite) : Secteur Non-Structuré de Nouakchott
Types de Services par Arrondissement, 1980

SERVICES	1er Arr.					2ème Arr.					3ème Arr.					4ème Arr.					5ème Arr.					6ème Arr.					Total
	Zone Centrale	Marché Principal	Petit Marché	Kéba	Sous Total	Zone Centrale	Marché Princ.	Marché n°2	Marché des Taxie	Sous Total	Zone Centrale	Marché Capital	Marché au charb. de bois	Marché au Poisson	Sous Total	Zone Centrale	Marché Principal	Marché au Sel	Sous Total	Zone Centrale	Marché Kéba	Sous Total	Kéba								
Divers	29	1	-	3	33	71	-	-	1	72	48	56	-	-	56	78	-	-	78	74	5	79	25	391							
Blanchisserie	1	-	-	-	1	-	-	-	-	0	-	5	-	-	5	1	-	-	1	-	-	0	0	7							
Auto-Ecole	2	3	-	-	5	9	1	-	-	10	9	21	-	-	21	2	19	-	21	1	-	1	3	70							
Coiffeur	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-	0	2	2							
Tresseusas	1	-	-	-	1	5	-	-	-	5	2	5	1	-	6	1	-	-	1	1	1	1	0	16							
Photographe	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	0	-	3	1	4	-	-	0	1	5							
Encadreur de photo	-	-	-	-	0	1	-	-	-	1	-	9	-	-	9	-	-	-	0	-	-	0	0	10							
Cireur de chaussures	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	6	-	-	-	6	-	-	-	0	-	-	0	0	6							
Dentiste traditionnel	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-	0	0	0							
Réparation	2	4	-	1	7	5	3	-	-	8	13	3	1	3	7	16	4	-	20	15	3	18	9	82							
Réparation de postes radio	1	-	-	-	1	1	-	-	1	2	2	-	-	-	2	-	-	-	0	-	-	0	0	5							
Soudure	-	1	-	-	1	2	-	-	1	3	1	4	-	-	4	-	-	-	0	-	-	0	0	9							
Réparation de réfrigérateurs et de cuisinières	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	0	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-	0	1	1							
Réparation de réfrigérateurs à gaz	-	-	-	-	0	2	-	-	-	2	1	-	-	-	1	-	-	-	0	-	-	0	0	3							
Répar. machines à laver	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	1	-	-	1	-	-	0	0	1							
Réparation de machines à coudre	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-	0	0	1							
Installations Electriques et réparation	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	1	-	-	-	1	-	-	-	0	-	-	0	0	1							
Garage	16	-	-	4	20	57	-	-	-	57	4	5	-	-	5	21	-	-	21	24	-	24	2	133							
Réparation de charrettes	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	1	1	-	2	2	-	2	3	7							
Réparation de motocyclettes	1	-	-	-	1	-	-	-	-	0	1	2	-	-	2	-	-	-	0	-	-	0	3	7							
Réparation de bicyclettes	-	-	-	1	1	-	-	-	-	0	0	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-	0	0	1							
Réparation de pneus	4	-	-	-	4	25	-	-	1	26	2	3	2	-	5	9	1	-	10	6	-	6	4	57							
Réparation de montres	-	-	-	-	0	7	-	-	-	7	2	7	11	1	19	1	11	-	12	-	-	0	2	42							
Réparation de lunettes de vue	-	-	-	-	0	1	-	-	-	1	-	-	1	-	1	-	1	-	1	-	-	0	-	3							
Pancartes-Enseignes	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-	0	0	1							
Fabrication d'enseignes et décoration	-	-	-	-	0	-	-	-	-	0	1	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-	0	0	1							
Calligraphie	-	-	-	-	0	2	-	-	-	2	-	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-	0	0	2							
Total Services	57	9	0	9	75	188	4	0	4	196	83	121	25	4	0	150	131	40	1	172	123	8	131	55	862						

Les "zones centrales" sont les principales zones de la villa en dehors des marchés et sont constituées par les quartiers résidentiels. Comme l'indique le tableau 5.3. 4.753 entreprises soit 40% du secteur non-structuré, ont été recensées dans ces zones. Très souvent, la boutique ou l'atelier sont dans le même bâtiment que l'habitation, les premiers étant sur la façade et la seconde à l'arrière ou au premier étage.

L'examen de la répartition des entreprises du secteur non-structuré montre que les services sont plutôt concentrés dans les zones centrales et que les commerces y sont légèrement moins nombreux qu'ailleurs. Sur les onze entreprises de bâtiment recensées dans le secteur non-structuré, dix sont situées dans les zones centrales.

Tableau 5.2. : Répartition des Entreprises du Secteur Non-Structuré de Nouakchott Entre les Marchés, 1980.

<u>Marché</u>		<u>Nombre d'Entreprises</u>
Marché principal	: 5ème arrondissement	1.590
Marché capitale	: Centre ville, 4ème arrond.	1.393
Marché Kéba	: Quartier des barraques du 6ème arrondissement	499
Marché au poisson	: 4ème arrondissement	342
Marché principal	: Ksar, 2ème arrondissement	301
Marché au charbon de bois	: 4ème arrondissement	228
Marché principal	: 1er arrondissement	219
Marché au sel	: 5ème arrondissement	162
Marché n°2	: 2ème arrondissement	106
Marché des taxis	: 1er arrondissement	83
	Total	5.023

Tableau 5.3 : Types d'Entreprises du Secteur Non-Structuré
dans les Zones Centrales de Nouakchott, 1980

Secteur	Arrondissement							Total
	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème		
Services	37	188	83	121	131	123	703	
Fabrication	47	134	109	230	163	66	749	
Commerce	338	508	410	662	746	627	3.291	
Construction	0	3	2	5	0	0	10	
Total	442	823	604	1.047	1.081	824	4.753	

De nombreuses zones de la périphérie de la ville sont occupées par des bidonvilles appelés Kéba ; composés de tentes et de barraques en bois et habités par les familles arrivées récemment à Nouakchott et par les parents de spéculateurs fonciers. La population de ces zones n'a pas été dénombrée et les estimations sont très variables ; cependant il est possible de dire sans grand risque d'erreur, qu'elle correspond au moins au tiers de la population totale de Nouakchott.

Il semble au premier abord, que ces zones ne soient que des "communautés-dortoir" contribuant à augmenter le nombre de travailleurs sans qualifications et de chômeurs de la ville. Observées de plus près, ces zones se révèlent être le siège d'une activité économique extensive interne car il s'y trouve 2.416 entreprises ; 20% des activités du secteur non-structuré ont lieu dans les kébas. La plupart des entreprises sont petites et n'occupent généralement qu'une personne ou qu'une partie de la famille. Les petits commerces sont de loin les plus nombreux et les boutiques représentent 88% des entreprises. Il existe également 223 petites entreprises de fabrication qui sont spécialisées par exemple dans la teinture des tissus, la confection de tentes ou la boucherie (voir tableau 5.4)

Tableau 5.4. : Répartition des Entreprises du Secteur Non-Structuré de Nouakchott par Secteur Economique et selon les Types de Zones de la Ville

Secteur Economique	Zones Centrales		Marchés (a)		Kéba (a)		Total	Répartition %
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
Services	703	6	95	(b)	64	(b)	862	7
Fabrication	749	6	810	7	182	2	1.741	15
Commerce	3.291	28	4.125	35	1.717	15	9.133	78
Construction	10	(b)	0	0	1	(b)	11	(b)
Total et Répart.	4.753	40	5.030	43	1.964	17	11.747	100

a) Le marché Kéba est inclus dans la colonne "Marchés" et n'est pas compté dans la colonne "Kéba".

b) Moins de 1%.

5.3. Secteurs Economiques

Il existe une classification de tous les commerces, entreprises et activités économiques par secteur économique. Seuls quatre secteurs ont été retenus dans le recensement du secteur non-structuré de Nouakchott par le RAMS, sur les neufs secteurs utilisés dans le recensement de la population de 1977 :

Comparaison des Secteurs Economiques utilisés dans le Recensement de la Population de 1977 et dans le Recensement du Secteur Non-Structuré de 1980 par le RAMS.

<u>Classification des Secteurs Economiques utilisée dans le Recensement de Population</u>	<u>Secteurs Economiques utilisés dans le Recensement Non-Structuré</u>
1. Agriculture	-
2. Industries d'Extraction	-
3. Fabrication Industrielle	-
4. Artisanat/Fabrication Artisanale	Fabrication
5. Construction et Travaux Publics	Construction
6. Commerce, Restauration et Hôtellerie	Commerce (restaurants compris)
7. Transports et Communications	-
8. Gouvernement et Institutions Financières	-
9. Services	Services.

Sur les cinq secteurs non-inclus dans le recensement du secteur non-structuré, la fabrication industrielle et le secteur du gouvernement et des institutions financières ont été exclus par définition. Le maraf-chage urbain et la pêche côtière traditionnel ont été exclus à cause du manque de temps et de moyens et aussi parce que ces sujets font déjà partie d'autres études réalisées par le RAMS, consacrées à la production agricole et à la pêche.

Dans le domaine des transports, le recensement des taxis et des charrettes à cheval n'a pu être inclus dans l'étude. Il n'a pas été

possible, en fonction du temps imparti, de mettre au point une méthode permettant de les dénombrer.

Dans le secteur des services, il a été recensé au total 862 entreprises. Le groupe de loin le plus important est celui des blanchisseurs (391). D'autres types de boutiques classées dans la catégorie des services sont également nombreux : les boutiques de coiffeurs (70), de réparation de postes de radio (82), les garages (133), les boutiques de réparation de pneus (57) et de réparation de montres (42). Une présentation détaillée du secteur des services est fournie au tableau 5.1. La pratique de ces différents métiers demande une certaine qualification ; certains sont assez simples (par exemple, la réparation de charrettes), tandis que d'autres sont plus compliqués (par exemple, la réparation de réfrigérateurs ou de montres). Les méthodes d'acquisition des connaissances dans le secteur non-structuré n'ont pas été étudiées mais, étant donné l'absence quasi-totale de programmes de formation formels ou même non-formels en rapport avec ces métiers, il est possible de supposer que la main-d'oeuvre du secteur non-structuré a fait l'acquisition de ses qualifications par une expérience sur le tas ou peut-être, par une certaine forme d'apprentissage. Il serait donc approprié de recommander le lancement de programmes de formation afin d'améliorer le niveau de qualification et la productivité de ces travailleurs. Ceci prouve également que des travailleurs qui n'ont reçu qu'un minimum de formation ont été capable d'acquérir une qualification professionnelle qui leur permet de gagner leur vie. De plus, ceci montre qu'un certain nombre de travailleurs dont les qualifications sont "modernes" et qui travaillent dans des conditions difficiles possèdent apparemment les motivations et la capacité de travailler dans des industries techniquement plus complexes.

Il est également important de souligner que ce secteur compte au moins 862 travailleurs indépendants (hommes ou femmes) qui ont été capables de rassembler les fonds suffisants pour se lancer dans les affaires et qui ont su continuer à les faire fonctionner. Ceci est la

manifestation d'un esprit d'initiative qui doit être encouragé.

La quantité et la variété des entreprises, en mouvement sont variables, de ce secteur lui donnent une place importante dans l'économie. Il est évident que ces services font l'objet d'une forte demande. En général, le capital nécessaire à leur création est petit et se compose du matériel et de la boutique. Le principal intrant est la qualification et le travail de l'individu. Le développement de l'économie, l'augmentation de sa complexité et de son niveau de sophistication devrait entraîner une demande accrue de la plupart de ces services. Bien que, considérées individuellement, les entreprises du secteur des services ne représentent qu'un très faible potentiel d'emploi, en tant que groupe, elles méritent d'être prises en considération.

Etant donné la taille du secteur non-structuré, le potentiel d'accroissement de ses possibilités d'emploi, et le faible coût qu'occasionnerait l'apport d'intrants et d'encouragements, ce secteur devrait être considéré en priorité dans une stratégie des ressources humaines.

La grande majorité des entreprises du secteur non-structuré est consacré au commerce- achat et vente - puisque 9.133 commerces, soit 78% de l'ensemble des entreprises du secteur, ont été recensés.

Certains magasins, parmi les plus grands ont posé des problèmes de classification car ils présentaient à la fois des caractéristiques du secteur moderne et du secteur non-structuré : d'une part, un grand choix et une quantité importante de marchandises, d'autre part, un très petit nombre d'employés. Il a été finalement décidé de les classer selon le bon sens.

Le secteur commercial est tellement étendu et varié qu'il a été nécessaire de le subdiviser, pour des raisons de présentation, en cinq catégories qui sont les suivantes :

1. Alimentation
2. Quincaillerie
3. Librairie et Papeterie
4. Tissus et Articles de luxe
5. Divers.

L'éventail de commerces alimentaires étant lui-même très large, ceux-ci ont dû être ensuite subdivisés en sous-catégories selon leur taille approximative. Ces sous-catégories sont les suivantes :

1. Grands boutiques
2. Petites boutiques
3. Tabliers (vendeurs qui installent leurs marchandises sur une table à hauteur de la taille)
4. Etals au sol (vendeurs assis par terre et qui présentent leurs marchandises étalées sur un morceau d'étoffe ou une petite caisse plate)
5. Vendeurs ambulants.

Une subdivision selon la taille a également été effectuée dans d'autres catégories.

Parmi les différents types d'établissements commerciaux, ce sont les "petites boutiques" qui sont les plus nombreuses ; on y vend surtout des produits alimentaires mais aussi un assortissement de petits articles pour la plupart à usage ménager. En dehors des marchés, il a été dénombré 1.595 petites boutiques dans la ville de Nouakchott. De nombreuses boutiques (936) spécialisées dans les mêmes marchandises, mais plus petites et attenantes à une maison ou faisant même partie d'une habitation, ont également été identifiées principalement dans les zones de barraques (Kéba).

Les femmes qui vendent des légumes présentés sur de petits étals au sol sont également nombreuses ; il en a été recensé 695.

Parmi les autres types de commerces alimentaires importants au point de vue numérique, se trouvent également les grandes boutiques de détail d'alimentation générale (3.000), les restaurants traditionnels (275), les vendeurs de poisson (276) et les boutiques de légumes (123) ou de denrées alimentaires locales (126) situées généralement sur les marchés.

Les bouchers, boulangers et marchands de beignets n'ont pas été classés parmi les commerçants mais dans le secteur "fabrication" (catégorie Alimentation).

La catégorie de la "quincaillerie", moins importante que celle de l'"alimentation", comprend néanmoins de nombreux commerçants. Les magasins de pièces de voitures, de matériel de construction et d'articles de quincaillerie tels que les ustensiles de cuisine semblent être prédominants. Il a été dénombré au total 195 boutiques et vendeurs dans cette catégorie.

La catégorie de la "librairie et papeterie" ne compte que 35 commerçants qui vendent des livres, des magazines et un assortiment de littérature et d'objets religieux. Dans la catégorie des "tissus et objets de luxe", 578 femmes, spécialisées dans la vente d'objets traditionnels divers ; étalés au sol, tels que les colliers de perles ou d'autres bijoux, le henné, les pipes etc..., ont été recensées sur les marchés ou les kebas. La vente de tissus et de vêtements de toutes sortes tient également une grande place dans cette catégorie. Les vendeurs de T-shirts qui se déplacent le long des rues, les magasins de tissus d'importation, de vêtements traditionnels et occidentaux, y compris les vieux vêtements occidentaux, les vendeurs de chaussures, de lunettes et de bijoux totalisent la majorité des 1.927 commerçants de cette catégorie.

La catégorie des "commerces divers" est plus importante avec ses 2.251 boutiques et vendeurs. Le nombre de vendeurs de diverses marchandises présentées sur des tables installées le long des rues, telles que cigarettes et allumettes, beignets, etc..., s'élève à 1.229. Les marchands de charbon sont au nombre de 618. La vente de peaux, nattes, d'objets récupérés en mer, d'objets d'art traditionnel, de produits de beauté et de cure-dents en bois occupe en outre 150 personnes.

Enfin, 246 vendeurs ambulants de produits variés ont été comptés dans les rues.

Il est évident que les activités commerciales du secteur non-structuré constituent une importante source d'emplois. Si l'on compte au bas mot deux employés par entreprise, le nombre de vendeurs qui font partie de ce seul secteur est supérieur au nombre de ceux qui travaillent dans le secteur moderne tout entier. Dans des circonstances normales, l'expansion économique - et plus particulièrement l'augmentation globale des ventes et l'élargissement de l'éventail de produits - devrait s'accompagner d'une croissance de la demande de vendeurs. Cependant ce n'est pas l'offre qui est le facteur de limitation du commerce mais plutôt la demande de produits ; cette demande dépend elle-même du montant des revenus susceptible d'être consacré à l'achat de ces produits supplémentaires.

D'autre part, il faut être prudent vis-à-vis de ce qui pourrait être appelé le commerce "redondant" : dans ce système, un premier commerçant achète un produit pour le revendre à un second sans rien ajouter à sa valeur (en faisant un objet plus pratique ou plus facilement disponible ou mieux conditionné, etc...), à un prix plus élevé, et ainsi de suite. Alors que ceci peut sembler être une "création d'emplois" puisque le nombre de personnes concernées augmente, ce n'est en réalité qu'une forme de redistribution des revenus ; ce type de commerce ne contribue que peu ou pas du tout à la production et diminue l'efficacité du secteur.

Malgré ses limitations, le secteur non-structuré tient une place importante et ne doit pas être négligé dans la planification en matière d'emploi. Le nombre de travailleurs employés dans ce domaine correspond à une forte proportion de la main-d'oeuvre et va très probablement continuer à augmenter. Si l'ensemble de ces travailleurs est le reflet d'un certain nombre d'emploi, il représente également une réserve de ressources humaines disponibles qui possèdent des qualifications dans le domaine de la vente ; de plus, beaucoup ont une expérience de la gestion de leur propre affaire. Ce sont là des qualifications qui devraient être davantage mises en valeur et qui devaient être utilisées de la manière la plus efficace possible.

L'importance de la fabrication artisanale est souvent négligée au profit de l'étude des grandes usines modernes. Il est évident, d'après le recensement effectué dans le cadre de cette étude, que la fabrication artisanale est extensive et dynamique. Au total 1.741 entreprises ont été identifiées. Ces artisans, qui travaillent dans le domaine de la menuiserie, de la ferronnerie, de la couture, de la broderie, de la tannerie, de l'alimentation, de l'orfèvrerie, de la tapisserie d'ameublement, de la briquetterie, etc..., produisent, améliorent et vendent une variété de produits en utilisant différentes techniques, méthodes et différents outils et en employant des qualifications nombreuses et variées. Ils représentent une importante réserve de main-d'oeuvre et de ressources humaines.

Dans le secteur de la "fabrication", les professions les plus répandues sont celles de réparateur de machine à coudre (585) et de tailleur (75). Elles représentent plus du tiers des professions de ce secteur. Parmi les autres activités les plus importantes figurent la menuiserie et la charpente (41), la teinture sur tissus (124), la broderie à la main (109) la bijouterie (72), le travail des métaux (156), la confection de tentes (28), la fonte de l'aluminium (21), la confection de nattes en paille (21), le travail du cuir (59), la fabrication de briques (46), etc... (Tableau 5.1.).

Dans le secteur de la "construction", le fait que seules onze entreprises aient pu être localisées a été l'une des déceptions du recensement. Ce relevé apparemment en-deçà de la réalité peut s'expliquer par deux facteurs. Il est probable que la plupart des entreprises de construction sont de grande taille et ont au moins cinq employés et ont par conséquent été classées dans le secteur moderne. La majorité des entreprises restantes correspond apparemment à des artisans indépendants qui travaillent par contrat mais n'ont pas de boutiques ou de lieu de travail identifiable. Il était donc difficile de les localiser en parcourant chaque rue dans les deux sens. Il faut noter que Jourdain ^{1/} s'est heurté aux mêmes difficultés lorsqu'il a tenté de compter le nombre d'entrepreneurs de ce secteur en 1977.

Dans ce groupe ont été ^{été} recensés des électriciens, des plombiers, des peintres et des entreprises générales de bâtiment.

Malgré la pauvreté des informations disponibles sur le secteur de la construction, il est certain que le potentiel de création d'emplois y est considérable. Il existe un besoin évident de logements à faible prix de revient, adaptés au besoin des milliers de nouveaux habitants de la ville de Nouakchott. Afin d'être accessibles à des populations à faible revenu, ces logements devraient être construits en utilisant des méthodes et des matériaux, entraînant aussi peu de frais que possible, et, par conséquent en faisant appel à des entrepreneurs du secteur non-structuré plutôt qu'à de grosses entreprises, plus onéreuses, du secteur moderne.

De plus, dans le domaine des travaux publics, l'infrastructure urbaine est très insuffisante : conduites d'eau, égouts, rues bitumées, réseau électrique doivent être installés. Etant donné les limitations budgétaires

1) Robert Jourdain : Analyse Préliminaire des Résultats du Recensement du Système Non-Structuré à Nouakchott, B.I.T., 1977.

actuelles au niveau des finances publiques, il est probable que le meilleur moyen de satisfaire ces besoins soit de faire appel à des entrepreneurs bon marché du secteur non-structuré ; avec la collaboration éventuelle de volontaires d'un système coopératif voisin.

Il existe donc une demande évidente dans ce domaine, ainsi que de grandes potentialités d'emploi ; le plus gros obstacle est cependant le problème du financement de ces activités.

5.4. Volume Actuel de Main-d'Oeuvre

Aucune tentative de comptage du nombre d'employés par entreprise n'a été faite. Seule une enquête spécialement menée dans ce but permettant d'évaluer le volume de la main-d'oeuvre actuellement employée dans le secteur non-structuré.

Dans le seul but de donner un ordre de grandeur, des calculs simples ont été effectués en supposant cinq situations possibles, c'est-à-dire en faisant varier le nombre d'employés par entreprise de 1 à 5 (voir tableau 5.5).

Tableau 5.5 : Estimations du Nombre de Travailleurs dans le Secteur Non-Structuré de Nouakchott, 1980

Nombre Supposé de Travailleurs par Entreprise	Nombre Approximatif Total de Travailleurs dans les 11.747 Entreprises
1	12.000
2	23.000
3	35.000
4	47.000
5	58.000

5.5. Niveau des Etudes et Apprentissage

En 1977, une enquête a été spécialement réalisée par l'Organisation Internationale du Travail pour étudier le secteur non-formel des affaires ^{1/}. L'étude a été consacrée aux métiers considérés comme ayant des potentialités au point de vue du développement économique et de la création d'emploi : le travail du bois, des métaux, la réparation électrique, la réparation des réfrigérateurs et la construction. Les résultats de l'enquête ont permis de faire des découvertes intéressantes sur le niveau d'éducation et de formation de ces groupes ainsi que sur les méthodes de formation des apprentis. Ainsi, un peu moins de la moitié (46,7%) avaient une certaine expérience scolaire dans le système formel (école primaire ou secondaire), tandis le reste n'avaient pas été scolarisés (22,1%) ou avaient fréquenté l'école coranique (31,2%). Plus précisément, 9,2% avaient fait de 1 à 3 ans d'études primaires, 17,6% de 4 à 6 ans d'études primaires et 7,6% avaient obtenu un certificat d'études primaires (tableau 5.6).

De grandes différences dans les niveaux d'études suivant les sous-secteurs ont été remarquées. Ainsi 32,1% des travailleurs de la production étaient "non-scolarisés". C'est dans le sous-secteur de la construction que le taux de travailleurs ayant suivi des études secondaires était le plus élevé (24,3%) et dans les sous-secteurs de la production et les services qu'il était le plus faible (7,2% et 8,2% respectivement).

La durée moyenne des études a été évaluée à 2,7 ans. En ne comptant que ceux qui avaient suivi des études formelles, la durée moyenne des études était de 5,8 ans. La durée la plus longue concernait la main-d'oeuvre du sous-secteur de la construction (7ans) et celle du sous-secteur des services (5,3 ans).

1) "The Modern Non-Structured Sector of Nouakchott, Survey Findings and Analysis" par Georges Nihan, David Driry et Robert Jourdain, Janvier 1978.

Tableau 5.6 : Niveau d'Etudes de la Main-d'Oeuvre du Secteur Non-Formel des Affaires, suivant les Sous-Secteurs d'Activité, 1977

Niveau d'Etudes	% de Main-d'Oeuvre par Sous-Secteur			Total
	Production Artisanale	Services	Construct.	
Non-Scolarisés	32,1	21,1	8,1	22,1
Alpha. + Ecole Coranique	26,8	23,5	45,9	31,2
1 à 3 années Ecole Primaire	8,9	13,2	5,5	9,2
4 à 6 années Ecole Primaire	12,5	26,1	16,1	17,6
Certificat d'Etudes Primaires	12,5	7,9	-	7,6
1 à 4 années Ecole Secondaire	3,6	2,6	10,2	6,9
Sec. Inf. Gén. Tech.	3,6	5,0	-	3,1
Sec. Sup. Gén.	-	-	6,1	2,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Organisation Internationale du Travail, "The Modern Non-Structured Sector of Nouakchott", Janvier 1978, p. 124.

Cette enquête a également révélé que les entreprises avaient été créées par des individus relativement jeunes-21,8 ans en moyenne-. Les différences étaient minimes entre les secteurs. Ces entreprises fonctionnaient en moyenne depuis 11 ans, soit depuis 8,5 ans dans le domaine des services, soit depuis 11,3 ans dans le domaine de production et depuis 13,2 ans dans celui de la construction.

Le degré de développement de l'apprentissage dans le secteur non-formel des affaires est indiqué par deux éléments ; le premier est le nombre d'entrepreneurs qui ont eux-mêmes effectué un apprentissage ; le second est l'existence de programmes de formation des apprentis dans leur propre établissement. La plupart des entrepreneurs de l'échantillon étudié avaient commencé par être apprentis dans le secteur non-formel et 25% avaient effectué leur apprentissage dans le secteur moderne. Les autres entrepreneurs avaient reçu une formation dans un centre d'apprentissage (5%) ou n'avaient reçu aucune formation (12%). C'est dans le domaine de la construction que le plus fort pourcentage de ceux qui avaient été formés dans le secteur moderne a été relevé (48,6%). (Ceci est le revers de la médaille - le nombre relativement bas des apprentis dans le sous-secteur de la construction).

Le degré de développement de l'apprentissage est indiqué par le fait que 53,4% des entrepreneurs interrogés formaient des apprentis. Ce pourcentage était plus élevé dans la production et les services que dans la construction (66,1%, 71,1% et 16,2% respectivement). Plus de 50% des entrepreneurs se chargeaient personnellement de la formation des apprentis et y consacraient environ 10% de leur temps.

Il est clair que la pratique de l'apprentissage est le moyen le plus couramment employé dans le secteur non-structuré pour transmettre des connaissances et faire apprendre un métier aux jeunes travailleurs. La durée de l'apprentissage est en moyenne de 4,5 ans dans le secteur non-formel et de 3 ans dans le secteur moderne.

5.6. Le Secteur Rural Traditionnel

Les métiers pratiqués par la grande majorité des travailleurs du pays font partie des activités rurales traditionnelles. A une population d'environ 445.000 nomades s'ajoute presque 200.000 travailleurs sédentaires ruraux qui pratiquent divers métiers, dont la plupart sont des métiers traditionnels de l'agriculture, de l'élevage, du commerce, de l'artisanat ou de la pêche. Malgré le fait que le taux d'alphabétisation de ces travailleurs soit faible, l'éventail de leurs qualifications à divers degrés, est très large. Beaucoup, parmi eux, ont acquis leur qualifications dans le milieu familial, par l'observation et la participation directe au travail ainsi qu'avec l'encadrement d'autres artisans. Le système de la formation sur le tas (dont l'efficacité au niveau des résultats est reconnue dans le secteur moderne) existe de façon naturelle dans le secteur rural et dans les métiers traditionnels.

Les connaissances et les qualifications de ce groupe sont, pour le pays, l'une des réserves les plus importantes de ressources humaines disponibles. La mise en valeur de ces ressources pourrait ouvrir la voie au développement économique du pays et à l'amélioration des conditions sociales.

Les méthodes d'acquisition des connaissances de ces travailleurs, le type et le degré de qualifications qu'ils possèdent et les possibilités d'adapter ces qualifications à d'autres efforts de développement économique, font l'objet de questions qui n'ont pas été étudiées. Afin de combler cette lacune, une "enquête de qualifications" concernant les membres de ces cinq types de métiers traditionnels ainsi que les femmes, a été menée en 1980 dans le secteur rural. Cette enquête a également apporté des informations sur l'efficacité de la contribution du système à l'éducation formelle et non-formelle des membres de ces groupes. Les résultats de l'enquête sont présentés dans le Volume III.

D'après les résultats de l'enquête, une évaluation des qualifications

de cette part essentielle de la main-d'oeuvre disponible a été effectuée. D'autres études, réalisées dans le cadre du projet RAMS, relatives à l'organisation sociale de la production agricole, à l'agriculture irriguée, à l'agriculture sous pluie, à l'élevage, aux oasis, à la pêche intérieure et à la pêche côtière, traitant également des ressources en main-d'oeuvre, en rapport avec les domaines qui les concernent.

D'après les résultats de l'enquête de qualifications du RAMS, la situation des artisans de l'ensemble du pays en ce qui concerne leur niveau d'éducation et de formation est peu encourageante.

L'échantillon de 181 artisans répartis dans 23 villages (régions de Nouadhibou et de l'Inchiri exclues) était composé de forgerons, de bijoutiers, de fabricants de chaussures, de menuisiers et de tisserands. Les méthodes par lesquelles ils ont appris leur métier sont non-formelles puisque 50% ont indiqué qu'ils avaient fait l'acquisition de leurs connaissances en observant leurs parents et/ou en travaillant avec eux. Environ 20% avaient été apprentis chez un patron. La pratique de l'apprentissage est variable suivant les régions et semble être assez répandue dans le Hodh Oriental, le Brakna, le Guidimakha et le Tiris Zemmour, et plus rare dans le Gorgol, l'Adrar et le Tagant.

Il arrive qu'à l'issue de l'apprentissage, le maître artisan fasse passer un test à son apprenti.

Cependant, dans l'ensemble, le développement de l'artisanat rural traditionnel est freiné par les difficultés auxquelles se heurtent les artisans pour obtenir des crédits, des outils et suffisamment de matières premières. L'enquête a également montré que peu d'artisans font partie d'une coopérative ou d'un autre type d'organisation susceptible de les aider en matière de formation, d'écoulement des produits ou d'achat de matériel.

Chapitre 6 : Effectifs Scolaires Actuels

Ce chapitre est consacré à l'étude de la population scolaire actuelle. Cette population est par définition inactive et ne fait pas partie de la main-d'oeuvre. Les projections de la population scolaire actuelle, présentées au chapitre suivant, montrent quel sera l'impact de ces élèves sur la main-d'oeuvre lorsqu'ils se joindront à la population active. L'étude de l'enseignement formel et non-formel est réalisée en détail dans les Volumes II et III. Des données statistiques complètes sur le système scolaire formel sont fournies dans l'Annexe 46 du Volume II. L'étude de la population scolaire actuelle est donc limitée, en ce qui concerne le présent Volume, à la présentation de trois tableaux récapitulatifs.

Comme l'a révélé l'étude des métiers ruraux traditionnels, la majorité de la main-d'oeuvre a reçu une formation pratique traditionnelle dans la famille ; rares sont ceux qui ont fréquenté l'école publique. Cette constatation s'applique également à la population d'âge scolaire (enfants de 6 à 12 ans) estimée à 299.800 enfants en 1980, dont 85.000 (28%) allaient à l'école. Sur 189.000 jeunes (de 13 à 18 ans), seuls 17.000 (9%) étaient inscrits dans un établissement scolaire. Ainsi, 214.700 enfants de 6 à 12 ans et 172.000 jeunes de 13 à 18 ans ne vont pas à l'école et constituent une part importante de la main-d'oeuvre actuelle. Parmi eux se trouvent de nombreux apprentis, employés ou aides familiaux.

Au cours de l'année scolaire 1979-1980, environ 85.000 élèves étaient inscrits dans l'enseignement primaire. Le tableau 6.1 donne la répartition de ces effectifs par niveau et par région.

Au cours de la même période, les établissements d'enseignement secondaire comptaient plus de 17.000 élèves au total : 12.402 dans le premier cycle et 4.742 dans le second cycle ; les garçons représentent 80% de l'ensemble. Chacune des 12 régions dispose d'un collège d'enseignement secondaire mais le second cycle n'existe que dans 5% des régions.

40% de l'ensemble des élèves du secondaire sont à Nouakchott. La répartition de ces effectifs par niveau et par région est présentée au tableau 6.2.

Le nombre de mauritaniens qui font des études universitaires à l'étranger s'accroît rapidement. Au cours de l'année scolaire 1979-1980, il a été dénombré 2.745 étudiants mauritaniens dans 31 pays différents, ce qui correspond à une augmentation de plus de 300% depuis l'année 1976-1977. L'importance de cette petite part, actuellement inactive, des ressources en main-d'oeuvre, est évidente. Une liste des étudiants mauritaniens à l'étranger est présentée au tableau 6.3. La répartition actuelle de ces étudiants par domaine d'étude n'a pas été étudiée. Cependant, l'annexe 40 du Volume II donne la répartition par spécialité (6) des 874 mauritaniens qui étaient dans des universités à l'étranger pendant l'année 1977-1978.

**Tableau 6.1. : Nombre d'Elèves Estimé dans l'Enseignement Primaire
au cours de l'Année Scolaire 1979-1980 par Région
et par Niveau**

Niveau	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année	Total	1/ Total	2/
Hodh Charghi	803	1.224	1.128	1.095	686	738	5.664	5.600	
Hodh Charbi	794	1.119	931	851	605	711	5.011	5.309	
Assaba	769	1.099	728	928	487	669	4.680	4.674	
Gorgol	1.476	1.062	1.155	1.433	780	1.266	8.635	8.877	
Brakna	1.479	1.596	1.696	1.491	1.266	1.167	8.635	8.877	
Trarza	2.021	1.612	1.490	1.857	1.712	1.461	10.153	13.035	
Adrar	664	726	931	893	700	522	4.436	4.898	
Daklet Nouadhibou	737	856	659	506	401	509	3.668	3.898	
Tagant	577	812	809	601	681	487	3.967	3.781	
Guidimakha	440	878	953	619	337	494	3.721	3.744	
Tiris Zemmour	738	352	634	525	311	306	2.866	2.844	
Inchiri	311	256	307	207	230	227	1.538	1.550	
Nouakchott	3.769	3.231	3.151	3.054	2.534	3.266	19.005	18.865	
Total national	14.518	14.823	14.572	14.060	10.730	11.624	80.327	85.141	

1) Source : Total des résultats obtenus d'après les réponses au questionnaire envoyé à chaque école. Plus de 50 écoles sur 543 n'ont pas répondu en totalité au questionnaire.

2) Source : Estimations du Conseiller Technique auprès du Ministère de l'Education Fondamentale et Secondaire.

**Tableau 6.2. : Répartition des Elèves de l'Enseignement Secondaire
au cours de l'Année Scolaire 1979-1980 par Région et
par Niveau**

Niveau	1er Cycle				2ème Cycle				Total Secon- daire
	1ère année	2ème année	3ème année	Total 1er Cy- cle	1ère année	2ème année	3ème année	Total 2ème Cy- cle	
Hodh Charghi	322	161	167	650	-	-	-	-	650
Hodh Gharbi	339	220	172	731	277	162	73	512	1.243
Assaba	335	174	111	620	-	-	-	-	620
Corgol	495	252	212	959	191	154	224	569	1.528
Brakna	499	234	260	993	-	-	-	-	993
Trarza	1.001	549	433	1.983	312	188	137	637	2.620
Adrar	710	236	201	1.147	160	65	17	242	1.389
Daklet Nouadhibou	201	119	43	363	-	-	-	-	363
Tagant	240	119	97	456	-	-	-	-	456
Guidimakha	123	65	42	230	-	-	-	-	230
Tiris Zemmour	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Inchiri	141	56	-	197	-	-	-	-	197
Nouakchott	1.918	1.158	947	4.023	1.072	821	889	2.782	6.805
Total National	6.374	3.343	2.685	12.402	2.012	1.390	1.340	4.742	17.114

Tableau 6.3 : Répartition des Etudiants Mauritaniens Boursiers à l'Etranger par Pays, Année Universitaire 1979-1980

Pays Arabes	Nombre d'Etud.	Pays d'Afrique Noire	Nombre d'Etud.	Europe	Nombre d'Etud.	Amérique	Nombre d'Etud.	Total
Maroc	870	Sénégal	157	France	140	Canada	40	
Irak	634	Côte d'Ivoire	36	URSS	233	U.S.A.	3	
Tunisie	74	Mali	5	Roumanie	45			
Arabie Saoudite	164	Haute Volta	3	Bulgarie	26			
Syrie	50	Gabon	6	Espagne	22			
Libye	75	Cameroun	1	Pologne	6			
Koweït	60	Zaïre	1	Portugal	20			
Egypte	24	Togo	2	Belgique	4			
Quatar	20			R.F.A.	21			
				Grande Bretagne	1			
				Yougoslavie	1			
Total	1.971		211		519		43	2.744

Chapitre 7 : Projections de la Population Scolaire

7.1. Projections des Sorties d'Elèves

Dans les chapitres précédents ont été analysés en détail les niveaux d'éducation de la population et de la main-d'oeuvre et présentés, de manière résumée, les chiffres relatifs à la population scolaire actuelle.

Ce chapitre est consacré aux projections de la population scolaire de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire jusqu'à l'an 2000. L'explication de la méthodologie utilisée est fournie dans l'Annexe A.

7.2. Contraintes

Trois problèmes d'ordre méthodologique doivent être exposés dès le départ. Premièrement, la base des données concernant les écoles publiques n'est généralement juste que sur trois ans. C'est une période trop courte pour faire de véritables projections. De plus, il a été observé que la situation évolue très rapidement dans le domaine de l'éducation et que le nombre d'élèves s'accroît rapidement. Des projections réalisées tout d'abord sur la base des taux de croissance actuels, qui sont très élevés, ont rapidement donné des résultats dépassant la population d'âge scolaire. Si l'augmentation des effectifs scolaires continuait à se poursuivre au taux actuel, avant 1992, tous les enfants d'âge scolaire iraient effectivement à l'école. Des taux de croissance plus faibles et plus réalistes ont par conséquent été utilisés. Il en résulte des estimations basées sur ce qui a été jugé comme des taux de croissance raisonnables. Ces résultats ne sont donc pas le reflet exact de la situation future mais doivent être considérés comme une base de discussion.

Le second problème concerne les taux de participation de la population scolaire à la main-d'oeuvre. Il n'existe pas de données permettant de calculer

le pourcentage d'élèves - ceux qui abandonnent leurs études et ceux qui obtiennent un diplôme - qui entrent dans la main-d'oeuvre. Il est probable que certains de ceux qui sortent du système scolaire deviennent des inactifs. C'est sans doute le cas par exemple, d'un nombre assez important de femmes et de jeunes hommes, et peut-être aussi de quelques hommes plus âgés. Les taux de participation à la main-d'oeuvre qui proviennent du recensement ne sont pas suffisamment détaillés pour qu'il soit possible d'en tirer des conclusions précises. Il a donc été supposé que 100% de ceux qui sortent du système scolaire, abandons ou diplômés (qui ne continuent pas leurs études), font immédiatement partie de la main-d'oeuvre.

Le troisième problème est l'insuffisance de statistiques et de données historiques sur l'enseignement technique et professionnel et sur l'enseignement de niveau universitaire. Les données disponibles, très réduites, n'ont permis de réaliser que des projections générales sur l'enseignement universitaire.

7.3 Diplômés de l'Enseignement Primaire et Abandons

Il est estimé qu'entre 1977 et l'an 2000, le nombre annuel de diplômés de l'enseignement primaire qui entrent dans la main-d'oeuvre sera multiplié par six et le nombre de ceux qui abandonnent leurs études primaires et entrent dans la main-d'oeuvre sera multiplié par sept.

En chiffres absolus, les abandons augmentent de 1.522 à 11.245 tandis que le nombre de diplômés du primaire qui n'entreprennent pas d'études secondaires augmente de 3.218 à 21.983. Ceci correspond à une augmentation des effectifs de 59.452 à 345.436 élèves et à une augmentation des diplômés du primaire qui entrent dans le secondaire de 1.486 à 12.050 élèves.

Le nombre de ceux qui entrent dans la main-d'oeuvre après avoir fait entre un et six ans d'études primaires était légèrement inférieur à

5.000 en 1977 et devrait dépasser 33.000 en l'an 2000.

Si l'évolution réelle des chiffres correspond à ces projections, environ 147.329 individus qui abandonnent l'école primaire en cours d'études et 281.820 individus qui obtiennent le certificat de fin d'études primaires, soit au total 428.000 anciens élèves se joindront à la main-d'oeuvre entre 1977 et l'an 2000. Ces données sont présentées au tableau 7.1.

7.4. Diplômés de l'Enseignement Secondaire Général et Abandons

L'augmentation du nombre des diplômés de l'enseignement secondaire est encore plus dramatique à cause des taux de croissance plus élevés qui ont été utilisés. Les projections, réalisées à partir d'un rendement négligeable de 189 bacheliers en 1978, indiquent que le rendement annuel augmentera jusqu'à 12.059 d'ici l'an 2000.

Les fonds supplémentaires nécessités par cette augmentation seront-ils ou pourront-ils être disponibles ? Il serait possible de pallier au manque de professeurs qualifiés en continuant à faire appel à des professeurs étrangers. L'une des contraintes les plus importantes serait le manque d'infrastructures (matériel, bâtiments) ainsi que le manque de temps et d'argent nécessaires à leur installation et leur construction.

Au cas où ces projections se réaliseraient, les 278.450 anciens élèves du secondaire qui entreraient dans la main-d'oeuvre (soit immédiatement, soit après avoir suivi des études complémentaires) au cours de cette période de 23 ans, modifieraient de façon notable la structure et les caractéristiques de la main-d'oeuvre.

Il faut remarquer cependant qu'actuellement, seul un petit nombre de ceux qui passent le Bac (avec ou sans succès) commencent immédiatement à travailler. En fait, la plupart continuent à poursuivre des études soit en Mauritanie, soit à l'étranger. Ceci ne diminue pas leur impact sur la

Tableau 7.1. : Projections des Effectifs dans l'Enseignement Primaire, des Abandons, des Diplômés Entrant dans la Main-d'Oeuvre et des Diplômés Entrant dans l'Enseignement Secondaire, par Niveau et par An (1977-2000)

Année	Niveaux	1ère Année		2ème Année		3ème Année		4ème Année		5ème Année		6ème Année		Total Diplômés n'en- trant pas dans le Se- condai- re	Total Diplômés entrant dans le Se- condai- re	Total Primaire		
		Ins- crits	Aban- dons			Ins- crits	Aban- dons											
t	:76-77	:15.674:	44	:13.840:-	226	:8.775:	525	:7.714:	309	:7.930:	301	:5.519:	423	569	:3.218:	1.486	:59.452:	1.522
t + 1	:77-78	:17.241:	48	:15.290:-	299	:13.544:	810	:18.506:	341	:7.602:	289	:6.455:	423	666	:3.488:	1.878	:72.183:	1.855
t + 2	:78-79	:18.966:	53	:16.827:-	318	:15.460:	925	:12.525:	502	:8.153:	310	:6.277:	494	647	:3.338:	1.798	:78.208:	2.119
t + 3	:79-80	:20.862:	58	:18.511:-	350	:17.086:	1.022	:14.808:	594	:11.393:	433	:6.683:	481	689	:3.583:	1.930	:89.343:	2.446
t + 4	:80-81	:22.948:	64	:20.362:-	385	:18.806:	1.125	:16.540:	665	:13.823:	525	:9.179:	512	946	:5.149:	2.772	:101.658:	2.938
t + 5	:81-82	:25.243:	71	:22.397:-	423	:20.689:	1.237	:18.249:	732	:15.661:	595	:11.218:	703	1.157	:6.083:	3.275	:113.457:	3.369
t + 6	:82-83	:27.136:	76	:24.637:-	466	:22.756:	1.361	:20.086:	805	:17.362:	660	:12.772:	859	1.317	:6.887:	3.977	:124.749:	3.753
t + 7	:83-84	:29.171:	82	:28.319:-	535	:24.932:	1.491	:22.095:	886	:19.134:	727	:14.175:	978	1.461	:7.628:	4.108	:137.826:	4.112
t + 8	:84-85	:31.359:	88	:28.769:-	544	:28.615:	1.711	:24.322:	975	:21.055:	800	:15.461:	1.086	1.613	:8.412:	4.530	:149.761:	4.643
t + 9	:85-86	:33.711:	94	:30.722:-	581	:29.494:	1.764	:27.614:	1.107	:23.175:	881	:17.215:	1.198	1.775	:9.258:	4.985	:161.931:	5.040
t + 10	:86-87	:36.239:	101	:33.001:-	624	:31.359:	1.875	:28.923:	1.106	:26.165:	994	:18.948:	1.319	1.454	:10.189:	10.189	:174.635:	5.460
t + 11	:87-88	:38.051:	107	:35.473:-	670	:33.644:	2.012	:30.673:	1.230	:27.786:	1.056	:21.355:	1.451	2.202	:11.506:	5.665	:186.982:	5.937
t + 12	:88-89	:39.954:	112	:37.347:-	706	:36.155:	2.162	:32.843:	1.317	:29.475:	1.120	:22.773:	1.636	2.348	:12.213:	6.012	:198.547:	6.353
t + 13	:89-90	:41.952:	117	:39.228:-	741	:38.160:	2.262	:35.272:	1.414	:31.505:	1.197	:24.166:	1.744	2.492	:12.955:	6.976	:210.613:	6.761
t + 14	:90-91	:44.050:	123	:41.191:-	779	:39.106:	2.339	:37.339:	1.497	:33.805:	1.285	:25.817:	1.851	2.662	:13.848:	7.456	:221.308:	7.127
t + 14	:91-92	:46.253:	130	:43.250:-	817	:41.988:	2.510	:38.481:	1.543	:35.877:	1.363	:27.693:	1.978	2.855	:14.859:	8.001	:233.542:	7.584
t + 16	:92-93	:48.565:	136	:45.413:-	858	:44.087:	2.635	:40.405:	1.620	:37.671:	1.431	:29.354:	2.121	3.026	:15.724:	8.483	:254.495:	7.990
t + 17	:93-94	:50.993:	143	:47.684:-	901	:46.292:	2.767	:42.425:	1.701	:39.554:	1.503	:30.821:	2.243	3.178	:16.403:	8.992	:257.769:	8.391
t + 18	:94-95	:53.543:	150	:50.068:-	946	:48.606:	2.906	:44.546:	1.786	:41.532:	1.578	:32.363:	2.360	3.337	:17.225:	9.441	:270.658:	8.811
t + 19	:95-96	:56.220:	158	:52.571:-	993	:51.037:	3.051	:46.774:	1.876	:43.609:	1.657	:33.981:	2.479	3.503	:18.085:	9.914	:284.192:	9.252
t + 20	:96-97	:59.031:	165	:55.200:-	1.043	:53.588:	3.203	:49.112:	1.969	:45.789:	1.740	:35.680:	2.602	3.679	:18.990:	10.409	:298.400:	9.713
t + 21	:97-98	:61.982:	174	:57.960:-	095	:56.268:	3.364	:51.568:	2.068	:48.079:	1.826	:37.464:	2.809	3.862	:19.863:	10.930	:313.321:	10.199
t + 22	:98-99	:65.081:	183	:60.853:-	1.150	:59.081:	3.532	:54.147:	2.171	:50.482:	1.918	:39.337:	2.869	4.056	:20.936:	11.476	:328.986:	10.709
t + 23	:99-2000	:68.395:	192	:63.901:-	1.207	:62.035:	3.708	:56.854:	2.280	:83.007:	2.014	:41.304:	3.013	4.258	:21.983:	12.050	:345.436:	11.245

Total Entrant dans la Main-d'Oeuvre :

281820

147.329

main-d'oeuvre mais ne fait que retarder les conséquences éventuelles de leur participation à la main-d'oeuvre.

Les projections des effectifs de l'enseignement secondaire ainsi que des élèves sortants sont présentés au tableau 7.2.

7.5. Diplômés de l'Enseignement Secondaire Technique et Abandons

Les projections réalisées en fonction d'un accroissement du nombre des élèves de l'enseignement secondaire technique au rythme lent des années précédentes, et à partir d'un faible nombre de base, montrent que l'impact de ces élèves sera considérablement moindre que celui des élèves sortant de l'enseignement primaire ou de l'enseignement secondaire général. A partir d'un nombre total de diplômés et d'abandons de 117 en 1977, il a été projeté que les effectifs totaux dans l'enseignement secondaire technique s'élèveraient à 1.026 élèves en l'an 2000, soit huit fois plus. Bien que ce multiplicateur soit fort, le résultat reste relativement très faible. Sur une période 23 ans, le nombre total d'anciens élèves de l'enseignement technique appelés à faire partie de la main-d'oeuvre n'atteint que 10.000, ce qui est très peu en comparaison du nombre de 706.000 projeté en ce qui concerne les anciens élèves de l'enseignement primaire et secondaire général.

Le tableau 7.3. présente les projections des résultats atteints dans l'enseignement secondaire technique.

7.6. Projections des Résultats Totaux de l'Enseignement Public

D'après les calculs qui précèdent, entre 1977 et l'an 2000, 700.000 élèves devraient être sortis du système scolaire.

Environ 10% des 300.000 individus qui composent actuellement la main-d'oeuvre sédentaire ont reçu une certaine éducation formelle. En ce qui concerne la main-d'oeuvre nomade composée d'environ 15.000 individus, ce pourcentage est négligeable. D'après la répartition par âge de la population, environ 300.000 personnes ou les trois quarts de la main-d'oeuvre

Tableau 7.2. Projections des Effectifs dans l'Enseignement Secondaire Général, des Abandons et des Diplômés, par Niveau et par Année (1978-2000)

Année	Niveau	1ère Année		2ème Année		3ème Année		4ème Année		5ème Année		6ème Année		B.N.C.	Total Ins-crits	Total Abandons
		Inscrits	Abandons													
t + 1	77-78	3.145	260	2.262	113	1.919	131	1.469	47	487	10	378	164	189	9.660	725
t + 2	78-79	3.900	322	2.818	114	2.146	146	1.717	55	1.370	29	489	213	245	12.450	905
t + 3	79-80	4.836	399	3.453	171	2.656	181	1.924	61	1.623	34	1.338	582	669	15.830	1.429
t + 4	80-81	5.996	495	4.280	213	2.256	222	2.371	76	1.820	38	1.635	710	816	19.358	1.754
t + 5	81-82	7.435	614	5.305	264	4.033	275	2.908	93	2.238	47	1.790	778	850	23.709	2.071
t + 6	82-83	8.551	706	6.579	328	5.000	341	3.600	115	2.746	58	2.186	950	1.093	28.662	2.498
t + 7	83-84	9.833	812	7.595	378	6.200	423	4.463	143	3.398	71	2.682	1.166	1.341	34.171	2.993
t + 8	84-85	11.308	934	8.737	435	7.187	490	5.535	177	4.213	88	3.317	1.442	1.653	40.279	3.566
t + 9	85-86	12.439	1.027	10.047	500	8.271	564	6.432	206	5.224	110	4.113	1.788	2.057	46.526	4.192
t + 10	86-87	13.683	1.130	11.078	552	9.512	649	7.404	236	6.080	128	5.255	2.412	2.625	53.007	5.107
t + 11	87-88	15.051	1.243	12.187	607	10.516	717	8.522	271	7.000	148	6.141	2.669	3.071	59.417	5.655
t + 12	88-89	16.556	1.367	13.406	668	11.572	789	9.374	298	8.056	170	7.062	3.065	3.538	66.020	6.361
t + 13	89-90	18.212	1.504	14.747	734	12.729	868	10.311	328	9.257	196	8.121	3.529	4.069	73.377	7.159
t + 14	90-91	20.033	1.655	16.222	808	14.004	955	11.343	361	10.646	225	9.346	4.059	4.679	81.588	8.063
t + 15	91-92	22.036	1.820	17.844	889	15.404	1.050	12.477	397	11.711	248	10.741	4.668	5.381	90.213	9.072
t + 16	92-93	24.240	2.002	19.628	978	16.945	1.155	13.725	436	12.882	272	11.815	5.135	6.188	99.225	9.733
t + 17	93-94	26.664	2.202	21.591	1.075	18.639	1.271	15.097	480	14.170	299	12.997	5.648	6.807	109.158	10.975
t + 18	94-95	29.331	2.422	23.750	1.183	20.503	1.398	16.607	528	15.587	329	14.296	6.213	7.487	120.074	12.073
t + 19	95-96	32.263	2.664	26.126	1.301	22.553	1.538	18.268	581	17.145	362	15.726	6.834	8.236	132.081	13.280
t + 20	96-97	35.490	2.931	28.738	1.491	24.809	1.691	20.094	639	18.860	399	17.298	7.518	9.060	145.289	14.609
t + 21	97-98	39.039	3.224	31.612	1.574	27.290	1.860	22.104	703	20.746	438	19.028	8.270	9.966	159.819	16.069
t + 22	98-99	42.943	3.546	34.773	1.732	30.019	2.047	24.314	773	22.821	482	20.931	9.097	10.962	175.801	17.677
t + 23	99-2000	47.237	3.901	38.251	1.905	33.121	22.251	26.746	850	25.103	530	23.024	10.006	12.059	193.382	19.443

Total Entrant dans la Main-d'Oeuvre

103.041

175.409

**Tableau 7.3. : Projections des Diplômés et des Abandons dans l'Enseignement
Secondaire Technique (1980-2000)**

Année	Niveaux	Abandons				Sortants	Abandons				Sortants	Total	
		1ère an- née Col- lège	2ème an- née Col- lège	3ème an- née Col- lège	4ème an- née Col- lège	1ère an- née Ly- cée	2ème an- née Lyc- cée	3ème an- née Lyc- cée	4ème an- née Lyc- cée	BAC	Abandons +	Sortants	
t	1979-80	21	24	7	4		23	9	3	16			117
t + 1	1980-81	23	25	7	4	72	24	8	3	19	23		185
t + 2	1981-82	25	27	7	4	71	27	8	3	19	28		219
t + 3	1982-83	28	30	8	4	72	30	10	3	18	28		231
t + 4	1983-84	31	33	8	5	70	32	10	4	18	26		237
t + 5	1984-85	34	36	9	5	87	35	11	4	20	26		267
t + 6	1985-86	37	40	10	5	97	38	12	4	22	29		294
t + 7	1986-87	41	44	11	5	106	41	13	4	25	31		321
t + 8	1987-88	45	48	13	6	118	45	14	5	26	35		355
t + 9	1988-89	50	50	14	7	129	49	16	5	29	37		386
t + 10	1989-90	55	54	15	7	143	53	17	6	31	41		422
t + 11	1990-91	60	60	16	8	151	58	19	6	33	44		455
t + 12	1991-92	66	66	18	9	166	63	20	7	37	48		500
t + 13	1992-93	72	72	20	9	182	69	21	7	40	52		544
t + 14	1993-94	80	79	22	10	200	75	22	7	43	56		594
t + 15	1994-95	88	88	24	11	219	82	23	8	48	61		652
t + 16	1995-96	96	97	26	11	241	90	24	9	53	67		714
t + 17	1996-97	106	106	29	12	264	98	26	9	57	73		856
t + 18	1997-98	117	117	32	13	290	106	27	10	64	80		856
t + 19	1998-99	128	129	35	14	319	116	29	11	71	87		938
t + 20	1999-2000	141	141	39	14	350	126	30	12	78	95		1.026

Total des personnes qui entrent dans les forces de travail

10.094

actuelle feront encore partie de la main-d'oeuvre en l'an 2000.

Si une proportion majeure des 700.000 anciens élèves projetés entre dans la main-d'oeuvre, leur impact sur la structure et le volume de la main-d'oeuvre sera très profondément ressenti et devrait être prévu et programmé.

Le tableau 7.4. fait le résumé des projections des résultats dans l'ensemble de l'enseignement public.

Tableau 7.4. Projection des Résultats dans l'Enseignement Public,
par Type d'Institution et par Période de Cinq Ans
(1980-2000) (en milliers)

		1981 1985	1986 1990	1991 1995	1996 2000	Total 1977/79-2000
Enseignement Primaire 1977/80						
Abandons	7,9	18,8	29,5	39,9	51,1	147,2
Diplômés	13,6	34,1	56,1	78,0	99,8	281,6
<u>1978/1980</u>						
Enseignement Secondaire Général						
Abandons	3,0	12,8	28,4	49,9	81,0	175,1
Bacheliers	1,1	5,7	15,3	30,5	50,2	102,8
<u>1979/1980</u>						
Enseignement Secondaire Technique						
Abandons et Diplômés	Inférieur à 1	1,2	1,9	2,8	4,3	10,2
Total	25,6	72,6	131,2	201,1	286,4	716,9

7.7. Projections des Effectifs Scolaires

Les projections présentées dans les paragraphes précédents avaient pour but d'évaluer l'impact des élèves sortant du système scolaire formel sur la main-d'oeuvre. Avant que ces élèves n'interrompent ou ne terminent leurs études et ne commencent à participer à la production et à recevoir un salaire, ils représentent l'une des portions de la population à charge qui coûtent le plus cher et doivent être entretenues par ceux qui travaillent.

D'après les taux de croissance présumés, dont il a été question auparavant, des effectifs scolaires et de la population, les projections du nombre d'élèves dans l'enseignement primaire montrent que la proportion de ces derniers par rapport à la population d'âge scolaire s'accroît de 26% en 1977 à 65% en l'an 2000. D'autre part, le pourcentage d'élèves de l'enseignement secondaire par rapport à la population d'âge scolaire augmente, dans le même temps de 5 à 54% - (Voir tableau 7.5 et 7.6).

7.8. Autres Diplômés de l'Enseignement Technique et Professionnel et Stagiaires des Centres de Formation

Aux établissements scolaires d'enseignement général et professionnel s'ajoutent seize institutions qui assurent ou assumeront bientôt la formation d'individus suivant différents niveaux et dans des domaines techniques et professionnels variés. Ces institutions ont fait l'objet d'une étude détaillée dans d'autres chapitres. Il s'agit simplement ici de tenter de faire des projections concernant les élèves ou stagiaires sortant de ces institutions.

Il n'existe pas de statistiques précises sur le nombre d'abandons, de redoublements ni même d'inscriptions. Il est donc risqué de faire des projections du nombre d'élèves ou de stagiaires qui sortent de ces écoles et ces centres de formation. Le tableau 7.7. (dont les données sont tirées du tableau 7.3) présente les projections du nombre de diplômés formés dans les différentes écoles techniques et professionnelles du pays. Le tableau 7.8 offre des données supplémentaires, telles que les rapports nombre d'élèves par professeur et les niveaux d'enseignement.

Tableau 7.5 : Projections de la Population d'Age Scolaire de 6 à 12 ans, par Sexe, du Nombre d'Elèves dans l'Enseignement Primaire et du Pourcentage de Scolarisation (1977-2000)

Année	Projections				
	Population d'Age Scolaire (6 à 12 ans) (en milliers)			Elèves de l'Enseigne- ment Primai- re (en mil- liers)	% de Scolarisation
	Garçons	Filles	Total		
1977	141,7	133,4	274,8	72,1	26
1980	154,3	145,5	299,8	101,6	33
1985	178,4	168,3	346,7	140,7	43
1990	205,7	194,0	399,7	210,6	52
1995	236,6	223,2	459,8	270,6	58
2000	271,7	256,4	528,1	345,4	65

Tableau 7.6. : Projections de la Population d'Age Scolaire de 13 à 18 ans, par Sexe, du Nombre d'Elèves dans l'Enseignement Secondaire et du Pourcentage de Scolarisation (1977-2000)

Année	Projections				
	Population d'Age Scolaire (13 à 18 ans)(en milliers)			Elèves de l'Enseignement Secondaire Général (en milliers)	% de Scolarisation
	Garçons	Filles	Total		
1977	88,1	83,2	171,3	9,6	5
1980	97,3	91,8	189,1	15,8	8
1985	114,7	108,2	222,9	40,2	18
1990	134,6	126,9	261,5	73,3	28
1995	157,4	148,5	305,9	120,0	39
2000	183,4	173,2	356,8	193,3	54

Tableau 7.7. : Résumé des Projections Cumulatives du Nombre
Total des Sortants des Institutions Techniques
et Professionnelles (1977-2000)

Ecole ou Centre de Formation	: 1977-1982	1977-1987	1977-1992	1977-2000
Mamadou Touré	512	1.223	1.734	
SNIM : Centre de Forma- tion Profession.	1.000	2.000	3.000	
SNIM : CAFM	280	560	840	
SNIM : CAPAT	225	550	675	
SONELEC	100	200	300	
CFPP	-	1.575	3.150	
ENFVA	95	190	285	
CFAT	250	500	750	
ENECOFAS	240	480	720	
E N A	400	800	1.200	
E N I	820	1.640	2.460	
E N S	150	300	450	
CNFCJS	-	250	500	
CESC	875	1.750	2.625	
ENISF	-	-	-	*
Institut Soumaré	500	1.000	1.500	
Total	5.447	13.018	20.189	35.000

* Données non disponibles.

Tableau 7.8 : Données Résumées et Projections Cumulatives Concernant Seize Institutions d'Enseignement Technique et Professionnel et Centres de Formation (1977-1992)

Type d'Ecole ou de Centres de Formation	Nombre d'Etablissements	Effectifs 1979-80	Nombre de Spécialisation ou de Niveaux	Nombre d'Enseignants	Etrangers	Ratio Elèves/Enseignants	Moyenne Annuelle des Diplômés ou des Stagiaires formés	Projections du Nombre de diplômés ou stagiaires formés		
								1977 - 78	1977 - 78	1977 - 78
							à	à	à	
							1981 - 82	1986 - 87	1991 - 92	
Collège Technique	1	437	4	40	0	11/1	143 ⁺	575 ⁺	1.282 ⁺	
Lycée Technique	1	242	4	38	0	6/1	51 ⁺	191 ⁺	396	
Centre Mamadou Touré	1	96	22	11	3	7/1	102	512	1.223	1.734
SNIM : Centres de Formation Professionnelle	2	400	diverses 2 niveaux	20	4	17/1	200	1.000	2.000	3.000
SNIM : CAFM	1	163	diverses 2 niveaux	24	2	6/1	56	280	560	840
SONELEC	1	20	diverses	2	0	10/1	20	100	200	300
CFPP	1	105	6	0	13	8/1	315	-	1.575	3.150
ENFVA	1	120	4	0	6	10/1	19	95	190	285
CFAT	1	100	1	?	?	?	50	250	500	750

+ Année de base : 1979-80.

Les projections présentées au tableau 7.7 et calculées en fonction du taux d'inscription actuel, plus de 35.000 diplômés ou anciens stagiaires possédant différents types de qualifications techniques et professionnelles devraient s'ajouter à la main-d'oeuvre entre 1977 et l'an 2000. En ce qui concerne ce type d'enseignement, et contrairement à l'enseignement primaire et secondaire, il est possible de supposer que le taux de participation des sortants à la main-d'oeuvre sera très proche de 100% puisque la plupart de ces élèves ou stagiaires ne bénéficient de ce type d'enseignement que parce qu'ils ont déjà un contrat de travail (contrat formation-emploi).

7.9 Etudiants Universitaires

D'après les données disponibles, en 1980, 2.744 étudiants mauritaniens étaient répartis dans les universités de 30 pays étrangers (voir tableau 6.3). Il ne sera pas possible de faire de projections du nombre d'étudiants par spécialité tant qu'un système de planification de la main-d'oeuvre qui reflète le développement du pays n'aura pas été institué. Dans l'état actuel des choses, les projections ne pourraient être basées que sur le nombre de bourses qu'il est prévu d'accorder. Cette importante question est abordée au chapitre 8 intitulé Vers un système de Développement des Ressources Humaines en Mauritanie

Chapitre 8 : Vers un Système de Développement des Ressources Humaines en Mauritanie

8.1. Concept de Système

Il est possible de considérer le développement des ressources humaines comme un système permettant d'améliorer efficacement les ressources humaines actuelles et potentielles d'un pays, et de les utiliser de façon rationnelle en conformité avec des objectifs nationaux définis au moyen d'une politique. A ce système correspondent des objectifs des politiques, des organisations, des plans, des procédures, des programmes, des projets et un mécanisme d'évaluation/de feedback.

Il est primordial que le système fasse l'objet d'un processus continu, et ne se limite pas à la production d'un "plan" une fois pour toutes. Même si un tel plan doit être défini et périodiquement actualisé et bien qu'il soit important, il ne constitue qu'un intrant dans un processus continu de collecte de données, d'analyse, de prise de décision et de réalisation.

La planification des ressources humaines doit être envisagée de manière globale. Elle ne doit pas dépendre d'une seule organisation mais doit résulter de l'intégration des efforts de l'ensemble des ministères et particulièrement de ceux qui sont directement concernés par le développement économique. La planification ne doit pas se limiter aux cadres moyens et supérieurs de l'administration mais doit être un des moyens permettant de définir des politiques et des programmes gouvernementaux consacrés au problème de l'emploi dans le milieu rural et urbain et au développement de qualifications liées à l'emploi. Les solutions aux problèmes liés à la formation de la main-d'oeuvre ne doivent pas être uniquement recherchées dans l'éducation formelle mais doivent comprendre l'éducation non-formelle, la formation sur le tas et une meilleure utilisation du personnel.

8.2. Expériences de Développement des Ressources Humaines en Afrique

Le développement des ressources humaines en Afrique a commencé avec la création de programmes de planification de la main-d'oeuvre dans les années 60. Dès le milieu des années 70, la plupart des pays de l'Afrique sud-saharienne avaient un plan de développement de la main-d'oeuvre, souvent dans le cadre du plan de développement national. Dans beaucoup de ces pays existait également une organisation chargée de la planification de la main-d'oeuvre et faisant généralement partie du Ministère du Plan. L'un de ces pays, la Tanzanie, a maintenant un Ministère du Développement de la Main-d'Oeuvre.

Bien que les plans de main-d'oeuvre et les unités de planification se soient principalement intéressés à la main-d'oeuvre de niveau moyen et supérieur, certaines leçons de ces expériences s'appliquent à un système de développement global. En voici quelques exemples :

- 8.2.1. Dans un cadre gouvernemental typique, bien que tous les ministères soient concernés par ce problème, quatre d'entre eux ont un rôle à jouer en permanence : la Planification, l'Education, la Fonction Publique et le Travail.

Il est essentiel pour la réussite d'un plan de main-d'oeuvre, qu'il existe au moment de la définition et de l'exécution de ce dernier, une véritable coordination entre ces ministères eux-mêmes, avec les autres ministères et le secteur privé. Un comité interministériel de développement des ressources humaines oeuvrant au niveau de la réalisation a prouvé son utilité.

- 8.2.2. L'expérience a montré, dans de nombreux pays d'Afrique, qu'il était nécessaire de disposer d'une unité de spécialistes des ressources humaines ainsi que d'un comité multi-disciplinaire de haut niveau afin de faire fonctionner correctement un système de développement des ressources humaines. Ce comité est chargé de

définir des politiques ou de les modifier et d'abriter des questions juridiques. Même si ce comité ne se réunit que rarement, il représente un soutien gouvernemental de haut niveau dont le rôle est essentiel

8.2.3. L'aspect le plus délicat de la politique concerne l'exécution du plan de main-d'oeuvre. Le problème fondamental est de savoir si la planification des ressources humaines doit être faite sous l'angle des besoins en main-d'oeuvre. Une telle approche soulève des questions critiques telles que :

- la limitation des investissements dans l'enseignement secondaire et supérieur lorsque ceux-ci ne sont pas nécessités par le développement ;
- un contrôle étroit des bourses afin de canaliser les étudiants vers des domaines où ils ne sont pas suffisamment nombreux ;
- le développement de l'enseignement des sciences et des mathématiques et l'attribution de bourses correspondantes, dans le cas d'un manque persistant de qualifications dans les professions du domaine des sciences et de mathématiques.

8.2.4. Le type de relation qui existe entre la planification en matière d'éducation et la planification de la main-d'oeuvre est particulier et complexe. Les buts de l'éducation ne se limitent pas à la formation liée à l'emploi et le lien qui existe entre les deux ne doit pas faire oublier d'autres considérations. De plus la planification de l'éducation est le domaine de professionnels spécialisés et a ses propres valeurs et sa propre méthodologie.

Cependant la politique et la philosophie de l'éducation servent de fondations au plan de développement des ressources humaines et une coordination étroite et fréquente entre la planification de l'éducation et la planification de la main-d'oeuvre est indispensable à la réussite de chacune d'entre elles.

La différence essentielle entre les deux réside dans le fait que les planificateurs de l'éducation sont responsables de la planification détaillée du système scolaire formel - nombre d'élèves, rapports élèves/enseignants, programmes, emplacement des écoles, etc... alors que les planificateurs de la main-d'oeuvre sont chargés de faire en sorte que le système scolaire produise le nombre et le type de diplômés (par exemple des scientifiques) définis par le plan, qu'une attention suffisante soit portée à la formation du nombre de professeurs nécessaires ainsi qu'à d'autres facteurs qui ont une influence sur la réalisation des objectifs d'un plan de main-d'oeuvre. Les deux types de planificateurs ont également pour rôle d'assurer la tenue de données statistiques de base justes et complètes sur l'éducation.

8.3. Possibilités de Création d'un Système de Développement Systématique des Ressources Humaines en Mauritanie

Cette série de quatre volumes pourrait être utilisée comme point de départ pour stimuler l'augmentation du nombre et l'amélioration de la qualité des données qui sont nécessaires pour créer et maintenir un système global de développement des ressources humaines (DRH). La responsabilité de la planification des ressources humaines devrait faire l'objet d'une décision. Un comité de haut niveau responsable de la définition de stratégies pourrait être mis en place. Ces quatre études pourraient être révisées et certaines enquêtes et données parmi celles qui y sont présentées pourraient être choisies pour faire partie du système. L'expérience des mauritaniens qui ont participé aux enquêtes et aux études du RAMS pourrait être utilisée pour former une unité de planification des ressources humaines.

Toutes les conditions semblent remplies pour créer un système novateur de DRH. Les problèmes qui se posent ne sont pas insurmontables. La satisfaction des besoins fondamentaux de la majorité de la population est devenue une nécessité reconnue. La satisfaction de ces besoins est

basée sur l'amélioration de la production et l'accroissement du nombre des emplois. Les études de 2ème phase du RAMS doivent faire des propositions concernant les différents secteurs de production. Les conséquences de ces choix sur les ressources humaines peuvent être déterminées sans trop de difficulté. Lorsque les choix de politiques sont faits, des programmes et des projets de ressources humaines peuvent être formulés pour aider à atteindre les objectifs de production et d'emploi. Il est très important que ces programmes ne soient pas imposés par le sommet : dans le domaine du développement économique, l'expérience de ces dix dernières années a montré qu'il était utile qu'une participation élargie existe au niveau de la planification ainsi qu'au niveau de l'utilisation des organismes et des institutions locales au moment où ces programmes se concrétisent.

Cette vision imaginaire de l'évolution possible des événements ne doit pas faire oublier que la réussite à tous les niveaux est soumise à de réelles contraintes. Ces contraintes peuvent être illustrées par deux citations extraites de Strategy and Programme for Drought Control in the Sahel, OECD, May, 1977.*

"Après avoir réalisé que la formation était un goulot d'étranglement qui freine le cours du développement, l'équipe chargée de concevoir le programme de production économique a logiquement tendance à considérer que la formation devrait être assurée selon la demande et devrait être fortement accélérée afin de satisfaire les besoins en personnel. Cependant, la formation s'effectue à son propre rythme et, loin de dépendre uniquement de décisions politiques, est conditionnée par une évolution sociologique. Ce serait une erreur que de croire que la formation peut être dispensée à la demande selon une vitesse imposée".

* Stratégie et Programme de lutte contre la Sécheresse au Sahel, OCDE, Mai 1977.

" La dispersion de la population, sa faible densité, la diversité des conditions naturelles, des modes de vie et des langues, concourent à empêcher la participation massive des habitants des zones rurales. Peu d'informations et d'idées parviennent à être propagées et communiquées ; de nombreux obstacles ne peuvent être surmontés à cause de l'insuffisance des moyens de communications et de la lenteur relative du développement des mass-media".

Annexe AMéthodologie Utilisée pour les Projections du
Nombre des Diplômés de l'Enseignement Primaire
et Secondaire de 1977 à l'An 2000

La méthodologie qui a été utilisée pour calculer les projections du nombre de personnes issues du système éducatif primaire, secondaire général et du Lycée et du Collège Techniques de Nouakchott, qui se joignent chaque année à la main-d'oeuvre entre 1977 et l'an 2000, est la suivante :

1. Choisir comme année de base pour chaque niveau l'année pour laquelle les effectifs exacts sont connus :
 - t = 1976-77 pour les élèves de l'enseignement fondamental ;
 - t = 1977-78 pour les élèves de l'enseignement secondaire général ;
 - t = 1979-80 pour les élèves du Collège et du Lycée Techniques.
2. Tirer de ces chiffres trois mouvements (comme il est expliqué dans le Volume II - Rapport sur l'Education Formelle) :
 - a. Promotions
 - b. Redoublements
 - c. Abandons.
3. Appliquer les pourcentages correspondant à chacun des trois mouvements pour chaque niveau (voir annexes 14 bis, 20 et 29 du Volume II).

4. Calculer, en commençant par les chiffres des effectifs de l'année de base, le nombre d'élèves qui suivent chacun des mouvements.
Répéter les calculs pour chaque classe et pour chaque année (t + 1, t + 2, t + 3, etc...).

Ex. pour le Collège Technique
Effectifs de l'année t+1 =

$$E_1 = .14 c_{t+1} + .16.803 + \\ (.8609 c_1^t + .0903 c_2) + \\ .0619 (.7343 c_2^t + .0515 c_3^t) + \\ .1333 (.2474 c_2^t) + .6392 (c_3^t)$$

5. Totaliser le nombre d'abandons de chaque classe (pour l'école fondamentale, l'école secondaire, le collège technique et le Lycée Technique) ainsi que ceux qui réussissent à l'examen mais ne continuent pas dans le secondaire. La somme de ces chiffres par année est égale au nombre d'individus qui quittent le système scolaire et se joignent à la main-d'oeuvre.
6. Le taux annuel de croissance des nouveaux inscrits en première année de chaque degré est calculé comme suit :

a. Ecole Fondamentale :

Croissance réelle de 1976-77 à 1978-79 puis taux projeté de 10% jusqu'à 1981-82, de 3,5% de 1982-83 à 1986-87 et 5% de 1987-88 à l'an 2000.

b. Secondaire Général :

Taux de croissance calculé de 24% pour les nouveaux inscrits de 1979-80 à 1980-82, de 15% de 1982-83 à 1984-85 et de 10% de 1984-1985 à l'an 2000..

c. Collège Technique - (1er cycle Secondaire Technique)

Taux de croissance de 10%, basé sur les nouveaux inscrits, de 1975-76 à 1979-80.

d. Lycée Technique (2ème cycle Secondaire Technique)

Taux de croissance de 5,24%, basé sur les nouveaux inscrits, de 1975-76 à 1979-80.

Les suppositions suivantes ont été faites afin de calculer le nombre d'anciens élèves qui s'ajoutent à la main-d'oeuvre :

- a. Tous ceux qui ont abandonné leurs études ont commencé à faire partie de la main-d'oeuvre au mois de Janvier.
- b. Tous les titulaires du CAP (sortant du Collège Technique) se sont ajoutés à la main-d'oeuvre l'année de l'obtention de leur diplôme.
- c. Parmi les élèves de 6ème année de l'école primaire, 10,3% ont abandonné leurs études et se sont ajoutés à la main-d'oeuvre. Parmi les élèves restants, 7,66% ont redoublé. Les 82,03% qui restent ont obtenu un diplôme. Parmi ceux-ci, 65% se sont joint à la main-d'oeuvre et 35% sont passés dans le secondaire.
- d. Il est supposé que le taux de participation à la main-d'oeuvre de ceux qui abandonnent leurs études ou qui obtiennent un diplôme est de 100% : C'est-à-dire que tous les étudiants (ou étudiantes) qui abandonnent ou terminent leurs études se mettent immédiatement à la recherche d'un emploi et font immédiatement partie de la main-d'oeuvre. Il est nécessaire de faire cette supposition tant qu'il n'existe pas de données précises sur les taux de participation des étudiants à la main-d'oeuvre.